

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LES CHIFFRES CLÉS DE LA **DIRECCTE** PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



POPULATION ET EMPLOI
MARCHÉ DU TRAVAIL
POLITIQUES DE L'EMPLOI
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Édition **2015**

www.paca.directe.gouv.fr

Depuis sa création le 5 janvier 2010, la Direccte a pour mission d'accompagner le développement des entreprises et de favoriser leur compétitivité et l'emploi, tout en veillant aux conditions de travail, à la qualité des relations sociales, au respect de la législation et en assurant la loyauté du commerce et la sécurité des consommateurs. Dans ce cadre très large, il est important de donner une visibilité aux données clés qui caractérisent la région et pouvoir répondre à des interrogations variées :

Quel est le niveau de la demande d'emploi dans la future Métropole Aix Marseille Provence ?

Combien de salariés travaillent dans les établissements de moins de dix salariés dans notre région ?

Quels sont les secteurs les plus utilisateurs d'activité partielle ?

Qui sont les bénéficiaires des Emplois d'avenir ?

Quels sont les principaux thèmes des accords signés par les entreprises de notre région ?

Quel est le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par les unités territoriales de la Direccte ?

Quel est le taux de pérennité des entreprises artisanales créées en région ?

Quel est le PIB par emploi dans notre région ?

À toutes ces questions et à bien d'autres encore, la présente édition 2015 des *Chiffres Clés* de la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur permet de répondre. Elle a été conçue avec comme objectif de favoriser la connaissance de l'environnement socio-économique de notre région et de contribuer à éclairer l'action des pouvoirs publics. Conscient de l'intérêt suscité pour cette publication par les acteurs économiques et sociaux de notre région, j'ai souhaité qu'elle sorte le plus rapidement possible.

Réalisée par le Service études, statistiques et évaluation, elle est le reflet du champ d'intervention de la Direccte en mobilisant les dernières données annuelles disponibles. La plupart des informations portent ainsi sur l'année 2014 et sont déclinées autant que possible par département et mises en regard des données nationales.

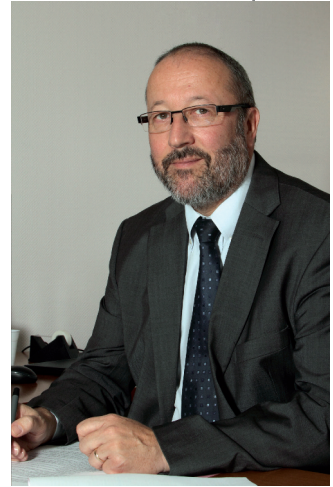
La transition numérique de l'État étant l'un des leviers pour moderniser l'action publique et faciliter le débat social, je vous invite à consulter cette publication sur le site Internet de la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur : <http://www.paca.direccte.gouv.fr/les-publications>.

Je souhaite que ce document réponde au mieux à vos attentes et vos besoins.

Afin d'améliorer la qualité des *Chiffres Clés*, toutes vos remarques ou suggestions seront évidemment les bienvenues. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse suivante :

dr-paca.statistiques@direccte.gouv.fr

Bonne lecture !

Patrice RUSSAC

Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

1 Population et emploi

1.1	La population	06
1.2	La population active agricole	09
1.3	L'emploi total	10
1.4	L'emploi salarié marchand	13
1.5	L'intérim à l'agence, réaffecté au secteur d'activité	16
1.6	L'intérim à l'établissement utilisateur	17
1.7	Les mouvements de main d'œuvre	20
1.8	Les travailleurs handicapés	23

2 Marché du travail

2.1	Le taux de chômage	26
2.2	Les demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi	28
2.3	Les caractéristiques des inscriptions sur les listes de Pôle emploi	34
2.4	Les caractéristiques des sorties des listes de Pôle emploi	35
2.5	Les indemnisations des demandeurs d'emploi en fin de mois	36
2.6	Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi	37
2.7	Métropoles : les principales caractéristiques du marché du travail	38

3 Politiques de l'emploi

3.1	Les principales politiques d'aide à l'emploi	40
3.2	L'activité partielle	43

4 Conditions et relations du travail

4.1	La négociation collective	44
4.2	Les ruptures conventionnelles des contrats de travail à durée indéterminée	46
4.3	Les accidents du travail	47
4.4	Les maladies professionnelles	49

5 Activité économique

5.1	Le produit intérieur brut	50
5.2	Les principales caractéristiques des entreprises actives	51
5.3	L'artisanat	52
5.4	Les créations d'entreprises	53
5.5	Les défaillances d'entreprises	54
5.6	Les principales caractéristiques des établissements actifs	55
5.7	Les pôles de compétitivité	57
5.8	Le tourisme	58

	Glossaire	61
--	-----------	----

	Sigles	70
--	--------	----

	Pour en savoir plus	72
--	---------------------	----



POPULATION ET EMPLOI 1

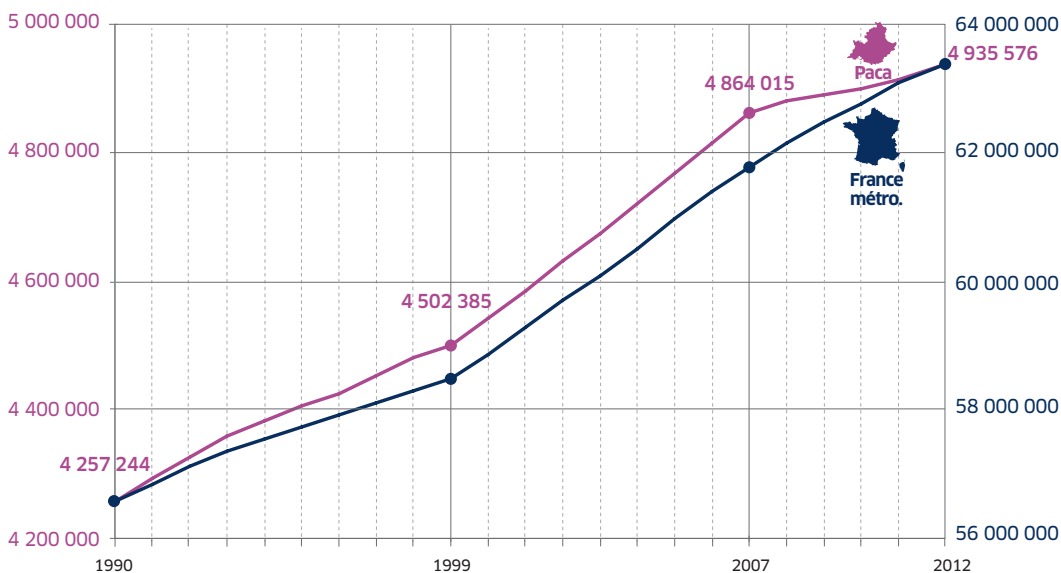
MARCHÉ DU TRAVAIL 2

POLITIQUES DE L'EMPLOI 3

CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL 4

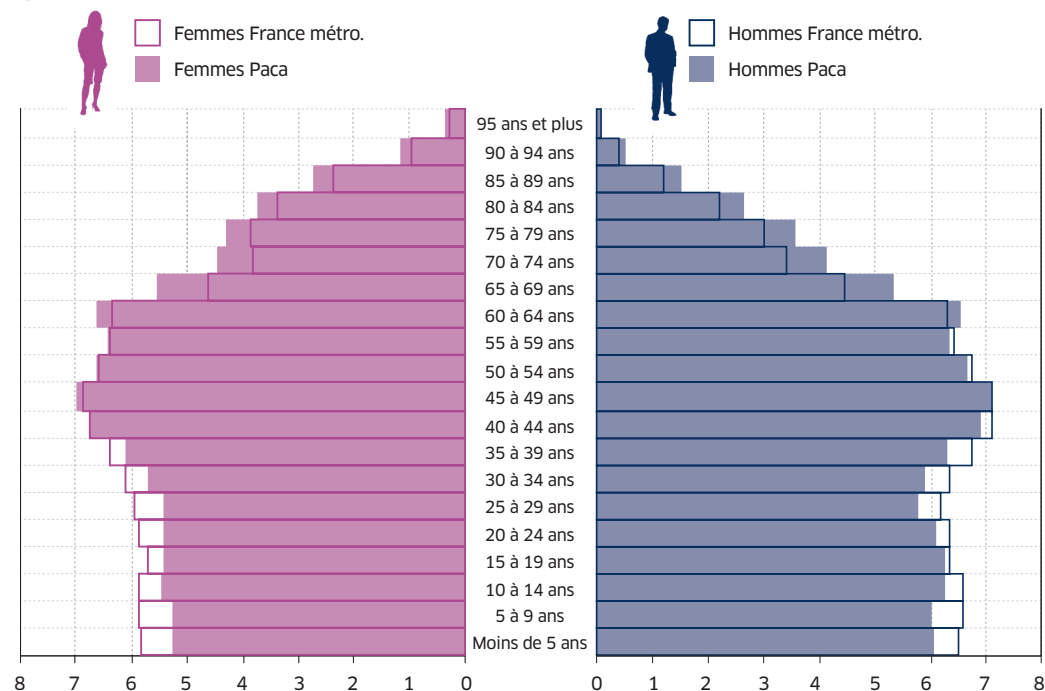
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 5

Évolution de la population totale, entre 1990 et 2012 (en nombre)



Source : Insee, recensements de la population

Pyramide des âges, en 2012 (en %)



Source : Insee, RP 2012

Population totale selon le sexe et l'âge, en 2012 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	78 165	67 915	513 006	948 560	490 791	262 185	2 360 622	31 588 074
Femmes	83 076	71 639	569 008	1 036 224	530 878	284 129	2 574 954	33 653 167
Âgés de moins de 15 ans	27 135	23 956	172 838	356 343	166 566	99 825	846 663	12 123 714
Âgés de 15 à 24 ans	15 655	13 560	121 233	251 552	107 231	62 065	571 296	7 908 488
Âgés de 25 à 49 ans	47 676	43 385	340 953	643 873	306 634	170 698	1 553 219	21 376 961
Âgés de 50 à 64 ans	34 826	29 822	207 638	377 966	208 627	109 558	968 437	12 650 172
Âgés de 65 ans et plus	35 949	28 831	239 352	355 050	232 611	104 168	995 961	11 181 906
Total	161 241	139 554	1 082 014	1 984 784	1 021 669	546 314	4 935 576	65 241 241

Source : Insee, RP 2012

Répartition de la population totale selon le sexe et l'âge, en 2012 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	48,5	48,7	47,4	47,8	48,0	48,0	47,8	48,4
Femmes	51,5	51,3	52,6	52,2	52,0	52,0	52,2	51,6
Âgés de moins de 15 ans	16,8	17,2	16,0	18,0	16,3	18,3	17,2	18,6
Âgés de 15 à 24 ans	9,7	9,7	11,2	12,7	10,5	11,4	11,6	12,1
Âgés de 25 à 49 ans	29,6	31,1	31,5	32,4	30,0	31,2	31,5	32,8
Âgés de 50 à 64 ans	21,6	21,4	19,2	19,0	20,4	20,1	19,6	19,4
Âgés de 65 ans et plus	22,3	20,7	22,1	17,9	22,8	19,1	20,2	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP 2012

Évolution de la population totale selon le sexe et l'âge, entre 2007 et 2012 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	3,4	4,7	0,6	1,6	2,7	1,1	1,7	2,6
Femmes	3,2	5,9	-0,6	1,1	2,5	1,9	1,3	2,5
Âgés de moins de 15 ans	1,3	2,5	-1,2	1,3	0,7	0,1	0,6	2,9
Âgés de 15 à 24 ans	-3,7	-1,7	-2,5	-4,4	-3,1	-3,8	-3,6	-3,3
Âgés de 25 à 49 ans	-2,5	-0,8	-2,2	-1,7	-1,1	-2,7	-1,8	-1,1
Âgés de 50 à 64 ans	9,4	13,4	1,6	4,6	4,4	5,6	4,4	8,6
Âgés de 65 ans et plus	11,2	14,0	4,0	8,3	10,8	10,1	8,2	7,7
Total	3,3	5,3	0,0	1,3	2,6	1,5	1,5	2,6

Source : Insee, RP 2007 et 2012

Naissances et décès, en 2012 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Naissances (en nombre)	1 561	1 441	12 087	26 328	11 240	7 107	59 764	819 191
Taux de natalité (en ‰)	9,7	10,3	11,2	13,2	11,0	13,0	12,1	12,5
Décès (en nombre)	1 674	1 308	11 374	17 240	10 948	5 094	47 638	567 933
Taux de mortalité (en ‰)	10,4	9,3	10,5	8,7	10,7	9,3	9,6	8,7
Hommes (en ‰)	10,9	9,6	10,4	8,9	11,0	9,9	9,9	9,0
Femmes (en ‰)	9,9	9,1	10,6	8,5	10,4	8,8	9,4	8,4
Solde naturel⁽¹⁾ (en nombre)	-113	133	713	9 088	292	2 013	12 126	251 258

⁽¹⁾ naissances - décès

Champ : naissances domiciliées au domicile de la mère ; décès domiciliés au domicile du défunt

Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population

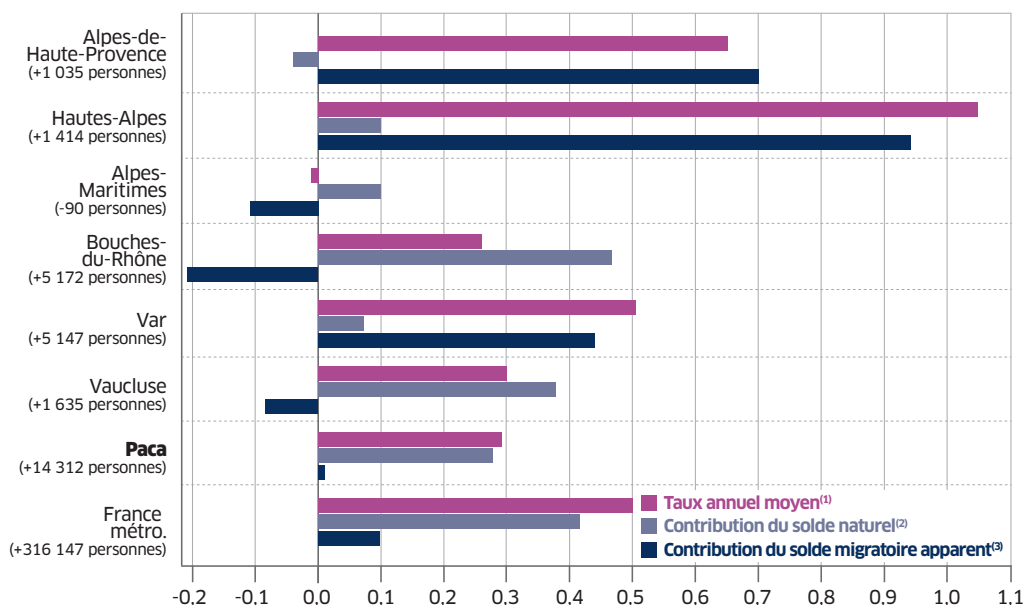
Évolution des naissances et des décès, entre 2011 et 2012 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Naissances (en ‰)	-1,1	3,0	0,7	1,6	0,8	1,4	1,2	-0,3
Taux de natalité (en point)	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	-0,1
Décès (en ‰)	1,0	6,2	6,6	4,5	4,9	6,5	5,2	4,5
Taux de mortalité (en point)	0,1	0,4	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
Hommes (en point)	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,2	0,2
Femmes (en point)	-0,2	0,8	1,1	0,6	0,7	0,6	0,7	0,5

Champ : naissances domiciliées au domicile de la mère ; décès domiciliés au domicile du défunt

Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population

Évolution annuelle moyenne de la population, entre 2007 et 2012 (données brutes, en ‰)



⁽¹⁾ variation annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2012

⁽²⁾ solde naturel = naissances - décès

⁽³⁾ solde migratoire = entrées - sorties du territoire

Source : Insee, RP 2007 et 2012 ; état civil

Population active agricole, en 2010 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total	7 284	6 563	4 165	25 885	23 740	38 436	106 073	1 864 287
Population active permanente	3 503	3 324	3 473	10 627	11 266	12 405	44 598	966 296
Chefs et coexploitants	2 546	2 159	1 996	5 379	5 850	6 902	24 832	603 884
Autres actifs familiaux	600	1 014	999	2 331	2 603	2 384	9 931	207 457
Salariés permanents	357	151	478	2 917	2 813	3 119	9 835	154 955
Population active saisonnière	3 781	3 239	692	15 258	12 474	26 031	61 475	897 991

Champ : ensemble des exploitations qui ont leur siège sur le territoire, hors pâturages collectifs

Source : Agreste-Draaf Paca, Recensement agricole 2010

Évolution de la population active agricole, entre 2000 et 2010 (données brutes, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total	-28,1	-22,7	-25,6	-11,2	-18,8	-19,4	-18,6	-22,2
Population active permanente	-31,2	-28,5	-29,6	-24,5	-24,7	-24,3	-25,8	-26,8
Chefs et coexploitants	-21,7	-16,6	-28,2	-15,4	-25,4	-22,1	-21,6	-21,0
Autres actifs familiaux	-59,3	-46,1	-30,4	-34,0	-24,1	-42,9	-37,6	-46,9
Salariés permanents	-3,3	-17,5	-33,3	-30,4	-23,8	-6,9	-21,4	-5,7
Population active saisonnière	-24,9	-15,5	4,4	1,4	-12,6	-16,8	-12,4	-16,5

Champ : ensemble des exploitations qui ont leur siège sur le territoire, hors pâturages collectifs

Source : Agreste-Draaf Paca, Recensements agricoles 2000 et 2010

Chefs et coexploitants agricoles selon l'âge, en 2010 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	2 546	2 159	1 996	5 379	5 850	6 902	24 832	603 884
Âgés de moins de 40 ans (en %)	18,7	22,9	10,8	16,2	13,8	17,9	16,5	19,3
Âgés de 40 à 54 ans (en %)	41,8	45,6	33,3	37,4	33,5	38,5	37,6	44,9
Âgés de 55 ans et plus (en %)	39,6	31,5	55,9	46,4	52,7	43,6	45,9	35,8

Champ : ensemble des exploitations qui ont leur siège sur le territoire, hors pâturages collectifs

Source : Agreste-Draaf Paca, Recensement agricole 2010

Évolution de la part des chefs et coexploitants agricoles selon l'âge, entre 2000 et 2010 (en points)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Âgés de moins de 40 ans	-4,4	-6,0	-4,1	-4,2	-1,9	-4,5	-3,7	-6,8
Âgés de 40 à 54 ans	1,0	3,6	-2,5	0,2	2,0	0,1	0,8	2,1
Âgés de 55 ans et plus	3,4	2,4	6,6	4,0	-0,1	4,3	2,9	4,7

Champ : ensemble des exploitations qui ont leur siège sur le territoire, hors pâturages collectifs

Source : Agreste-Draaf Paca, Recensements agricoles 2000 et 2010

Emploi total par secteur d'activité, au 31/12/2013

France métr.	Emploi salarié (89,9 %)			Emploi non salarié (10,1 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	235 682	1,0	2,8	420 229	15,6	-1,4	655 911	2,5	0,1
Industrie	3 174 146	13,3	-1,8	137 947	5,1	0,1	3 312 093	12,5	-1,7
Construction	1 386 697	5,8	-1,9	315 888	11,8	-0,9	1 702 585	6,4	-1,7
Services	19 024 618	79,9	0,6	1 811 839	67,5	1,0	20 836 457	78,6	0,7
Marchands	11 267 811	47,3	0,1	1 353 014	50,4	0,1	12 620 825	47,6	0,1
Non marchands	7 756 807	32,6	1,3	458 825	17,1	4,0	8 215 632	31,0	1,5
Total	23 821 143	100,0	0,2	2 685 903	100,0	0,4	26 507 046	100,0	0,2

Paca	Emploi salarié (87,4 %)			Emploi non salarié (12,6 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	15 524	0,9	4,1	16 269	6,4	-1,1	31 793	1,6	1,4
Industrie	154 677	8,8	-0,1	12 317	4,8	-3,0	166 994	8,3	-0,3
Construction	102 816	5,8	-1,5	33 743	13,3	-3,8	136 559	6,8	-2,1
Services	1 486 835	84,5	0,7	191 948	75,5	-1,2	1 678 783	83,4	0,5
Marchands	860 964	48,9	0,3	138 468	54,5	-2,9	999 432	49,6	-0,2
Non marchands	625 871	35,6	1,4	53 480	21,0	3,5	679 351	33,7	1,5
Total	1 759 852	100,0	0,6	254 277	100,0	-1,7	2 014 129	100,0	0,3

Alpes-de-Haute-Provence	Emploi salarié (82,3 %)			Emploi non salarié (17,7 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	558	1,2	7,7	2 038	20,1	-0,7	2 596	4,5	1,0
Industrie	4 415	9,4	-1,5	496	4,9	-0,4	4 911	8,6	-1,4
Construction	3 083	6,6	-0,4	1 300	12,8	-5,5	4 383	7,7	-1,9
Services	38 940	82,9	1,4	6 305	62,2	-2,0	45 245	79,2	0,9
Marchands	19 984	42,5	1,3	4 685	46,2	-2,8	24 669	43,2	0,5
Non marchands	18 956	40,3	1,6	1 620	16,0	0,2	20 576	36,0	1,5
Total	46 996	100,0	1,1	10 139	100,0	-2,1	57 135	100,0	0,5

Hautes-Alpes	Emploi salarié (82,0 %)			Emploi non salarié (18,0 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	430	0,9	17,8	1 835	17,2	-1,2	2 265	3,8	1,9
Industrie	2 153	4,4	-2,9	443	4,1	-1,8	2 596	4,4	-2,7
Construction	3 608	7,4	-3,2	1 114	10,4	-3,9	4 722	8,0	-3,3
Services	42 457	87,3	-0,2	7 307	68,3	-1,5	49 764	83,9	-0,4
Marchands	23 459	48,2	0,8	4 535	42,4	-3,5	27 994	47,2	0,1
Non marchands	18 998	39,1	-1,4	2 772	25,9	1,8	21 770	36,7	-1,0
Total	48 648	100,0	-0,4	10 699	100,0	-1,7	59 347	100,0	-0,6

Note : données provisoires

Source : Insee, Estel

Emploi total par secteur d'activité, au 31/12/2013

Alpes-Maritimes	Emploi salarié (86,1 %)			Emploi non salarié (13,9 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	741	0,2	-24,1	1 143	1,8	-4,2	1 884	0,4	-13,1
Industrie	29 867	7,7	0,0	3 039	4,9	-2,3	32 906	7,3	-0,3
Construction	22 226	5,7	-1,1	8 985	14,4	-2,7	31 211	6,9	-1,6
Services	334 237	86,4	0,1	49 414	79,0	-1,2	383 651	85,3	-0,1
Marchands	208 877	54,0	0,0	37 169	59,4	-2,5	246 046	54,7	-0,4
Non marchands	125 360	32,4	0,2	12 245	19,6	2,9	137 605	30,6	0,4
Total	387 071	100,0	-0,1	62 581	100,0	-1,6	449 652	100,0	-0,3

Bouches-du-Rhône	Emploi salarié (90,1 %)			Emploi non salarié (9,9 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	5 055	0,7	2,9	3 723	4,4	0,6	8 778	1,0	1,9
Industrie	77 586	10,1	-0,2	3 886	4,6	-3,9	81 472	9,6	-0,4
Construction	41 616	5,4	-1,9	9 129	10,8	-5,3	50 745	6,0	-2,6
Services	643 933	83,8	1,3	67 464	80,1	-1,4	711 397	83,5	1,0
Marchands	381 301	49,6	0,5	46 071	54,7	-3,7	427 372	50,1	0,1
Non marchands	262 632	34,2	2,4	21 393	25,4	4,2	284 025	33,3	2,5
Total	768 190	100,0	1,0	84 202	100,0	-1,8	852 392	100,0	0,7

Var	Emploi salarié (85,1 %)			Emploi non salarié (14,9 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	3 582	1,1	-0,2	3 167	5,7	-1,3	6 749	1,8	-0,7
Industrie	20 489	6,5	1,4	2 757	5,0	-3,6	23 246	6,3	0,8
Construction	20 042	6,4	-0,4	8 693	15,7	-3,5	28 735	7,7	-1,4
Services	271 431	86,0	0,0	40 743	73,6	-1,2	312 174	84,2	-0,1
Marchands	136 625	43,3	-0,4	30 296	54,7	-3,0	166 921	45,0	-0,9
Non marchands	134 806	42,7	0,5	10 447	18,9	4,4	145 253	39,2	0,8
Total	315 544	100,0	0,1	55 360	100,0	-1,7	370 904	100,0	-0,2

Vaucluse	Emploi salarié (86,1 %)			Emploi non salarié (13,9 %)			Emploi total (100,0 %)		
	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture	5 158	2,7	13,4	4 363	13,9	-1,7	9 521	4,2	5,9
Industrie	20 167	10,4	-0,6	1 696	5,4	-2,1	21 863	9,7	-0,7
Construction	12 241	6,3	-2,1	4 522	14,4	-2,6	16 763	7,5	-2,3
Services	155 837	80,6	1,1	20 715	66,2	-0,5	176 552	78,6	0,9
Marchands	90 718	46,9	0,5	15 712	50,2	-1,3	106 430	47,4	0,3
Non marchands	65 119	33,7	2,0	5 003	16,0	2,1	70 122	31,2	2,0
Total	193 403	100,0	1,0	31 296	100,0	-1,0	224 699	100,0	0,7

Note : données provisoires

Source : Insee, Estel

Emploi total par zone d'emploi, au 31/12/2012 (en nombre)

	Emploi salarié						Emploi non salarié	Emploi total
	Agriculture	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands	Ensemble		
Digne-les-Bains	365	2 048	1 361	8 066	11 389	23 229	4 421	27 650
Manosque	191	2 936	1 519	10 825	7 057	22 528	5 089	27 617
Briançon	21	535	1 311	7 762	4 421	14 050	3 606	17 656
Gap	281	1 648	2 500	16 265	14 949	35 643	7 753	43 396
Cannes - Antibes	333	13 713	8 468	89 857	41 697	154 068	26 143	180 211
Menton - Vallée-de-la-Roya	15	621	954	8 185	6 822	16 597	3 922	20 519
Nice	663	15 701	13 851	113 168	78 664	222 047	35 889	257 936
Aix-en-Provence	1 697	15 716	9 235	85 850	45 951	158 449	21 227	179 676
Arles	912	1 726	1 133	12 202	8 484	24 457	4 385	28 842
Marseille - Aubagne	803	45 542	25 614	245 987	175 703	493 649	52 740	546 389
Istres - Martigues	63	11 543	3 135	20 723	17 995	53 459	4 478	57 937
Salon-de-Provence	516	2 178	1 924	15 762	10 348	30 728	5 000	35 728
Draguignan	695	1 557	1 855	13 643	11 905	29 655	6 347	36 002
Fréjus - Saint-Raphaël	489	4 265	5 747	30 341	14 058	54 900	12 979	67 879
Toulon	1 883	12 594	10 826	84 199	101 373	210 875	30 562	241 437
Cavaillon - Apt	472	2 381	1 832	12 698	6 264	23 647	5 235	28 882
Orange	793	4 507	1 847	11 677	7 686	26 510	4 680	31 190
Avignon (partie Paca)	4 716	15 624	11 264	71 318	52 669	155 591	24 099	179 690
Paca	14 908	154 835	104 376	858 528	617 435	1 750 082	258 555	2 008 637

Source : Insee, Estel

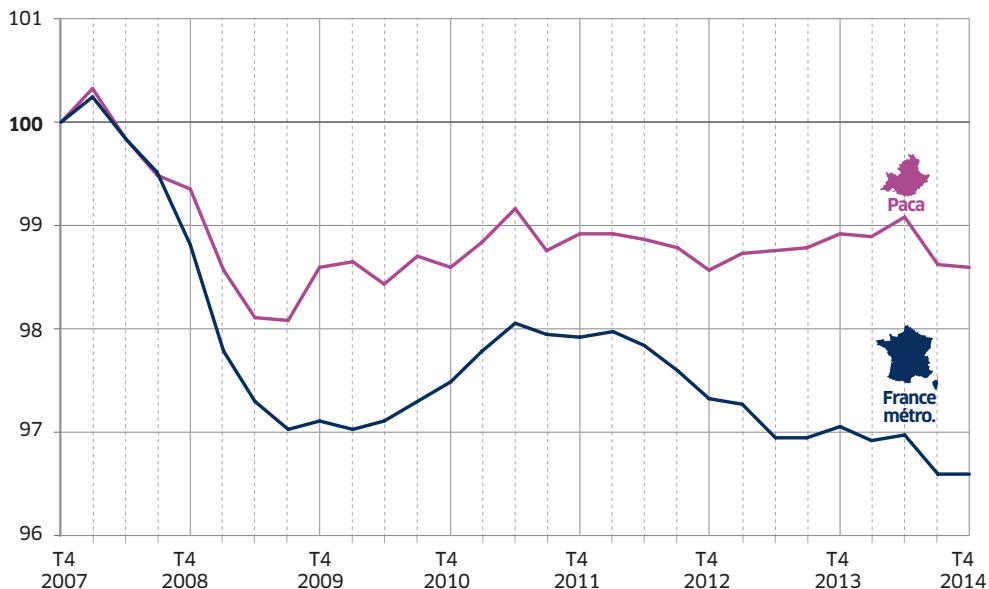
Évolution de l'emploi total par zone d'emploi, entre le 31/12/2011 et le 31/12/2012

(en %)

	Emploi salarié						Emploi non salarié	Emploi total
	Agriculture	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands	Ensemble		
Digne-les-Bains	-14,7	1,3	-5,0	-1,9	0,9	-0,7	3,3	-0,1
Manosque	-3,0	6,6	0,0	-2,3	1,6	0,1	3,8	0,8
Briançon	-4,5	-11,1	-0,6	-0,5	-0,2	-0,9	2,8	-0,1
Gap	3,3	0,9	-2,9	-0,1	0,9	0,2	2,9	0,7
Cannes - Antibes	-13,1	-2,3	-3,0	0,3	0,3	-0,1	3,5	0,4
Menton - Vallée-de-la-Roya	-21,1	-6,9	-5,7	-0,4	0,3	-0,7	4,0	0,2
Nice	-5,8	-1,3	-5,3	-0,9	-0,3	-1,0	3,9	-0,3
Aix-en-Provence	6,3	0,2	-1,0	-1,3	0,9	-0,4	4,2	0,1
Arles	-0,4	0,5	-2,2	1,3	1,9	1,2	1,9	1,3
Marseille - Aubagne	-1,2	0,9	-3,3	0,2	0,3	0,1	3,1	0,4
Istres - Martigues	-12,5	0,2	-2,4	3,0	1,2	1,5	4,0	1,6
Salon-de-Provence	2,4	-0,8	-0,6	-0,7	1,7	0,1	3,9	0,6
Draguignan	7,9	2,0	-6,1	-0,5	1,5	0,2	4,1	0,9
Fréjus - Saint-Raphaël	1,2	-2,8	-4,0	-1,3	2,3	-0,8	4,3	0,1
Toulon	-0,8	0,9	-4,2	-0,8	0,9	-0,1	4,7	0,5
Cavaillon - Apt	-1,3	-4,0	-5,2	-1,5	-4,0	-2,7	2,9	-1,7
Orange	-5,8	2,7	-7,1	-1,6	-12,0	-4,7	3,1	-3,6
Avignon (partie Paca)	-3,6	-1,5	3,9	-1,0	3,2	0,6	3,5	1,0
Paca	-1,7	-0,1	-2,8	-0,4	0,6	-0,2	3,7	0,3

Source : Insee, Estel

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, (données CVS, base 100 au 4^e trimestre 2007)

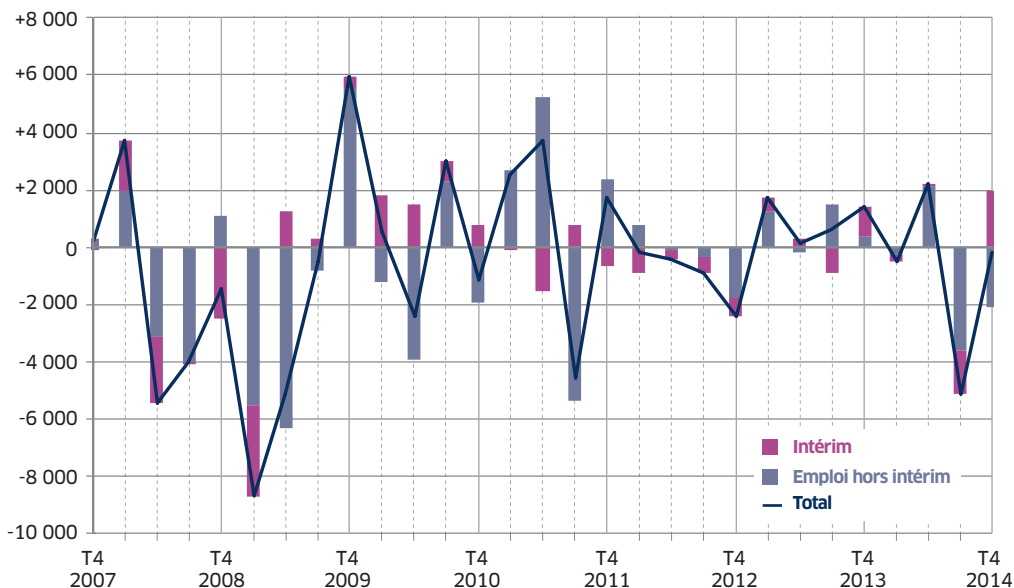


Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Source : Insee, estimations d'emploi

Contribution de l'intérim et de l'emploi hors intérim à l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, en Paca, (données CVS, en nombre)



Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Source : Insee, estimations d'emploi

Emploi salarié marchand par secteur d'activité, au 4^e trimestre 2014 (données CVS, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Industrie	5 138	2 158	31 208	82 479	21 859	21 625	164 468	3 379 973
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	4 419	2 074	29 662	77 009	21 020	19 938	154 122	3 141 300
Intérim ⁽²⁾	719	84	1 546	5 470	839	1 687	10 346	238 673
Construction	3 634	3 905	23 078	44 836	21 371	12 897	109 720	1 450 336
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	2 975	3 628	21 624	40 609	19 825	12 126	100 787	1 346 400
Intérim ⁽²⁾	659	277	1 454	4 227	1 546	771	8 933	103 936
Services marchands	17 929	21 011	202 441	366 106	134 543	84 537	826 567	10 520 841
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	17 094	20 858	200 444	359 062	133 118	82 826	813 402	10 334 300
Intérim ⁽²⁾	835	153	1 997	7 044	1 425	1 711	13 165	186 541
Total	26 733	27 080	256 939	493 893	177 905	119 197	1 101 747	15 364 146
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	24 488	26 560	251 730	476 680	173 963	114 890	1 068 311	14 822 000
Intérim ⁽¹⁾	2 245	520	5 209	17 213	3 942	4 307	33 436	542 146

Répartition de l'emploi salarié marchand par secteur d'activité, au 4^e trimestre 2014 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Industrie	19,2	8,0	12,1	16,7	12,3	18,1	14,9	22,0
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	16,5	7,7	11,5	15,6	11,8	16,7	14,0	20,4
Intérim ⁽²⁾	2,7	0,3	0,6	1,1	0,5	1,4	0,9	1,6
Construction	13,6	14,4	9,0	9,1	12,0	10,8	10,0	9,4
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	11,1	13,4	8,4	8,2	11,1	10,2	9,1	8,8
Intérim ⁽²⁾	2,5	1,0	0,6	0,9	0,9	0,6	0,8	0,7
Services marchands	67,1	77,6	78,8	74,1	75,6	70,9	75,0	68,5
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	63,9	77,0	78,0	72,7	74,8	69,5	73,8	67,3
Intérim ⁽²⁾	3,1	0,6	0,8	1,4	0,8	1,4	1,2	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	91,6	98,1	98,0	96,5	97,8	96,4	97,0	96,5
Intérim ⁽¹⁾	8,4	1,9	2,0	3,5	2,2	3,6	3,0	3,5

Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur d'activité, entre le 4^e trimestre 2013 et le 4^e trimestre 2014 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Industrie	-2,4	-2,4	-1,0	-0,6	1,8	-2,4	-0,7	-0,9
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	-0,6	-3,1	-1,0	-0,9	1,4	-1,7	-0,7	-1,2
Intérim ⁽²⁾	-11,9	17,1	-0,4	3,9	12,6	-9,7	0,3	3,1
Construction	-7,6	-2,2	-3,7	-3,0	-2,1	-4,3	-3,2	-4,2
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	-6,2	-3,3	-3,7	-2,7	-2,4	-1,9	-2,9	-3,5
Intérim ⁽²⁾	-13,1	14,5	-3,1	-5,0	2,1	-30,2	-6,6	-11,5
Services marchands	-0,4	-0,2	-0,5	0,9	0,2	-1,2	0,2	0,2
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	-1,0	-0,4	-0,5	0,7	0,1	-1,3	0,0	0,1
Intérim ⁽²⁾	14,7	35,7	2,9	9,0	9,6	5,2	8,2	3,4
Total	-1,8	-0,7	-0,9	0,3	0,1	-1,8	-0,3	-0,5
Emploi hors intérim ⁽¹⁾	-1,6	-1,0	-0,9	0,2	-0,1	-1,4	-0,4	-0,5
Intérim ⁽¹⁾	-4,1	19,0	-0,3	3,1	6,1	-9,8	0,8	0,1

⁽¹⁾ Données provisoires ; estimations Insee

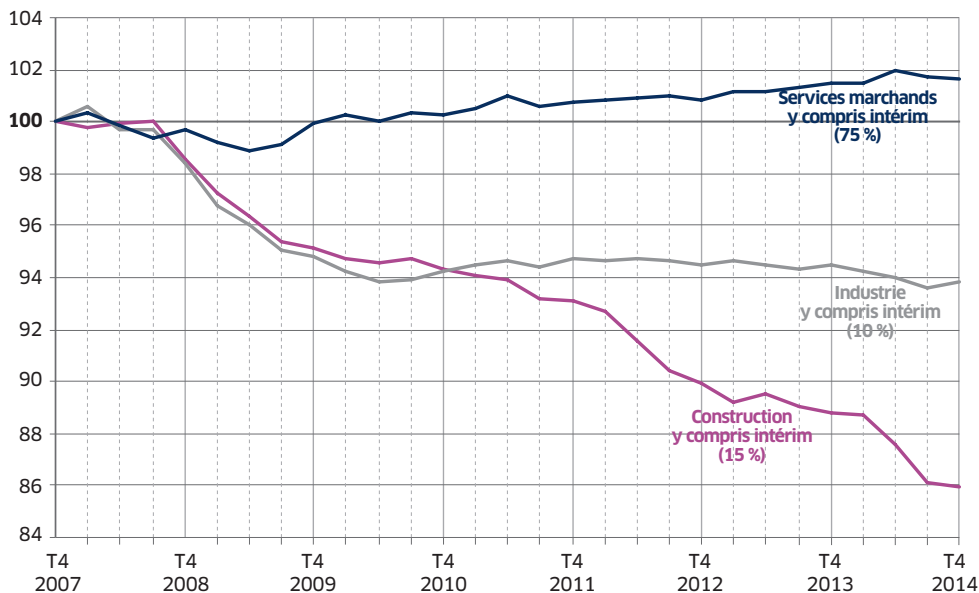
⁽²⁾ Données provisoires ; pour la France métropolitaine, estimations Dares, Insee ; pour Paca et ses départements, réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur réalisée par le Sese de la Direccte Paca

Note : la somme de l'intérim par secteur d'activité ne correspond pas exactement au total de l'intérim, car celui-ci comprend tous les intérimaires, y compris ceux des secteurs de l'agriculture et du tertiaire non marchand

Champ : emploi salarié (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur) : Direccte Paca / Sese

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, avec intérim réaffecté au secteur d'activité employeur en Paca (données CVS, base 100 au 4^e trimestre 2007)



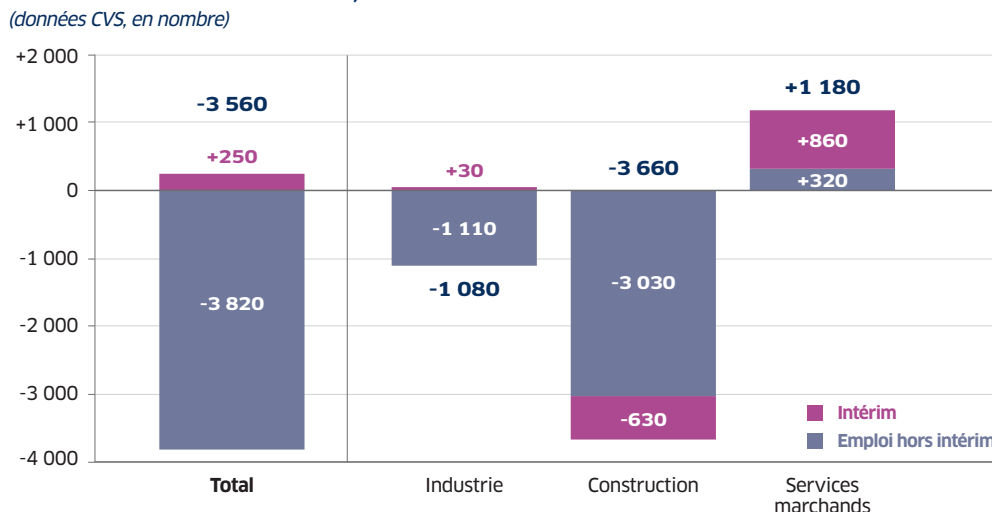
Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim -

Traitements (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur) : Direccte Paca / Sese

Évolution de la contribution de l'intérim et de l'emploi hors intérim à l'emploi salarié marchand en Paca, entre le 4^e trimestre 2013 et le 4^e trimestre 2014 (données CVS, en nombre)



Note : données provisoires arrondies ; l'addition des trois secteurs d'activité peut ne pas correspondre exactement au total, car celui-ci comprend tous les intérimaires, y compris ceux des secteurs de l'agriculture et des services non marchands

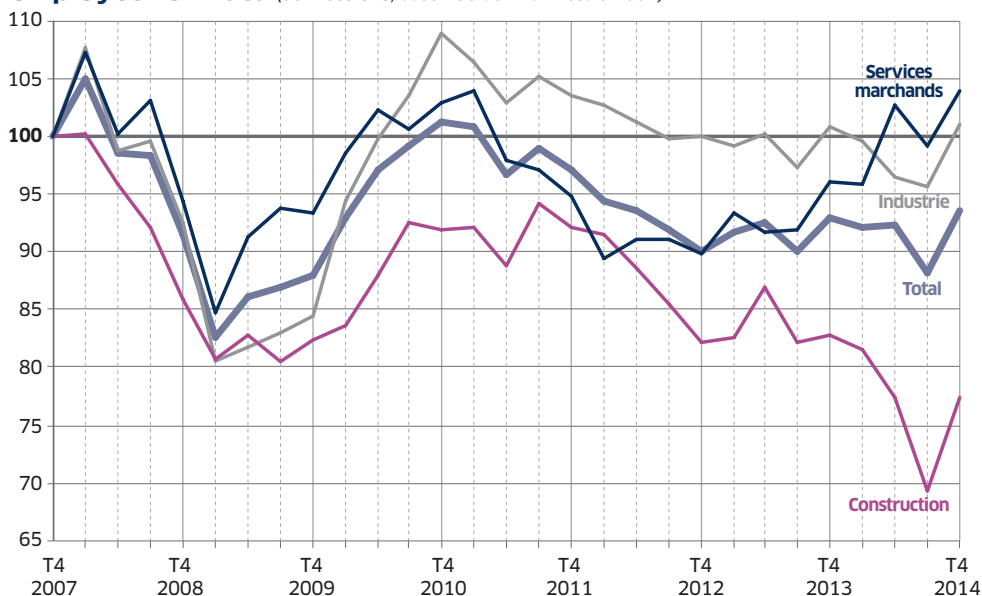
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim -

Traitements (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur) : Direccte Paca / Sese

Les séries de l'intérim à l'agence rattachent l'intérimaire à l'agence qui l'emploie, même si l'établissement chez qui celui-ci réalise sa mission se situe dans une autre région. Ce sont ces séries que la Direccte Paca utilise pour réaffecter l'intérim au secteur d'activité employeur. Elles permettent de rester en cohérence avec les estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee où l'intérim est calculé à partir de la série Dares du nombre de contrats en cours à l'agence d'intérim.

Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire réaffecté au secteur d'activité employeur en Paca (données CVS, base 100 au 4^e trimestre 2007)

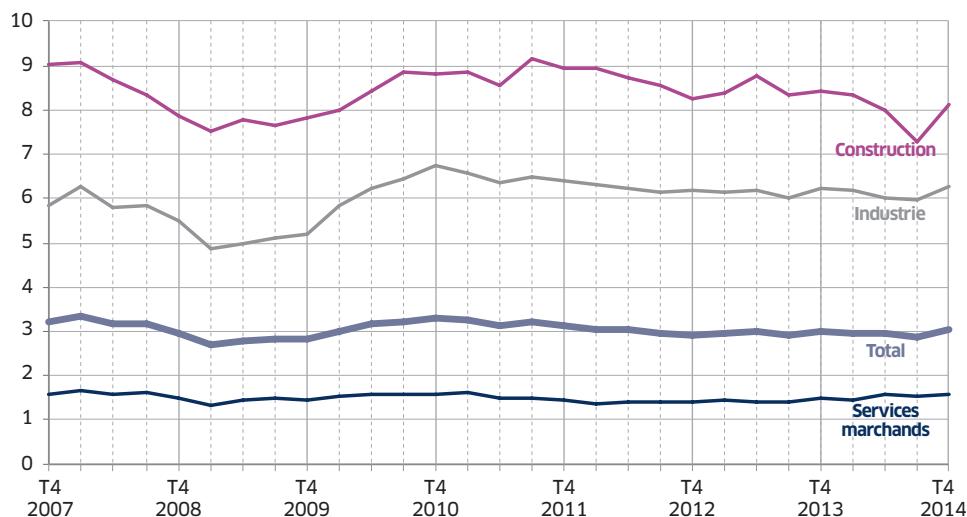


Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur) : Direccte Paca / Sese

Taux de recours⁽¹⁾ à l'intérim par secteur d'activité en Paca (données CVS, en %)



⁽¹⁾ Rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et l'effectif total du secteur (y compris intérim)

Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS et réaffectation de l'intérim au secteur d'activité employeur) : Direccte Paca / Sese

Les séries d'intérim à l'établissement utilisateur sont les plus pertinentes pour observer l'intérim régional et infra-régional, puisqu'elles permettent de localiser précisément le salarié intérimaire à son lieu de travail. Le nombre de contrats en cours est l'indicateur qui se rapproche le plus de la notion de stock d'intérimaires. Il se différencie de la notion d'équivalent-emplois à temps plein qui donne une idée de volume moyen d'intérim. Les contrats conclus mesurent le flux d'entrées de l'emploi intérimaire.

Évolution trimestrielle de l'intérim en Paca (données CVS, base 100 au 4^e trimestre 2007)



⁽¹⁾ Missions dont la date de début appartient au trimestre considéré

⁽²⁾ Moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution à la fin du trimestre, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents (généralement les 5 derniers jours ouvrés)

⁽³⁾ Rapport entre le nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires et le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année

Sources : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution trimestrielle du nombre de contrats intérimaires en cours⁽¹⁾ en fin de trimestre (données CVS, base 100 au 4^e trimestre 2007)



⁽¹⁾ Moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution à la fin du trimestre, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents (généralement les 5 derniers jours ouvrés)

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Contrats intérimaires en cours⁽¹⁾ en fin de trimestre par secteur d'activité, au 31/12/2014 (données CVS)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	757	638	5 237	16 380	3 701	4 069	30 782	550 740
Agriculture (en %)	0,4	0,0	0,4	0,4	0,5	1,9	0,6	0,5
Industrie (en %)	39,0	13,0	26,2	29,7	24,6	34,9	29,1	44,2
Construction (en %)	37,9	63,0	26,5	25,8	34,5	20,5	27,4	19,4
Services (en %)	22,7	24,0	46,8	44,0	40,3	42,6	42,9	35,9

⁽¹⁾ Moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution à la fin du trimestre, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents (généralement les 5 derniers jours ouvrés)

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution des contrats intérimaires en cours⁽¹⁾ en fin de trimestre par secteur d'activité, entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total	-21,0	26,8	-0,2	-0,1	5,0	-13,1	-1,7	-0,3
Agriculture	0,0	-0,0	23,5	25,9	-9,1	-18,1	0,0	-5,2
Industrie	-32,8	31,7	-1,9	-3,2	18,8	-12,9	-4,0	2,8
Construction	-6,5	20,4	-6,6	-11,5	-5,3	-26,9	-10,4	-11,6
Services	-17,7	44,3	4,7	10,5	7,6	-4,3	6,7	3,1

⁽¹⁾ Moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution à la fin du trimestre, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents (généralement les 5 derniers jours ouvrés)

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Volume de travail temporaire⁽¹⁾ par secteur d'activité, en 2014 (données CVS, moyenne annuelle des équivalents emplois à temps plein)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	685	566	5 055	15 480	3 332	3 877	28 996	515 135
Agriculture (en %)	0,4	0,1	0,4	0,4	0,7	2,2	0,6	0,5
Industrie (en %)	46,3	10,9	24,9	30,6	22,7	33,8	29,1	43,7
Construction (en %)	30,0	64,5	25,3	25,6	32,1	21,3	26,6	19,4
Services (en %)	23,2	24,6	49,5	43,5	44,5	42,7	43,7	36,4

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires et le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution du volume de travail temporaire⁽¹⁾ par secteur d'activité, entre 2013 et 2014 (données CVS, moyenne annuelle en % des équivalents emplois à temps plein)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total	-16,5	15,9	-4,4	-1,5	-2,3	-3,1	-2,5	1,8
Agriculture	-17,8	32,1	6,9	19,8	-6,1	30,8	17,9	8,5
Industrie	-14,1	3,6	-3,9	-2,2	-3,1	-7,6	-3,8	4,2
Construction	-26,7	12,6	-13,9	-10,0	-15,9	-9,9	-11,3	-8,4
Services	-4,5	33,3	1,0	4,7	11,2	3,3	4,6	5,0

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires et le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Contrats intérimaires en cours⁽¹⁾ en fin de trimestre par secteur d'activité détaillé, au 31/12/2014 (données CVS)

	Paca		France métropolitaine	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	194	0,0	2 640	-5,2
Industrie	8 952	-4,0	243 404	2,8
Fabrication d'autres produits industriels	3 794	-4,2	112 694	2,7
Cokéfaction et raffinage ; industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1 915	4,4	18 827	-0,8
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 393	-0,3	46 755	5,4
Fabrication de matériels de transport	1 128	-17,1	32 386	12,2
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	722	-6,8	32 743	-6,3
Construction	8 424	-10,4	107 019	-11,6
Services	13 212	6,7	197 676	3,1
Transports et entreposage	4 187	7,2	64 569	9,6
Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles	3 218	6,0	51 914	0,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 503	6,1	39 724	-3,4
Information et communication	912	12,7	5 478	-2,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	809	-11,6	10 374	6,1
Hébergement et restauration	748	4,6	9 170	9,9
Activités financières et d'assurance	522	57,2	8 804	-0,4
Autres activités de services	196	8,9	5 429	7,7
Activités immobilières	117	-9,3	2 213	0,1
Total	30 782	-1,7	550 740	-0,3

⁽¹⁾ Moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution à la fin du trimestre, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents (généralement les 5 derniers jours ouvrés)

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Contrats conclus⁽¹⁾, en 2014 (données CVS)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	22 981	14 056	160 366	447 125	100 525	135 702	880 755	16 732 402
Évolution annuelle (en %)	-9,0	25,3	-1,3	4,4	-7,8	-6,5	-0,1	3,6

⁽¹⁾ Missions dont la date de début appartient à l'année considérée

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Taux de rotation = (taux d'entrée + taux de sortie) / 2
 Taux d'entrée = entrées dans l'année / effectif moyen de l'année
 Taux de sortie = sorties dans l'année / effectif moyen de l'année
 Taux d'évolution = taux d'entrée - taux de sortie

Mouvements d'entrée et de sortie par secteur d'activité, en 2014 (données brutes, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Taux de rotation	63,2	109,2	88,7	81,3	71,0	66,1	80,1
Industrie	19,2	32,9	21,0	17,4	27,2	27,6	20,9
Construction	24,2	19,3	22,2	24,5	15,7	24,7	22,0
Services	75,3	124,5	103,9	98,5	84,3	78,0	95,7
Taux d'entrée	62,7	107,8	88,7	81,4	70,5	65,9	80,0
Industrie	16,9	33,3	21,5	17,3	24,9	26,7	20,4
Construction	18,1	19,2	20,4	22,3	12,9	24,4	20,0
Services	75,9	122,9	104,0	98,9	84,3	78,0	95,9
Taux de sortie	63,6	110,5	88,7	81,1	71,5	66,2	80,2
Industrie	21,5	32,5	20,4	17,6	29,5	28,4	21,4
Construction	30,2	19,5	24,0	26,6	18,4	25,0	24,1
Services	74,7	126,1	103,8	98,1	84,3	78,0	95,5
Taux d'évolution	-0,9	-2,8	0,0	0,3	-1,0	-0,3	-0,2
Industrie	-4,7	0,8	1,1	-0,4	-4,5	-1,7	-0,9
Construction	-12,1	-0,3	-3,6	-4,3	-5,6	-0,6	-4,1
Services	1,2	-3,3	0,2	0,8	0,0	-0,1	0,3

Note : taux calculés pour 100 salariés employés en début d'année

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO - **Traitements :** Direccte Paca / Sese

Mouvements d'entrée et de sortie selon le secteur d'activité et la taille des établissements en Paca, en 2014 (données brutes, en %)

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 salariés et plus	Total
Taux de rotation	82,2	69,1	98,6	103,6	63,3	80,1
Industrie	39,4	25,0	20,3	16,3	9,8	20,9
Construction	28,7	21,4	15,7	10,8	12,4	22,0
Services	93,2	81,6	117,3	127,0	82,5	95,7
Taux d'entrée	81,5	69,4	98,4	103,6	63,7	80,0
Industrie	38,0	24,4	20,0	16,6	9,6	20,4
Construction	24,2	20,9	15,7	9,2	12,8	20,0
Services	93,1	82,0	117,1	127,1	83,1	95,9
Taux de sortie	83,0	68,9	98,8	103,6	62,9	80,2
Industrie	40,8	25,6	20,6	16,1	10,1	21,4
Construction	33,2	21,9	15,7	12,4	12,0	24,1
Services	93,4	81,1	117,5	127,0	82,0	95,5
Taux d'évolution	-1,5	0,5	-0,4	0,0	0,8	-0,2
Industrie	-2,8	-1,2	-0,6	0,5	-0,5	-0,9
Construction	-9,0	-1,0	0,0	-3,2	0,8	-4,1
Services	-0,3	1,0	-0,4	0,2	1,2	0,3

Note : taux calculés pour 100 salariés employés en début d'année

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO - **Traitements :** Direccte Paca / Sese

Mouvements d'entrée et de sortie par secteur d'activité détaillé en Paca, en 2014 (données brutes, en %)

	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'évolution
Industrie	20,9	20,4	21,4	-0,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	41,0	39,7	42,2	-2,6
Fabrication d'autres produits industriels	21,1	20,7	21,5	-0,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	16,5	16,4	16,6	-0,3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	11,2	11,2	11,2	0,0
Fabrication de matériels de transport	7,3	6,8	7,8	-1,0
Cokéfaction et raffinage	5,6	5,4	5,7	-0,3
Construction	22,0	20,0	24,1	-4,1
Services	95,7	95,9	95,5	0,3
Autres activités de services	240,3	241,6	239,0	2,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	149,1	149,4	148,7	0,7
Hébergement et restauration	127,8	127,8	127,9	-0,1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	98,8	98,8	98,8	0,0
Information et communication	58,3	58,2	58,4	-0,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	47,9	47,7	48,1	-0,4
Transports et entreposage	39,6	40,4	38,8	1,6
Activités financières et d'assurance	30,0	30,7	29,3	1,4
Activités immobilières	24,9	23,5	26,3	-2,8
Total	80,1	80,0	80,2	-0,2

Note : taux calculés pour 100 salariés employés en début d'année

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO - **Traitements :** Direccte Paca / Sese

Répartition des salariés selon le sexe, l'âge et le motif d'entrée et de sortie, en 2014 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Entrées (en nombre)	16 939	35 946	236 778	428 861	134 902	78 508	931 933
Hommes (en %)	37,9	42,5	49,7	42,2	39,8	41,9	43,7
Femmes (en %)	62,1	57,5	50,3	57,8	60,2	58,1	56,3
Âgés de moins de 25 ans (en %)	37,8	26,8	24,7	26,6	32,5	34,8	27,9
Hommes (en %)	15,2	11,3	11,0	10,1	12,4	14,1	11,1
Femmes (en %)	22,6	15,5	13,7	16,5	20,1	20,7	16,7
Âgés de 25 à 49 ans (en %)	47,3	54,2	57,5	56,3	52,6	49,5	55,3
Hommes (en %)	17,4	23,8	29,9	24,8	21,9	21,0	25,2
Femmes (en %)	29,9	30,5	27,7	31,5	30,7	28,5	30,1
Âgés de 50 ans et plus (en %)	14,9	19,0	17,8	17,1	14,9	15,7	16,8
Hommes (en %)	5,3	7,4	8,8	7,4	5,5	6,7	7,4
Femmes (en %)	9,6	11,6	8,9	9,7	9,3	8,9	9,5
CDD (en %)	85,8	92,8	84,5	86,1	85,1	85,3	85,7
CDI (en %)	11,6	6,7	14,0	12,2	13,1	13,4	12,7
Transferts (en %)	2,6	0,6	1,4	1,7	1,8	1,3	1,6
Sorties (en nombre)	16 928	36 761	236 949	427 671	136 663	79 068	934 039
Hommes (en %)	40,8	42,1	50,0	42,6	40,4	42,0	44,0
Femmes (en %)	59,2	57,9	50,0	57,4	59,6	58,0	56,0
Âgés de moins de 25 ans (en %)	31,2	25,8	22,8	24,8	30,3	31,5	25,8
Hommes (en %)	11,7	10,5	10,2	9,3	11,6	12,6	10,3
Femmes (en %)	19,5	15,3	12,6	15,4	18,6	18,9	15,5
Âgés de 25 à 49 ans (en %)	51,1	54,3	57,6	56,1	52,0	50,1	55,2
Hommes (en %)	21,8	23,5	29,9	24,9	21,7	21,3	25,3
Femmes (en %)	29,2	30,8	27,7	31,2	30,3	28,8	29,9
Âgés de 50 ans et plus (en %)	17,7	19,9	19,6	19,1	17,7	18,3	19,0
Hommes (en %)	7,2	8,1	9,9	8,3	7,0	8,0	8,5
Femmes (en %)	10,5	11,8	9,7	10,8	10,7	10,3	10,5
Fin de CDD (en %)	73,3	86,0	78,5	80,3	76,8	76,2	79,1
Démission (en %)	9,7	5,4	8,2	6,8	8,4	7,7	7,5
Fin de période d'essai (en %)	2,2	1,2	3,2	2,4	3,5	3,0	2,8
Licenciement non économique (en %)	2,8	0,9	2,6	2,7	2,9	3,6	2,7
Rupture conventionnelle (en %)	3,5	1,4	2,1	2,3	3,0	3,1	2,4
Transfert (en %)	2,1	2,1	2,2	2,2	2,0	2,3	2,2
Retraite (en %)	2,5	1,1	1,0	1,3	1,3	1,4	1,2
Licenciement économique (en %)	1,5	0,2	0,6	0,4	0,5	0,9	0,5
Autres (en %)	2,4	1,7	1,4	1,6	1,7	1,9	1,6
Solde⁽¹⁾ (en nombre)	+11	-815	-171	+1 190	-1 761	-560	-2 106

⁽¹⁾ Entrées-sorties

Champ : établissements de 1 salarié et plus du secteur concurrentiel (hors agriculture)

Source : Dares, EMMO-DMMO - Traitements : Direccte Paca / Sese

Avertissement : au 1^{er} janvier 2013, la gestion de la DOETH (Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés) a été transférée à l'Agefiph (Association de gestion de fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Ce transfert a eu un impact sur les modalités de gestion et de contrôle de la DOETH au titre des années 2011 et suivantes. À la date de la mise à jour des *Chiffres clés*, seules les données portant sur l'exercice 2011 sont consolidées au niveau régional. Celles de l'année 2012 ne sont pas encore fiabilisées et ne peuvent être diffusées. Les données présentées ici sont donc une actualisation des données 2011 déjà publiées dans la précédente édition des *Chiffres clés*. Elles sont définitives.

Établissements assujettis à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, en 2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Total (en nombre)	163	189	1 469	2 879	1 005	789	6 494
Effectif d'assujettissement ⁽¹⁾	9 219	9 954	114 716	266 203	67 048	52 261	519 401
Nombre théorique ⁽²⁾ de travailleurs handicapés que les établissements devraient employer	474	498	6 108	14 467	3 503	2 727	27 777
Obligation attendue ⁽³⁾ (en %)	5,1	5,0	5,3	5,4	5,2	5,2	5,3
Travailleurs handicapés employés (en nombre)	545	485	4 705	10 636	2 807	2 432	21 610
Travailleurs handicapés employés (en équivalent temps plein ⁽⁴⁾)	399	348	3 511	7 967	2 149	1 800	16 173
Établissements assujettis n'ayant pas signé d'accord (en nombre)	149	167	1 225	2 485	872	705	5 603
Effectif d'assujettissement ⁽¹⁾	8 382	8 596	85 040	199 575	50 657	44 188	396 438
Travailleurs handicapés employés (en nombre)	479	391	3 192	7 437	2 039	2 020	15 558
Travailleurs handicapés employés (en équivalent temps plein ⁽⁴⁾)	340	283	2 398	5 562	1 566	1 513	11 663
Taux d'emploi en équivalent temps plein ⁽⁵⁾ (en %)	4,1	3,3	2,8	2,8	3,1	3,4	2,9

⁽¹⁾ Nombre total de salariés de chaque établissement mesuré en équivalent temps plein, calculé selon l'article L.1111-2 du Code du travail

⁽²⁾ Pour chaque établissement, correspond à 6 % de l'effectif d'assujettissement arrondi à l'unité inférieure

⁽³⁾ Rapport entre le nombre théorique de travailleurs handicapés et l'effectif d'assujettissement

⁽⁴⁾ Effectifs bénéficiaires au prorata du temps de travail, de la durée de présence et de la durée de validité de la reconnaissance du handicap

⁽⁵⁾ Rapport entre le nombre de travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein et l'effectif d'assujettissement

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial

Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des établissements assujettis selon les modalités de réponse à l'Obligation d'emploi, en 2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Total (en nombre)	163	189	1 469	2 879	1 005	789	6 494
Emploi direct de travailleurs handicapés (en %)	84,0	70,4	62,6	65,5	66,9	71,7	66,4
Travailleurs handicapés seulement (en %)	45,4	35,4	30,8	29,2	38,9	32,8	32,1
Travailleurs handicapés + contrats de sous-traitance avec le secteur protégé (en %)	12,9	13,8	6,5	8,1	7,4	10,8	8,2
Travailleurs handicapés + contrats de sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière à l'Agefiph (en %)	11,0	8,5	9,4	13,1	8,4	12,8	11,3
Travailleurs handicapés + contribution financière à l'Agefiph (en %)	14,7	12,7	15,9	15,1	12,2	15,3	14,8
Pas d'emploi direct de travailleurs handicapés (en %)	7,4	18,0	20,8	20,8	19,9	17,6	19,9
Contribution financière à l'Agefiph seulement (en %)	2,5	9,5	8,8	9,0	9,1	8,2	8,7
Contribution financière à l'Agefiph + contrats de sous-traitance avec le secteur protégé (en %)	4,9	8,5	12,0	11,8	10,8	9,4	11,1
Établissements ayant signé un accord (en %)	8,6	11,6	16,6	13,7	13,2	10,6	13,7

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial

Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des établissements assujettis à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés par secteur d'activité, en 2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Total (en nombre)	160	187	1 449	2 873	1 007	785	6 461
Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	1,2	0,5	0,3	0,2	1,2	1,9	0,6
Industrie (en %)	17,2	6,9	11,0	14,3	10,9	19,3	13,5
Industrie manufacturière (en %)	15,3	4,8	9,1	11,6	8,2	16,2	11,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (en %)	1,8	1,1	1,2	1,7	2,0	2,0	1,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (en %)	0,0	0,5	0,3	0,6	0,4	0,5	0,5
Industries extractives (en %)	0,0	0,5	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3
Construction (en %)	11,7	19,0	8,6	8,7	10,9	8,9	9,4
Services (en %)	69,9	73,5	80,1	76,8	76,9	70,0	76,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (en %)	25,8	22,8	21,0	19,2	25,4	26,0	21,6
Santé humaine et action sociale (en %)	22,7	20,6	14,4	14,2	18,1	12,2	15,0
Hébergement et restauration (en %)	4,9	8,5	12,1	5,7	10,6	6,8	8,1
Transports et entreposage (en %)	6,1	9,5	4,8	9,0	4,7	9,5	7,4
Activités de services administratifs et de soutien (en %)	1,8	1,6	8,3	7,8	4,1	5,1	6,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (en %)	2,5	1,1	6,9	8,3	4,6	2,7	6,4
Information et communication (en %)	0,0	0,5	3,5	3,7	0,9	1,1	2,7
Enseignement (en %)	0,6	1,6	1,5	2,1	1,3	1,5	1,7
Activités immobilières (en %)	1,8	0,5	1,4	1,8	1,9	0,9	1,6
Activités financières et d'assurance (en %)	0,6	0,0	1,1	1,9	1,3	1,3	1,5
Autres activités de services (en %)	1,2	2,1	2,2	1,9	2,3	1,6	2,0
Arts, spectacles et activités récréatives (en %)	0,6	2,1	2,0	0,8	1,1	0,5	1,1
Administration publique (en %)	1,2	2,6	0,9	0,4	0,7	0,8	0,7

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial

Source : Agefiph, DOETH - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus :

"L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2012 : des recrutements plus nombreux en CDD qu'en CDI", Dares Analyses n°83, novembre 2014 : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-083.pdf>

Caractéristiques des bénéficiaires de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, en 2011

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Total (en nombre)	477	389	3 368	7 485	2 053	2 016	15 788
Hommes (en %)	58,6	64,6	58,6	62,1	56,9	63,1	60,8
Femmes (en %)	41,4	35,4	41,4	37,9	43,1	36,9	39,2
Âgés de 15 à 24 ans (en %)	3,1	3,8	2,3	1,9	2,4	2,2	2,2
Âgés de 25 à 39 ans (en %)	20,0	17,6	19,7	19,2	17,4	21,3	19,3
Âgés de 40 à 49 ans (en %)	34,5	31,8	30,8	32,0	31,0	32,5	31,8
Âgés de 50 ans et plus (en %)	42,4	46,8	47,2	46,9	49,1	44,0	46,7
Reconnus comme travailleurs handicapés (en %)	80,4	74,3	69,1	59,5	63,4	65,4	63,8
Accidentés du travail ou victimes de maladie professionnelle (en %)	8,0	16,8	15,0	20,8	19,4	22,3	19,1
Pensionnés d'invalidité (en %)	9,2	4,8	9,8	15,9	10,0	9,5	12,5
Titulaires de la carte d'invalidité (en %)	1,4	3,1	3,2	1,1	2,5	1,1	1,8
Allocataires de l'AAH (en %)	0,6	1,0	2,1	1,4	2,9	0,9	1,7
Mutilés de guerre et assimilés et autres (en %)	0,4	0,0	0,8	1,3	1,8	0,7	1,1
CDI (en %)	83,1	87,0	89,7	91,7	92,2	87,8	90,4
CDD (en %)	7,6	12,2	7,4	5,7	6,3	7,8	6,6
Intérim et autres (en %)	9,4	0,8	3,0	2,7	1,4	4,4	3,0
Temps plein (en %)	70,6	67,2	73,7	70,0	68,3	76,1	71,3
Temps partiel (en %)	29,4	32,8	26,3	30,0	31,7	23,9	28,7
Moins d'un an d'ancienneté (en %)	16,5	12,7	10,8	10,4	11,3	12,1	11,1
Entre un an et moins de deux ans d'ancienneté (en %)	9,8	6,1	9,9	8,0	8,7	8,9	8,6
Deux ans d'ancienneté et plus (en %)	73,7	81,2	79,3	81,6	80,0	78,9	80,3
Chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures (en %)	4,9	2,3	7,9	7,6	4,8	6,6	6,9
Professions intermédiaires (en %)	13,3	15,1	14,6	22,1	13,1	11,7	17,5
Employés (en %)	33,1	37,1	37,8	30,5	40,7	25,6	33,0
Ouvriers (en %)	48,7	45,5	39,7	39,9	41,4	56,1	42,5
Agriculture (en %)	0,6	0,3	0,2	0,1	1,1	1,4	0,5
Industrie (en %)	33,3	5,3	13,0	20,5	12,2	26,7	18,6
Construction (en %)	5,7	16,3	6,9	7,7	8,4	6,8	7,7
Services (en %)	60,4	78,1	79,8	71,6	78,2	65,1	73,2

Note : seule la principale reconnaissance du handicap est retenue ici, mais plusieurs peuvent se cumuler (RQTH, AT-MP, etc.)

Champ : établissements de 20 salariés et plus du secteur privé et du secteur public à caractère industriel et commercial, hors ceux ayant signé un accord relatif à l'insertion des travailleurs handicapés

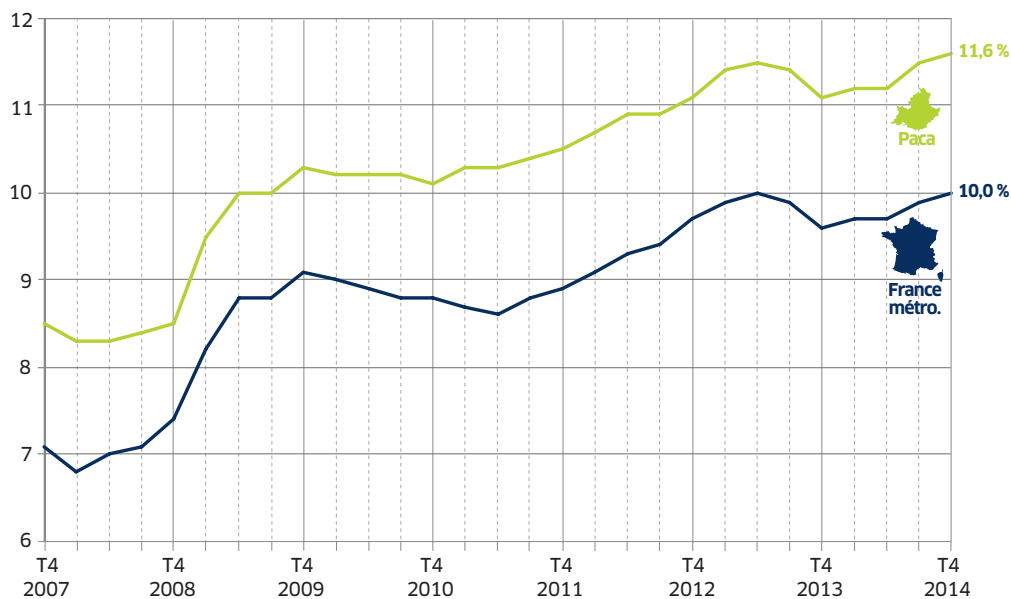
Source : Agefiph, DOETH - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Taux de chômage annuels (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
2009	9,6	7,4	8,4	10,9	9,9	10,4	9,9	8,7
2010	9,8	7,5	8,6	11,3	10,0	10,8	10,2	8,9
2011	10,2	7,9	8,7	11,4	10,1	11,2	10,4	8,8
2012	11,1	8,5	9,5	11,7	10,6	11,9	10,9	9,4
2013	11,6	9,1	10,2	12,0	11,1	12,5	11,4	9,9
2014	11,7	9,1	10,4	11,9	11,2	12,5	11,4	9,8
Évolution 2014/2013 (en points)	0,1	0,0	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,0	-0,1

Note : données provisoires

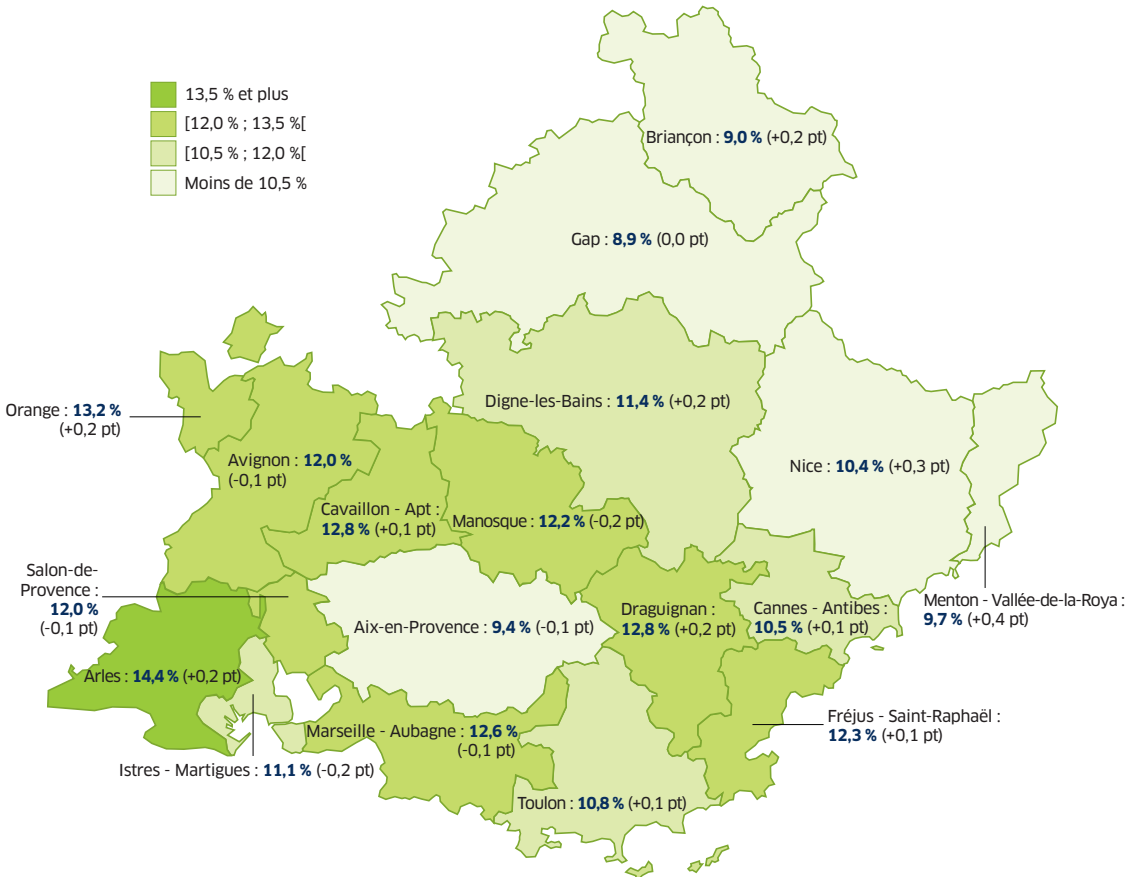
Source : Insee (taux de chômage au sens du BIT pour la France métropolitaine et taux de chômage localisés pour la région et les départements)

Taux de chômage trimestriels (données CVS, en %)

Note : données provisoires

Source : Insee (taux de chômage au sens du BIT pour la France métropolitaine et taux de chômage localisé pour la région)

Taux de chômage par zone d'emploi, en 2014 (données CVS, moyennes annuelles en % et évolutions sur un an en points)



Note : données provisoires ; pour chaque zone d'emploi, les évolutions entre 2013 et 2014 sont représentées entre parenthèses
Source : Insee (taux de chômage localisés)

Demandeurs d'emploi par catégorie, au 31/12/2014 (données CVS, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
A	9 980	7 173	68 356	132 426	61 533	38 415	317 883	3 500 700
B, C	4 666	4 623	24 213	52 893	24 436	17 875	128 706	1 715 300
A, B, C	14 645	11 796	92 569	185 319	85 969	56 290	446 589	5 216 000
D	804	808	4 956	9 636	4 870	2 912	23 986	279 700
E	954	943	8 136	12 719	8 097	3 363	34 212	382 200
A, B, C, D, E	16 403	13 547	105 661	207 675	98 936	62 565	504 787	5 877 900

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie, au 31/12/2014 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
A	60,8	53,0	64,7	63,8	62,2	61,4	63,0	59,6
B, C	28,4	34,1	22,9	25,5	24,7	28,6	25,5	29,2
A, B, C	89,3	87,1	87,6	89,2	86,9	90,0	88,5	88,7
D	4,9	6,0	4,7	4,6	4,9	4,7	4,8	4,8
E	5,8	7,0	7,7	6,1	8,2	5,4	6,8	6,5
A, B, C, D, E	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par catégorie, entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014 (données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
A	7,0	5,6	7,7	5,3	5,6	6,5	6,1	5,7
B, C	2,5	18,7	11,6	6,3	10,0	7,2	8,3	7,6
A, B, C	5,5	10,4	8,7	5,6	6,8	6,7	6,7	6,3
D	0,1	2,7	7,3	0,5	7,5	4,9	3,8	0,4
E	15,6	2,9	1,1	12,4	-0,1	3,6	5,4	0,0
A, B, C, D, E	5,7	9,3	8,0	5,7	6,2	6,4	6,5	5,6

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Caractéristiques des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, au 31/12/2014

(données CVS, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	7 306	5 847	47 565	96 324	42 141	28 321	227 504	2 616 100
Femmes	7 340	5 949	45 004	88 995	43 828	27 969	219 085	2 599 900
Âgés de moins de 25 ans	2 153	1 698	11 305	24 637	12 887	8 426	142 106	1 641 600
Hommes	1 125	886	5 990	13 245	6 756	4 321	32 322	410 100
Femmes	1 028	812	5 315	11 393	6 131	4 105	28 784	381 500
Âgés de 25 à 49 ans	8 786	7 508	57 685	119 585	51 851	34 856	280 272	3 258 600
Hommes	4 467	3 789	29 771	61 852	25 295	17 571	142 746	1 641 100
Femmes	4 319	3 719	27 915	57 733	26 555	17 285	137 526	1 617 500
Âgés de 50 ans et plus	3 706	2 590	23 579	41 097	21 231	13 008	105 211	1 165 800
Hommes	1 713	1 172	11 805	21 227	10 090	6 428	52 436	564 900
Femmes	1 992	1 418	11 774	19 870	11 142	6 580	52 776	600 900
Inscrits depuis moins d'un an	8 425	7 441	57 867	105 859	52 859	32 587	265 038	2 963 700
Inscrits depuis un an et plus	6 220	4 356	34 702	79 460	33 109	23 703	181 551	2 252 300
<i>dont inscrits depuis deux ans et plus</i>	3 266	2 105	16 976	42 378	16 348	12 497	93 570	1 213 900
Total	14 645	11 796	92 569	185 319	85 969	56 290	446 589	5 216 000

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, au 31/12/2014

(données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	49,9	49,6	51,4	52,0	49,0	50,3	50,9	50,2
Femmes	50,1	50,4	48,6	48,0	51,0	49,7	49,1	49,8
Âgés de moins de 25 ans	14,7	14,4	12,2	13,3	15,0	15,0	13,7	15,2
Hommes	7,7	7,5	6,5	7,1	7,9	7,7	7,2	7,9
Femmes	7,0	6,9	5,7	6,1	7,1	7,3	6,4	7,3
Âgés de 25 à 49 ans	60,0	63,7	62,3	64,5	60,3	61,9	62,8	62,5
Hommes	30,5	32,1	32,2	33,4	29,4	31,2	32,0	31,5
Femmes	29,5	31,5	30,2	31,2	30,9	30,7	30,8	31,0
Âgés de 50 ans et plus	25,3	22,0	25,5	22,2	24,7	23,1	23,6	22,4
Hommes	11,7	9,9	12,8	11,5	11,7	11,4	11,7	10,8
Femmes	13,6	12,0	12,7	10,7	13,0	11,7	11,8	11,5
Inscrits depuis moins d'un an	57,5	63,1	62,5	57,1	61,5	57,9	59,3	56,8
Inscrits depuis un an et plus	42,5	36,9	37,5	42,9	38,5	42,1	40,7	43,2
<i>dont inscrits depuis deux ans et plus</i>	22,3	17,8	18,3	22,9	19,0	22,2	21,0	23,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, entre le

31/12/2013 et le 31/12/2014 (données CVS, en %)

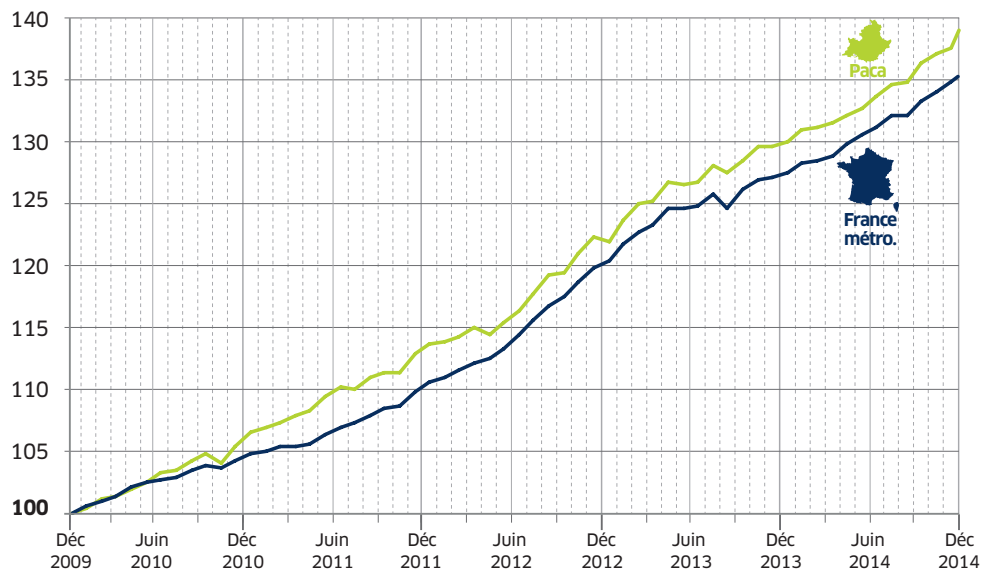
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hommes	7,7	11,3	9,2	6,6	7,6	7,2	7,6	6,9
Femmes	3,3	9,5	8,2	4,4	6,1	6,1	5,8	5,8
Âgés de moins de 25 ans	0,2	7,5	4,8	0,6	3,3	1,6	2,2	2,6
Hommes	-0,8	5,2	5,0	1,1	3,4	2,4	2,5	3,2
Femmes	1,3	10,1	4,5	0,0	3,1	0,8	1,9	2,0
Âgés de 25 à 49 ans	4,4	10,6	8,0	4,8	5,7	5,8	5,8	5,9
Hommes	8,7	12,7	8,9	6,1	7,0	6,6	7,1	6,6
Femmes	0,3	8,4	7,0	3,4	4,5	4,9	4,5	5,2
Âgés de 50 ans et plus	11,7	11,9	12,7	11,3	11,9	13,0	12,0	10,4
Hommes	11,5	11,8	12,5	12,2	12,1	12,7	12,3	10,9
Femmes	11,9	12,0	12,9	10,5	11,7	13,3	11,7	9,9
Inscrits depuis moins d'un an	1,2	8,1	6,1	4,2	3,8	4,2	4,5	4,0
Inscrits depuis un an et plus	11,9	14,6	13,4	7,4	12,1	10,3	10,1	9,6
<i>dont inscrits depuis deux ans et plus</i>	16,8	18,2	21,3	10,7	18,5	15,4	14,8	15,3
Total	5,5	10,4	8,7	5,6	6,8	6,7	6,7	6,3

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Avertissement : En raison de la défaillance dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi, le nombre des sorties pour défaut d'actualisation enregistrées au mois d'août 2013 a été inhabituellement élevé, ce qui a eu un impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin août 2013.

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C

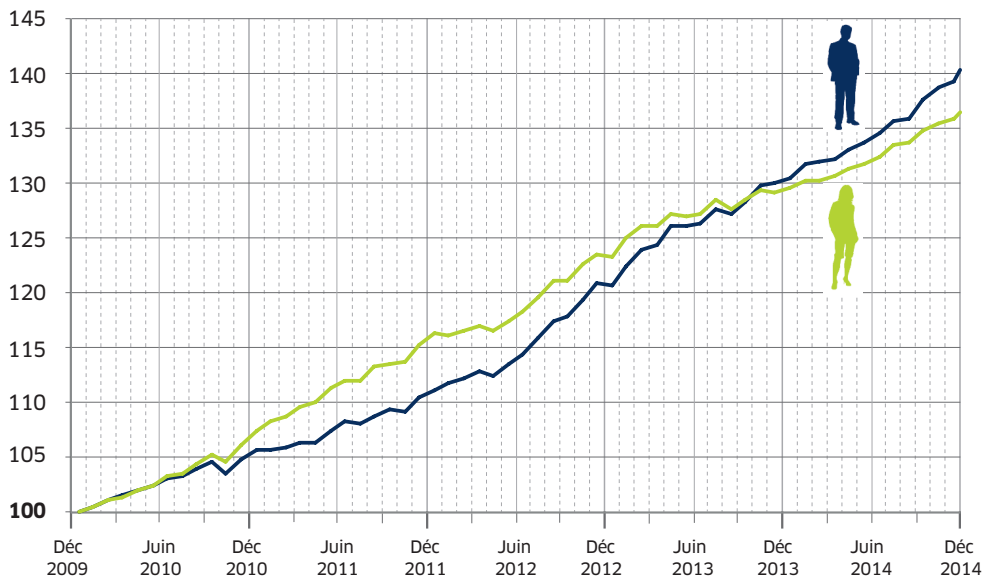
(données CVS, base 100 au 31/12/2009)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

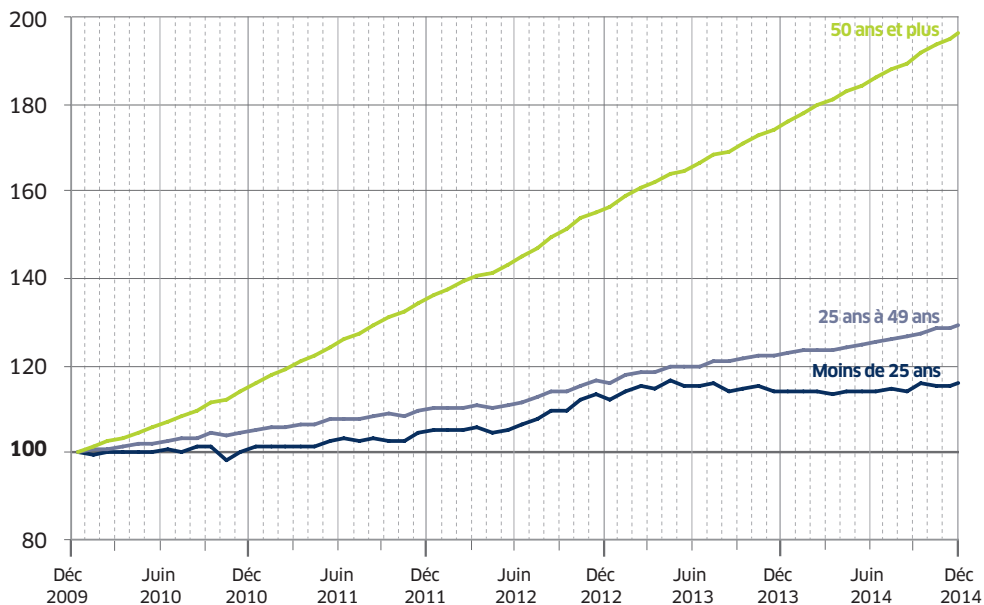
Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C en Paca, par sexe

(données CVS, base 100 au 31/12/2009)



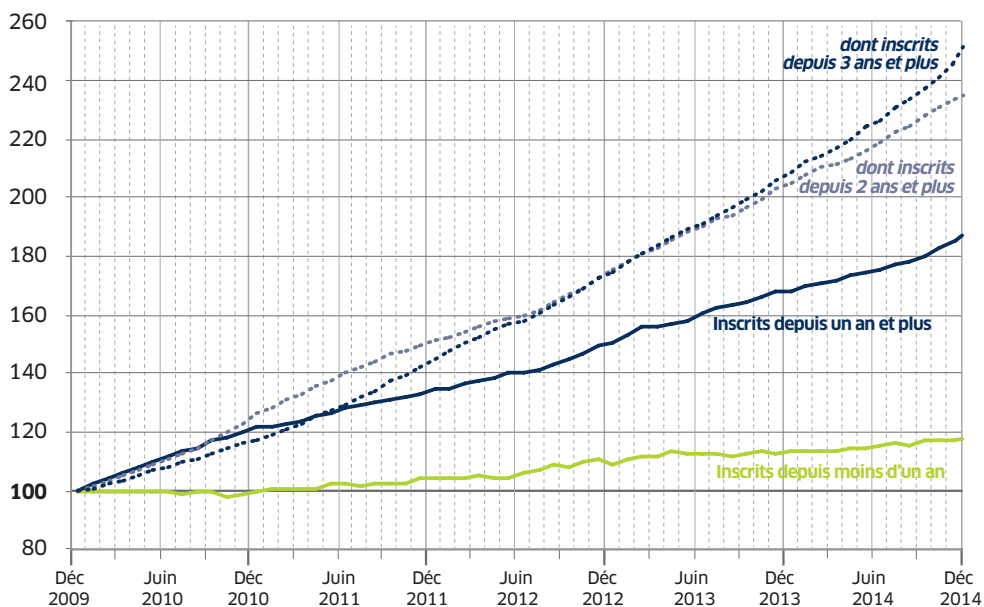
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C en Paca, par tranche d'âge (données CVS, base 100 au 31/12/2009)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C en Paca, par ancienneté (données CVS, base 100 au 31/12/2009)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C par zone d'emploi, au 31/12/2014
 (données CVS)

	Total		Moins de 25 ans		50 ans et plus		Femmes		Inscrits depuis un an et plus	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)	Part (en %)	Évolution sur un an (en %)
Digne-les-Bains	6 349	7,9	15,3	6,6	25,3	14,2	50,3	7,8	43,1	13,6
Manosque	7 780	4,3	14,7	-3,5	25,5	13,5	49,7	0,8	43,2	10,4
Briançon	3 525	14,4	13,0	4,9	19,5	14,0	51,3	14,7	31,4	26,0
Gap	8 382	8,5	14,6	8,5	22,6	8,6	50,3	6,5	38,2	11,5
Cannes -Antibes	35 672	8,6	12,4	3,9	26,5	11,7	49,8	7,7	37,0	12,2
Menton - Vallée-de-la-Roya	6 173	8,3	11,1	-2,3	26,4	16,8	49,9	5,3	36,9	14,4
Nice	52 692	8,9	12,3	6,7	24,9	13,0	47,8	9,0	37,6	13,6
Aix-en-Provence	31 383	7,1	13,8	3,4	22,5	9,6	51,6	5,9	40,4	8,8
Arles	8 415	4,8	14,7	3,8	24,9	7,7	48,2	3,5	41,9	4,3
Marseille - Aubagne	124 418	5,2	12,7	-0,2	21,9	11,8	46,7	3,8	43,5	7,4
Istres - Martigues	12 759	5,0	15,7	-0,7	20,8	10,6	51,5	5,7	43,2	7,3
Salon-de-Provence	11 842	5,8	15,5	3,2	22,2	9,6	51,7	4,9	42,2	8,0
Draguignan	10 385	8,8	15,4	-0,3	24,9	14,2	51,7	6,4	40,5	15,5
Fréjus - Saint-Raphaël	15 862	7,7	13,8	5,5	26,0	16,0	51,5	7,6	33,3	18,8
Toulon	50 529	5,8	15,3	2,0	24,2	10,7	50,5	5,5	39,6	9,8
Cavaillon - Apt	7 660	6,2	14,2	2,7	24,7	11,2	50,3	4,2	42,1	13,4
Orange	9 671	6,5	16,1	1,5	23,5	12,9	50,7	4,7	43,6	11,9
Avignon (partie Paca)	42 707	7,3	14,8	1,4	23,4	13,8	49,3	7,1	41,9	10,2
Paca	446 589	6,7	13,7	2,2	23,6	12,0	49,1	5,8	40,7	10,1

Note : la somme des zones d'emploi n'est pas égale au total régional car certains demandeurs d'emploi de Paca n'ont pas pu être affectés à une zone d'emploi en particulier

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - **Traitements** (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese

Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C par Zone urbaine sensible (ZUS), au 31/12/2014 (données brutes)

	Commune	Quartier	Ensemble		Moins de 26 ans		
			Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)	
04	Digne-les-Bains	Le Pigeonnier, Barbejas	113	-3,4	19	-20,8	
	Total ZUS 04		113	-3,4	19	-20,8	
	Total 04		15 011	5,5	2 685	-1,0	
05	Total 05 (Pas de ZUS)		11 536	10,8	2 053	8,8	
06	Nice	Saint-Augustin	1 426	8,7	306	14,2	
		Saint-Charles, Bon Voyage, Pasteur, Mont-Gros	2 797	11,1	552	16,5	
		Trachel	1 251	8,2	167	2,5	
	Nice/Saint-André	L'Ariane	1 476	12,1	286	4,8	
	Vallauris	La Zaine	121	6,1	21	0,0	
	Total ZUS 06		7 071	10,2	1 332	11,1	
Total 06		96 016	8,5	15 168	5,2		
13	Aix-en-Provence	Beisson	185	10,8	21	0,0	
		Corsy	192	14,3	28	-12,5	
		Jas de Bouffan	1 537	10,7	290	5,1	
	Arles	Barriol	644	1,6	105	-7,9	
		Griffeuille	525	3,3	98	-1,0	
		Trébon	462	-1,5	97	-1,0	
	La Ciotat	Abeille, La Maurelle, Matagots	296	0,3	52	-11,9	
		Centre	616	-2,2	111	-15,9	
		Fardeloup	nd	nd	nd	nd	
		Marseille 10 ^e et 11 ^e	Vallée de l'Huveaune : Rouguière, Saint-Marcel	1 327	3,8	267	7,7
		Marseille 11 ^e et 12 ^e	Air Bel	599	7,7	138	14,0
		Marseille 12 ^e et 13 ^e	La Rose, Frais Vallon, Le Petit Séminaire	1 801	0,2	314	-14,7
		Marseille 13 ^e	Malpassé, Saint-Jérôme	1 893	-0,3	341	-9,1
		Marseille 14 ^e et 15 ^e	Saint-Barthélémy, Le Canet, Delorme Paternelle	5 365	3,2	965	0,9
		Marseille 15 ^e et 16 ^e	Nord Littoral : Plan d'Aou, La Bricarde, La Castellanne, Le Vallon, Mourepiane	1 904	3,4	340	-5,8
			Quinzième Sud : Consolat, Viste, Aygaldes	2 694	5,5	451	-0,4
		Marseille 15 ^e	Saint-Antoine Est : La Savine, Notre Dame Limite	1 711	-4,6	301	-12,2
		Marseille 16 ^e	L'Estaque, Saumaty	532	13,2	85	0,0
		Marseille 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e et 6 ^e	Centre Nord	8 992	5,7	1 141	1,1
		Marseille 3 ^e et 15 ^e	Saint-Mauront, Bellevue, Cabucelle	1 917	7,4	299	-1,6
		Marseille 9 ^e	Les Hauts de Mazargues	642	1,7	122	-3,9
	Miramas	Quartier Nord	1 103	7,0	244	20,8	
	Port-de-Bouc	La Lèque, Les Aigues Douces	387	1,3	87	-19,4	
		Les Amarantes	116	-10,1	29	-6,5	
		Les Comtes	121	-14,2	26	-13,3	
	Port-St-Louis-du-Rhône	Vauban	115	10,6	30	7,1	
	Salon-de-Provence	La Monaque	293	5,8	52	13,0	
		Les Canourgues	1 193	4,2	235	-2,5	
	Tarascon	Centre, Les Ferrages	780	6,4	135	-9,4	
Total ZUS 13			37 942	3,9	6 404	-2,0	
Total 13			187 779	5,5	31 757	1,2	
83	Fréjus	La Gabelle	523	9,6	109	-12,1	
	La Seyne-sur-Mer	Quartiers Est : Les Mouissèques, La Rouve	491	6,0	101	-3,8	
		Z.U.P. de Berthe	1 609	0,3	370	-5,6	
	Toulon	Centre Ancien	1 390	7,7	256	11,8	
		La Beaucaire	510	8,3	111	1,8	
		Le Jonquet, La Baume, Le Guynemer	244	20,8	59	51,3	
		Sainte-Musse	nd	nd	nd	nd	
Total ZUS 83			4 767	5,7	1 006	0,8	
Total 83			90 492	6,6	16 946	3,3	
84	Avignon	Croix des Oiseaux, Saint-Chamand	1 246	1,8	217	-6,5	
		Monclar	853	5,3	168	-4,5	
		Quartiers Est : Saint-Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel	891	11,4	172	4,2	
	Carpentras	Éléphant, Amandiers	208	8,3	38	11,8	
		Pous du Plan	263	0,0	59	0,0	
	Orange	Quartiers Nord : Fourchesvieilles, Portail Lançon, Aygues	556	3,0	110	-7,6	
Total ZUS 84			4 017	4,9	764	-2,7	
Total 84			57 548	6,6	10 755	2,3	
Total ZUS Paca			53 910	4,9	9 525	-0,2	
Total Paca			458 382	6,6	79 364	2,7	

nd : non déterminé - Source : Pôle emploi - Traitements : Insee

Répartition des flux d'entrées à Pôle emploi par motif, en 2014 (catégories A, B, C, données CVS, en cumul annuel)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	16 804	15 251	120 193	215 033	106 115	64 951	538 347	6 038 700
Fin de contrat à durée déterminée (en %)	31,8	42,7	27,5	21,4	30,2	25,7	25,9	23,5
Licenciement non économique (en %)	6,8	4,6	9,2	7,7	8,5	6,7	8,0	7,9
Reprise d'activité (en %)	8,5	8,9	6,9	7,5	7,3	8,3	7,5	8,3
Première entrée sur le marché du travail (en %)	4,6	3,1	5,1	6,9	5,1	6,0	5,9	6,9
Fin de mission d'intérim (en %)	3,9	2,6	4,1	4,5	3,1	4,2	4,0	5,6
Démission (en %)	2,5	2,3	2,7	2,2	2,7	2,1	2,4	2,6
Licenciement économique ⁽¹⁾ (en %)	1,8	1,8	3,1	2,5	2,6	2,4	2,6	2,7
Autres cas ⁽²⁾ (en %)	40,3	34,0	41,5	47,3	40,5	44,6	43,7	42,5

⁽¹⁾ Y compris fins de convention de reclassement personnalisé (CRP), de conventions de conversion et de projet d'action personnalisée anticipé (PAP)

⁽²⁾ Y compris entrées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), fin d'activité non salariée et ruptures conventionnelles de CDI
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - **Traitements** (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution des flux d'entrées à Pôle emploi par motif, entre 2013 et 2014

(catégories A, B, C, données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total	-1,7	1,5	3,3	1,7	0,8	2,1	1,8	2,4
Fin de contrat à durée déterminée	-7,9	-3,4	1,0	-3,8	-1,7	-4,8	-2,5	-3,6
Licenciement non économique	-2,9	0,5	-6,6	-3,5	-4,5	-3,7	-4,5	-5,2
Reprise d'activité	5,1	10,0	12,8	7,6	3,5	6,6	7,7	8,0
Première entrée sur le marché du travail	9,4	6,5	20,3	19,0	14,1	19,0	17,9	17,0
Fin de mission d'intérim	-0,9	7,8	-1,2	3,1	3,1	-1,8	1,4	2,9
Démission	-8,2	-8,4	-10,3	-8,0	-10,7	-16,4	-10,2	-7,5
Licenciement économique ⁽¹⁾	11,1	1,2	9,0	3,6	10,7	2,3	6,3	4,0
Autres cas ⁽²⁾	1,3	6,0	5,1	2,4	2,2	6,1	3,4	4,9

⁽¹⁾ Y compris fins de convention de reclassement personnalisé (CRP), de conventions de conversion et de projet d'action personnalisée anticipé (PAP)

⁽²⁾ Y compris entrées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), fin d'activité non salariée et ruptures conventionnelles de CDI
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - **Traitements** (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Répartition des flux de sorties de Pôle emploi par motif, en 2014 (catégories A, B, C, données CVS, en cumul annuel)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	15 997	14 392	112 114	203 128	100 007	61 105	506 743	5 686 400
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (en %)	41,5	36,7	42,6	47,8	40,8	43,1	44,2	43,2
Reprise d'emploi déclarée (en %)	22,3	29,4	22,7	17,3	23,3	17,7	20,2	19,4
Radiation administrative (en %)	9,4	5,5	10,5	9,4	11,6	12,7	10,4	10,3
Entrée en stage (en %)	11,1	12,0	7,5	8,5	7,8	8,5	8,3	8,9
Arrêt de recherche (en %)	7,6	7,9	6,8	6,7	7,5	8,2	7,1	7,7
Autres cas ⁽¹⁾ (en %)	8,0	8,4	9,9	10,3	9,0	9,9	9,8	10,5
<i>dont changement d'agence locale pour l'emploi (en %)</i>	<i>4,3</i>	<i>4,5</i>	<i>3,5</i>	<i>3,3</i>	<i>4,3</i>	<i>4,0</i>	<i>3,7</i>	-

⁽¹⁾ Y compris décès, déclaration de situation mensuelle illisible, non validité d'un titre de séjour, longue absence du lieu de résidence (supérieure à 35 jours)

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution des flux de sorties de Pôle emploi par motif, entre 2013 et 2014

(catégories A, B, C, données CVS, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total	1,1	0,6	3,7	0,5	0,7	2,4	1,5	1,9
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	-1,7	-2,5	0,2	-2,4	2,5	-1,2	-0,8	-0,6
Reprise d'emploi déclarée	-0,2	-3,9	2,2	1,4	-3,6	-3,1	-0,4	-2,1
Radiation administrative	20,0	9,3	14,5	1,3	-1,1	18,9	6,4	10,5
Entrée en stage	15,4	13,6	14,3	13,1	10,1	10,6	12,6	13,2
Arrêt de recherche	3,0	6,6	9,3	3,9	2,4	5,9	5,0	6,6
Autres cas ⁽¹⁾	-15,0	3,6	1,3	0,9	-1,9	1,4	0,1	0,4
<i>dont changement d'agence locale pour l'emploi</i>	<i>-0,2</i>	<i>5,3</i>	<i>3,3</i>	<i>1,6</i>	<i>3,2</i>	<i>0,7</i>	<i>2,3</i>	-

⁽¹⁾ Y compris décès, déclaration de situation mensuelle illisible, non validité d'un titre de séjour, longue absence du lieu de résidence (supérieure à 35 jours)

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Dares, Direccte Paca / Sese

Durée moyenne d'inscription des sortants de Pôle emploi (catégories A, B, C, données brutes, en jours)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
2010	217	187	182	217	195	210	203	218
2011	243	212	205	254	223	237	234	245
2012	245	219	215	266	234	256	245	251
2013	266	237	231	275	247	266	258	265
2014	272	243	242	283	259	275	267	277
Évolution 2014/2013	+6	+6	+11	+8	+12	+9	+9	+12

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations d'assurance chômage et du régime de solidarité, au 31/12/2014 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Assurance chômage	8 618	7 487	56 152	98 264	54 778	32 077	257 376	2 930 559
dont femmes (en %)	50,1	50,9	49,1	48,1	51,0	48,9	49,2	49,9
Régime de solidarité	1 402	786	7 841	16 829	7 394	5 547	39 799	480 931
dont femmes (en %)	49,2	49,9	47,8	45,6	47,6	44,5	46,4	43,1
Total	10 020	8 273	63 993	115 093	62 172	37 624	297 175	3 411 490
dont femmes (en %)	50,0	50,8	49,0	47,7	50,6	48,2	48,8	48,9
Part du total des bénéficiaires dans l'ensemble des demandeurs d'emploi (en %)	59,8	62,3	58,6	54,8	60,0	59,0	57,5	57,3

Note : demandeurs d'emploi toutes catégories

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations d'assurance chômage et du régime de solidarité, entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014 (données brutes, en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Assurance chômage	-1,4	4,2	4,1	0,4	3,6	1,3	2,0	1,3
Régime de solidarité	9,9	0,0	10,2	6,7	9,4	5,1	7,6	7,0
Total	0,1	3,8	4,8	1,2	4,3	1,9	2,7	2,1
dont femmes (en points)	-1,2	0,4	-0,4	-0,2	-0,3	-0,2	-0,3	-0,2
Part du total des bénéficiaires dans l'ensemble des demandeurs d'emploi (en points)	-3,4	-3,5	-1,7	-2,4	-1,0	-2,6	-2,0	-2,0

Note : demandeurs d'emploi toutes catégories

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA), au 31/12/2014 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Bénéficiaires du RSA socle	1 453	758	10 464	30 631	10 697	6 465	60 468	638 169
Bénéficiaires du RSA activité	440	215	2 264	5 686	2 345	1 788	12 738	141 323
Bénéficiaires du RSA socle et activité	591	306	2 507	7 218	3 064	1 976	15 662	198 953
Total	2 484	1 279	15 235	43 535	16 106	10 229	88 868	978 445
dont femmes (en %)	54,1	54,6	47,0	48,3	50,3	52,6	49,2	49,8
Part du total des bénéficiaires dans l'ensemble des demandeurs d'emploi (en %)	14,8	9,6	14,0	20,7	15,5	16,0	17,2	16,4

Note : demandeurs d'emploi toutes catégories

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Les entreprises activent de nombreux canaux pour recruter un candidat : Pôle emploi, candidature spontanée, canaux informels, etc. Dans l'ensemble des offres d'emploi proposées, Pôle emploi n'occupe qu'une part de marché très faible. En effet, en rapportant le nombre d'offres qu'il collecte aux déclarations préalables à l'embauche recensées par les Urssaf, on peut estimer le taux de couverture de Pôle emploi à seulement 12 % en Paca, comme au niveau national. Cette part de marché moyenne cache de fortes disparités selon les secteurs d'activité, la qualification ou la nature des contrats.

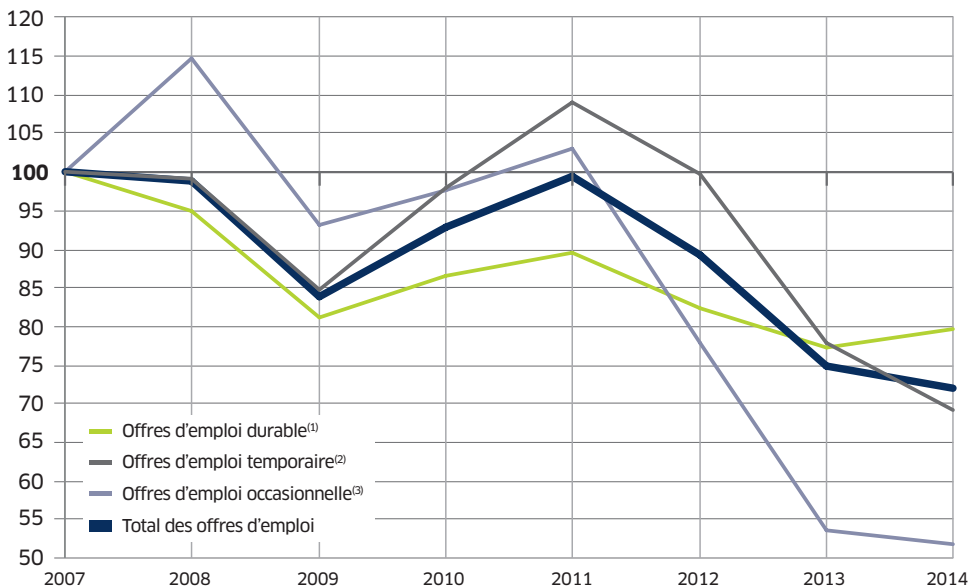
Répartition des offres d'emploi collectées par Pôle emploi par secteur d'activité, en 2014 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	4 335	5 910	48 687	95 745	38 446	22 818	215 941	2 512 281
<i>dont offres d'emploi durable⁽¹⁾</i>	1 901	1 845	23 559	53 918	17 625	9 583	108 431	1 242 800
Agriculture (en %)	2,6	1,0	0,1	2,0	2,1	9,2	2,3	3,3
Industrie (en %)	6,1	3,1	3,3	4,1	4,1	4,7	4,0	5,8
Construction (en %)	3,9	3,0	2,3	2,6	3,4	3,3	2,8	3,0
Services (en %)	87,4	92,9	94,3	91,3	90,3	82,8	90,9	87,9
Évolution sur un an du total (en %)	-14,0	-5,1	-11,0	-0,5	1,6	-7,0	-3,9	-3,7
<i>dont offres d'emploi durable (en %)</i>	-10,2	0,3	3,0	5,9	-1,9	3,3	3,3	0,6

⁽¹⁾ CDI ou CDD de plus de 6 mois

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Évolution annuelle des offres d'emploi collectées par Pôle emploi en Paca, par type d'offres (données brutes, base 100 en 2007)



⁽¹⁾ CDI ou CDD de plus de 6 mois

⁽²⁾ CDD ou missions intérimaires d'un à 6 mois

⁽³⁾ CDD ou missions intérimaires de moins d'un mois

Source : Pôle emploi, Dares (STMT)

Paca comprend la métropole Nice-Côte d'Azur, créée le 1^{er} janvier 2012, et la métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) qui sera créée institutionnellement le 1^{er} janvier 2016. Pour mieux apprécier les caractéristiques du marché du travail de la métropole AMP, il est utile de la mettre en regard d'autres territoires comparables. Dans ce document, le choix a été fait de la comparer à la métropole du Grand Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C des métropoles, au 31/12/2014 (données CVS)

	Nice Côte d'Azur		Aix-Marseille-Provence		Grand Lyon	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Hommes	24 968	8,6	88 996	6,6	61 273	7,0
Femmes	22 478	9,1	82 038	4,4	55 053	5,0
Âgés de moins de 25 ans	5 717	6,5	22 524	0,4	15 452	1,0
Hommes	2 983	3,9	12 121	1,1	8 128	3,8
Femmes	2 734	9,5	10 403	-0,5	7 324	-1,8
Âgés de 25 à 49 ans	30 109	7,7	111 231	4,8	79 760	5,7
Hommes	15 958	8,0	57 678	6,1	42 324	6,4
Femmes	14 150	7,3	53 553	3,4	37 436	4,9
Âgés de 50 ans et plus	11 621	13,3	37 279	11,5	21 114	11,7
Hommes	6 027	12,8	19 198	12,3	10 821	12,1
Femmes	5 594	13,8	18 082	10,7	10 293	11,2
Inscrits depuis moins d'un an	29 515	6,0	97 519	4,1	70 275	5,6
Inscrits depuis un an et plus	17 932	13,8	73 515	7,5	46 051	6,8
Part des inscrits depuis un an et plus	37,8 %	1,7 pt	43,0 %	0,8 pt	39,6 %	0,3 pt
Part des inscrits depuis deux ans et plus	18,8 %	2,4 pt	23,0 %	1,1 pt	nd	nd
Total	47 447	8,8	171 034	5,6	116 326	6,1

nd : non disponible ; pt : points

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese, Direccte Rhône-Alpes / Sese

Flux d'entrées et de sorties à Pôle emploi en catégories A, B, C dans les métropoles, en 2014 (données CVS)

	Nice Côte d'Azur		Aix-Marseille-Provence		Grand Lyon	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Entrées à Pôle emploi	62 691	3,7	198 559	1,6	150 105	4,9
Sorties de Pôle emploi	58 867	4,9	188 149	0,6	141 674	5,5

Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese, Direccte Rhône-Alpes / Sese

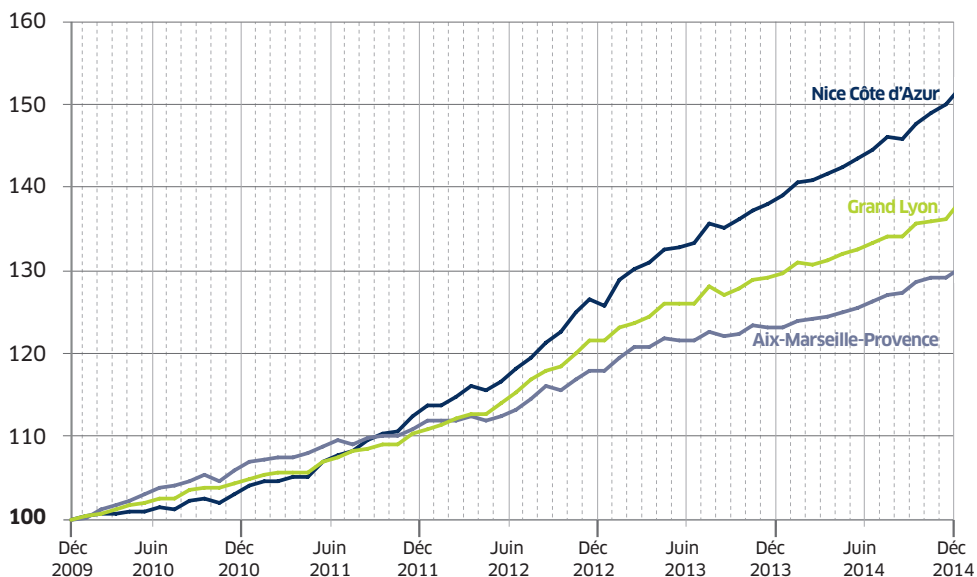
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi, dans les métropoles, en 2014 (données CVS)

	Nice Côte d'Azur		Aix-Marseille-Provence		Grand Lyon	
	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Offres d'emploi durable (plus de 6 mois)	11 843	4,7	49 246	4,8	53 605	9,4
Offres d'emploi non durable (6 mois ou moins)	11 880	-13,1	37 965	-9,8	45 317	0,2
Offres d'emploi temporaire (de 1 à 6 mois)	10 063	-16,9	32 561	-11,4	nd	nd
Offres d'emploi occasionnel (de moins d'un mois)	1 817	16,8	5 404	1,2	nd	nd
Total	23 723	-5,0	87 211	-2,1	98 923	5,0

nd : non disponible

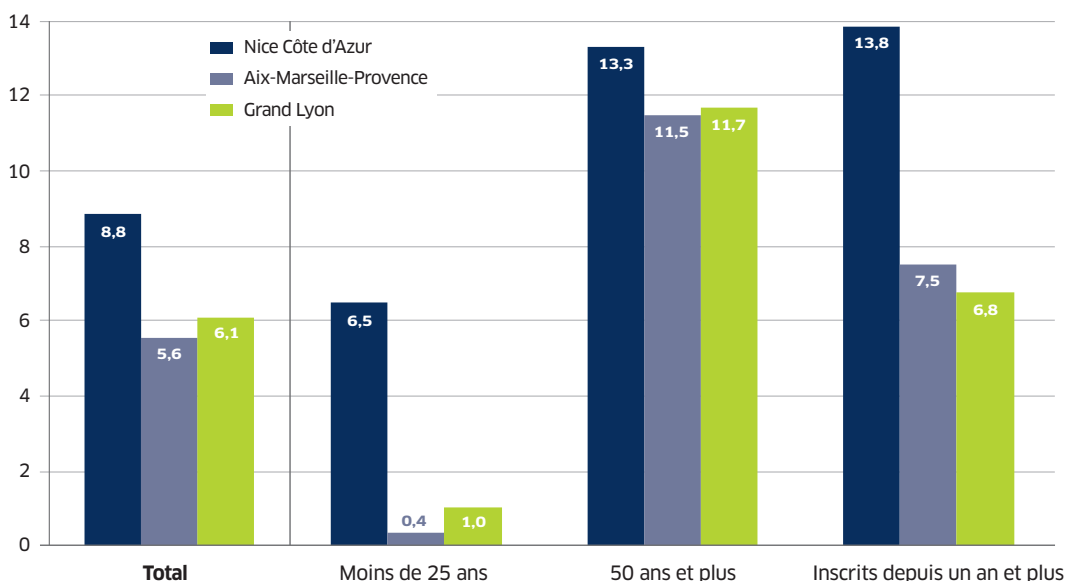
Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese, Direccte Rhône-Alpes / Sese

Évolution mensuelle de la demande d'emploi de catégories A, B, C dans les métropoles (données CVS, base 100 au 31/12/2009)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese, Direccte Rhône-Alpes / Sese

Évolution de la demande d'emploi en catégories A, B, C dans les métropoles, entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014 (données CVS, en %)



Source : Pôle emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS) : Direccte Paca / Sese, Direccte Rhône-Alpes / Sese

Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi, en 2014 (données brutes, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca		France métropolitaine	
							Effectif	Évolution sur un an (en %)	Effectif	Évolution sur un an (en %)
Emploi marchand aidé										
Contrat en alternance ⁽¹⁾										
Contrat d'apprentissage	745	459	4 212	7 900	4 136	2 523	19 975	-3,0	262 493	-2,8
Aide à la création d'entreprise ⁽²⁾										
Accre ⁽³⁾	492	382	3 443	4 952	3 431	1 848	14 548	-6,0	144 228	-1,5
Nacre	118	87	402	758	423	221	2 009	3,8	17 984	0,8
Exonérations de cotisations sociales	254	220	1 235	3 261	1 331	792	7 093	-6,2	106 092	4,8
CUI-CIE ⁽⁴⁾	89	56	405	1 566	554	321	2 991	-12,8	48 474	-3,8
Emploi d'avenir ⁽⁵⁾	83	33	295	949	298	178	1 836	23,0	20 109	54,4
Contrat de génération	39	38	316	390	239	149	1 171	1,7	17 361	4,4
Embauche en entreprise d'insertion (régime de l'aide forfaitaire) ⁽⁶⁾	2	26	37	344	135	76	620	6,7	11 385	-0,5
Autres exonérations ⁽⁷⁾	41	67	182	12	105	68	475	-47,6	8 763	-10,1
Emploi non marchand aidé⁽⁸⁾	1 090	950	5 265	14 622	5 936	4 028	31 891	-20,2	344 192	-20,9
CUI-CAE ⁽⁴⁾	897	770	4 305	11 759	4 993	3 505	26 229	-23,3	275 432	-25,3
Emploi d'avenir ⁽⁵⁾	171	170	804	2 727	875	494	5 241	-1,5	60 533	3,8
Contrat d'apprentissage dans le secteur public	22	10	156	136	68	29	421	-10,4	8 227	-2,8
Accompagnement des jeunes⁽⁹⁾										
Civis	302	265	1 956	5 027	2 548	1 331	11 429	-0,8	158 496	-1,4
Accompagnement des mutations économiques										
Contrat de sécurisation professionnelle	185	169	1 594	2 554	1 392	732	6 626	-28,1	81 376	-32,2

⁽¹⁾ Les données sur les contrats de professionnalisation ne sont pas disponibles en 2014

⁽²⁾ Un individu peut bénéficier à la fois des dispositifs Accre et Nacre

⁽³⁾ Données disponibles de janvier à septembre uniquement ; l'évolution sur un an est calculée à partir de ce cumul

⁽⁴⁾ Nouvelles entrées + reconductions ; les CUI-CAE n'incluent plus les chantiers d'insertion depuis le 1^{er} juillet 2014

⁽⁵⁾ Nouvelles entrées + reconductions

⁽⁶⁾ Hors reconductions

⁽⁷⁾ Exonérations de cotisations sociales pour l'embauche du 1^{er} au 50^e salarié, ou pour l'embauche par une association en zone prioritaire

⁽⁸⁾ Hors contrats Pacte (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État)

⁽⁹⁾ Les données relatives aux Contrats d'autonomie ne sont pas disponibles

Note : données provisoires, arrêtées au 21 mai 2015

Sources : Dares ; ASP ; Pôle emploi ; DGEFP

Caractéristiques des salariés en CUI-CAE (secteur non marchand), au 31/12/2014

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	650	429	2 818	8 782	3 127	1 918	17 724	199 947
Hommes (en %)	24,0	27,7	26,6	25,9	23,4	18,6	24,8	26,4
Femmes (en %)	76,0	72,3	73,4	74,1	76,6	81,4	75,2	73,7
Âgés de moins de 26 ans (en %)	10,8	12,1	10,2	13,6	12,8	13,8	12,8	15,7
Âgés de 26 à 49 ans (en %)	58,0	52,2	52,8	60,8	50,1	54,9	56,7	55,1
Âgés de 50 ans et plus (en %)	31,2	35,7	37,1	25,6	37,1	31,4	30,5	29,1
Travailleurs handicapés (en %)	15,2	17,7	13,1	9,1	11,7	9,3	10,6	14,6
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS etc.) (en %)	29,4	30,3	33,4	47,2	35,9	32,8	40,4	33,2
Inscrits à Pôle emploi (en %)	96,3	87,7	92,2	90,5	90,7	92,0	91,1	93,3
<i>dont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus (en %)</i>	42,5	39,1	44,2	49,1	51,8	56,0	49,1	42,4

Note : données provisoires arrêtées au 21 mai 2015 ; les CUI-CAE n'incluent plus les chantiers d'insertion depuis le 1^{er} juillet 2014

Source : ASP - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Caractéristiques des salariés en CUI-CIE (secteur marchand), au 31/12/2014

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	64	42	267	1 079	364	206	2 022	30 161
Hommes (en %)	70,3	57,1	53,9	55,7	60,4	53,9	56,6	55,1
Femmes (en %)	29,7	42,9	46,1	44,3	39,6	46,1	43,4	44,9
Âgés de moins de 26 ans (en %)	(s)	(s)	3,4	7,3	5,2	7,3	6,3	19,0
Âgés de 26 à 49 ans (en %)	(s)	(s)	40,8	58,1	45,3	41,3	51,4	50,1
Âgés de 50 ans et plus (en %)	37,5	54,8	55,8	34,6	49,5	51,5	42,3	30,9
Travailleurs handicapés (en %)	12,5	19,1	13,5	7,4	6,6	6,8	8,4	9,5
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS etc.) (en %)	46,9	21,4	43,1	54,2	47,5	41,3	49,3	26,4
Inscrits à Pôle emploi (en %)	(s)	(s)	97,0	94,5	86,8	96,1	93,6	94,1
<i>dont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus (en %)</i>	37,7	38,5	40,5	47,4	44,3	41,9	44,9	38,0
Agriculture (en %)	(s)	(s)	(s)	0,5	1,9	(s)	1,0	3,1
Industrie (en %)	(s)	(s)	(s)	7,0	10,2	(s)	8,7	13,5
Construction (en %)	14,1	11,9	12,4	11,4	23,1	11,2	13,7	11,0
Services (en %)	64,1	78,6	77,5	81,1	64,8	76,7	76,7	72,4

(s) : données soumises au secret statistique

Note : données provisoires arrêtées au 21 mai 2015

Source : ASP - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Caractéristiques des salariés en emploi d'avenir, au 31/12/2014 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	354	287	1 257	4 509	1 695	1 084	9 186	104 945
Hommes (en %)	55,7	44,3	52,6	51,1	48,9	43,9	50,0	49,6
Femmes (en %)	44,4	55,8	47,4	48,9	51,2	56,1	50,0	50,4
Travailleurs handicapés (en %)	5,7	9,8	3,6	2,6	1,7	2,2	2,8	3,3
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS etc.) (en %)	5,4	2,1	2,9	2,0	2,6	1,8	2,4	3,4
Inscrits à Pôle emploi (en %)	59,6	83,3	59,0	66,1	67,3	70,1	66,1	72,3
Diplômés (en %)	67,9	69,7	56,1	60,8	60,2	64,2	61,0	60,9
Supérieur au baccalauréat (niv. II ou III) (en %)	2,1	2,0	3,3	3,4	4,0	2,3	3,3	3,7
Baccalauréat (niv. IV) (en %)	14,0	20,1	13,7	13,7	8,7	10,2	12,6	13,7
CAP-BEP (niv. V) (en %)	51,8	47,6	39,1	43,7	47,5	51,8	45,2	43,6
Non diplômés (en %)	32,2	30,3	43,9	39,2	39,8	35,8	39,0	39,1
Niveau baccalauréat (niv. IV sans diplôme) (en %)	4,2	4,3	9,1	8,4	8,7	7,9	8,2	8,3
Niveau CAP-BEP, ou sortie de 2 ^{ème} ou 1 ^{ère} du lycée (niv. V sans diplôme) (en %)	11,6	13,8	15,3	14,8	14,0	13,6	14,4	14,7
1 ^{ère} année CAP-BEP, ou sortie de collège (niv. Vbis ou VI) (en %)	16,4	12,2	19,5	16,1	17,1	14,3	16,4	16,1
Habitent en Zone urbaine sensible (en %)	(s)	(s)	12,3	36,5	17,4	14,9	24,6	17,7
Habitent en Zone de revitalisation rurale (en %)	45,5	53,9	4,4	0,4	1,2	5,7	5,1	15,2

(s) : données soumises au secret statistique

Note : données provisoires arrêtées au 21 mai 2015

Champ : emplois d'avenir des secteurs marchand et non marchand, hors emplois d'avenir professeurs

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Caractéristiques des jeunes embauchés dans le cadre du dispositif contrat de génération, au 31/12/2014 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	68	66	416	578	333	222	1 683	26 262
Hommes (en %)	69,1	69,7	57,0	58,1	59,8	64,0	59,8	66,4
Femmes (en %)	30,9	30,3	43,0	41,9	40,2	36,0	40,2	33,6
Travaillaient dans la même entreprise (en %)	60,7	58,3	45,3	47,4	42,1	53,0	47,5	51,9
Travaillaient dans une autre entreprise (en %)	(s)	(s)	19,1	16,2	20,4	14,9	17,5	20,2
Étaient en recherche d'emploi ⁽¹⁾ (en %)	19,7	15,0	25,5	25,3	27,8	23,3	25,0	19,6
Étaient inactifs ⁽²⁾ (en %)	(s)	(s)	10,2	11,2	9,7	8,9	10,0	8,4

⁽¹⁾ Inscrits ou non à Pôle emploi⁽²⁾ Dont étudiants ou écoliers

(s) : données soumises au secret statistique

Note : données provisoires arrêtées au 28 mai 2015 ; la localisation des contrats se fait à partir de l'adresse de l'établissement déclarant et non pas à partir de l'adresse du jeune

Champ : ensemble des demandes acceptées par les entreprises de moins de 300 salariés

Source : Pôle emploi - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

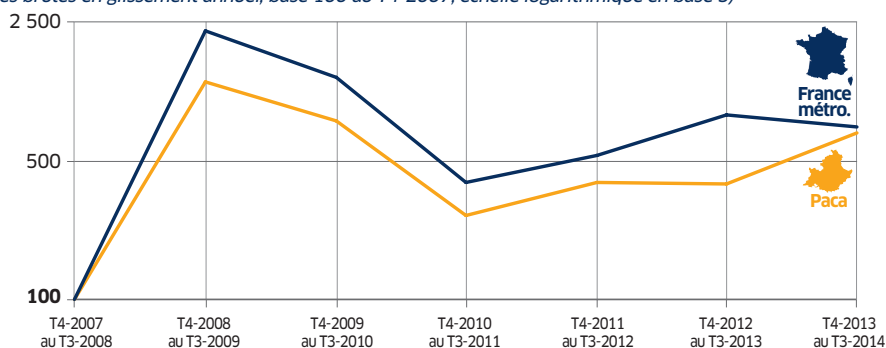
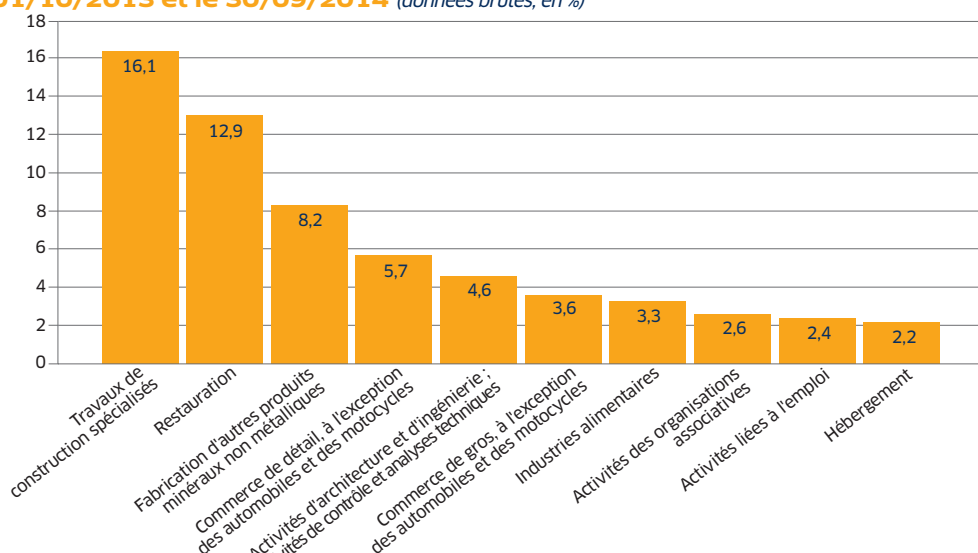
Heures d'activité partielle consommées, entre le 01/10/2013 et le 30/09/2014

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	20 775	32 109	209 452	302 654	148 080	200 407	913 477	24 677 858
Entreprises de moins de 20 salariés (en %)	99,8	44,3	61,1	43,0	84,5	51,0	57,0	26,1
Entreprises de 20 à 49 salariés (en %)	0,2	1,3	27,3	20,1	5,4	10,6	16,2	10,2
Entreprises de 50 à 249 salariés (en %)	0,0	32,3	10,0	22,5	9,9	18,6	16,6	18,9
Entreprises de 250 salariés et plus (en %)	0,0	22,0	1,6	14,5	0,2	19,7	10,3	44,9
Évolution sur un an du total (en %)	212,5	131,1	51,8	81,6	135,9	66,1	79,6	-13,6

Note : données provisoires, arrêtées au 16 juin 2015 ; activité partielle classique + activité partielle de longue durée**Source :** DGEFP-ASP, SI activité partielle - **Traitements :** Direccte Paca / Sese**Évolution annuelle du nombre d'heures consommées d'activité partielle**

(données brutes en glissement annuel, base 100 au T4-2007, échelle logarithmique en base 5)

**Note :** données provisoires, arrêtées au 16 juin 2015**Source :** DGEFP-ASP, SI activité partielle - **Traitements :** Direccte Paca / Sese**Poids des principaux secteurs utilisateurs d'activité partielle en Paca, entre le 01/10/2013 et le 30/09/2014** (données brutes, en %)**Note :** données provisoires, arrêtées au 16 juin 2015 ; les 10 principaux secteurs représentent 61,4 % de l'ensemble des heures consommées en Paca**Source :** DGEFP-ASP, SI activité partielle - **Traitements :** Direccte Paca / Sese

Depuis le mois de juin 2014, une nouvelle application de gestion des accords, DACCORD NG, a été mise en place au sein des Direccte. À compter de cette date, l'ancien mode de collecte des textes signés dans les entreprises, qui consistait en l'envoi de fichiers trimestriels à la Dares à partir de la base des accords d'entreprise, a été supprimé. Les données provisoires présentées ici sont les textes signés et enregistrés en 2014 dans les unités territoriales de la Direccte, pour une partie avec l'ancienne application et pour une autre partie, avec la nouvelle. Elles sont issues d'un fichier construit par la Dares à l'identique de ceux constitués à partir de l'ancienne version de DACCORD.

Textes signés dans les entreprises, en 2014 (données provisoires, en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords ⁽¹⁾ d'entreprise	30	35	477	996	251	272	2 061
Accords signés par des délégués syndicaux ou salariés mandatés	22	29	415	841	192	221	1 720
Accords signés par des élus du personnel	8	6	62	155	59	51	341
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	56	35	147	415	128	117	898
Décisions unilatérales de l'employeur	30	47	226	404	160	162	1 029
Total	116	117	850	1 815	539	551	3 988

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés en Paca, selon la taille et le secteur d'activité des entreprises, en 2014 (données provisoires)

	Effectif	Part (en %)
1 à 9 salariés	98	5,7
10 à 49 salariés	220	12,8
50 à 299 salariés	1 025	59,6
300 salariés et plus	377	21,9
Agriculture	20	1,2
Industrie	346	20,1
Construction	125	7,3
Services	1 229	71,5
Total	1 720	100,0

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Note : la taille et les secteurs d'activité des entreprises sont déterminés à l'aide des données de 2012 issues de Clap

Source : Dares, base des accords d'entreprise - Traitements : Direccte Paca / Sese

Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés en Paca, en 2014 (données provisoires)

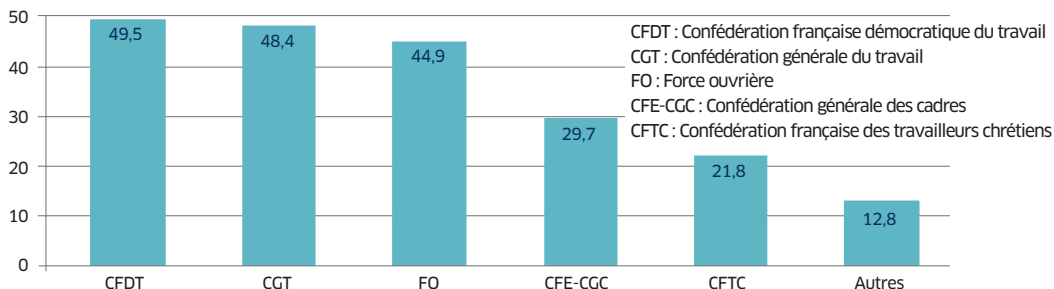
	Effectif	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires	615	35,8
Temps de travail	425	24,7
Emploi	181	10,5
Prévoyance, couverture santé, retraites	180	10,5
Institutions représentatives du personnel	163	9,5
Égalité professionnelle	154	9,0
Conditions de travail	38	2,2
Classification	28	1,6
Formation professionnelle	19	1,1
Épargne salariale	259	15,1
<i>intéressement</i>	154	9,0
<i>plans d'épargne</i>	63	3,7
<i>participation</i>	52	3,0
Autres thèmes	386	22,4
Total	1 720	-

⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, le total des thèmes est donc nécessairement supérieur à 100 %

Source : Dares, base des accords d'entreprise - **Traitements :** Direccte Paca / Sese

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat en Paca, en 2014 (en %)



⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise - **Traitements :** Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus :

"Négociation collective et grèves en 2012", Dares Analyses n° 89, novembre 2014 :
<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-089.pdf>

"La négociation collective d'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 5 500 textes signés en 2012, forte hausse des accords sur l'épargne salariale", Direccte Paca, Théma n° 38, janvier 2014 :
http://www.paca.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/La_negociation_collective_d_entreprise_en_Paca_en_2012.pdf

"Analyse d'une sélection d'accords et de plans d'action d'entreprise signés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : des accords conformes mais perfectibles", Direccte Paca, Théma n° 36, décembre 2013 :
http://www.paca.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Thema-36_egalite_H-F.pdf

"La négociation collective en 2013", Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social, Bilans et Rapports, DGT et Dares, juin 2013 :
http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/BNC2013_interactif.pdf

Depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les "remontées rapides", ancien système de comptage des unités territoriales des Direccte. Les données provenant de ces deux modes de collecte ne sont pas tout à fait comparables avant et après mai 2013. Cependant, les différences étant minimales, une évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle entre 2013 et 2014 peut être établie.

Demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés, en 2014

(données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en nombre)	1 180	793	8 649	15 696	7 674	4 463	38 455	361 973
Demands homologuées (en nombre)	912	790	8 564	14 313	6 211	3 980	34 770	334 603
Demands irrecevables (en nombre)	96	1	7	344	337	261	1 046	7 756
Demands refusées (en nombre)	172	2	78	1 039	1 126	222	2 639	19 829
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en %)	8,1	0,1	0,1	2,2	4,4	5,8	2,7	2,1
Taux de refus ⁽²⁾ (en %)	15,9	0,3	0,9	6,8	15,3	5,3	7,0	5,6

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Source : Dares

Évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés, entre 2013 et 2014 (données brutes)

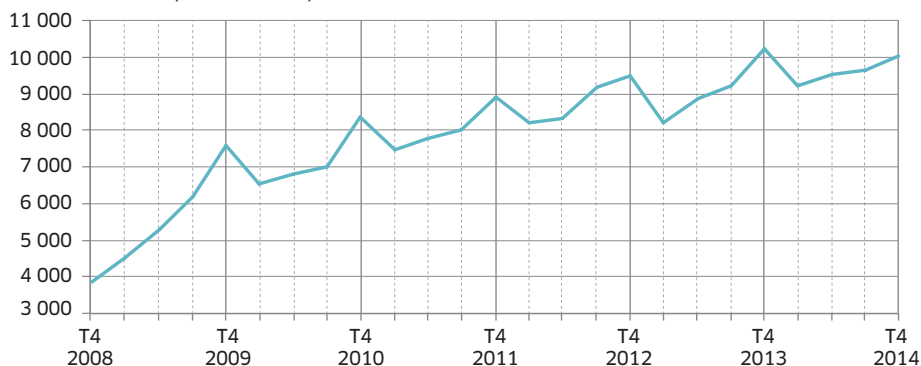
	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en %)	13,5	-9,1	9,0	5,7	3,1	1,5	5,2	5,9
dont demandes homologuées (en %)	6,8	-4,2	8,2	5,5	18,3	8,8	8,4	6,4
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en points)	3,2	-0,9	-0,1	0,8	-1,0	-1,2	0,0	-0,2
Taux de refus ⁽²⁾ (en points)	2,2	-4,2	-0,2	1,9	-7,5	-4,7	-1,3	-1,0

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Source : Dares

Évolution trimestrielle du nombre de demandes de rupture conventionnelle déposées en Paca (données brutes)



Source : Dares

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale, travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales). Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Carsat / Sud-est, ventilés selon certaines caractéristiques des salariés et de leurs emplois : secteur d'activité selon la nomenclature d'activité française, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Risque d'accidents du travail avec arrêt, en 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en nombre)	1 454	1 550	9 720	21 834	9 720	6 287	50 565	657 407
Taux de fréquence ⁽²⁾	27,0	28,4	19,5	23,9	28,6	28,0	24,2	22,0
Indice de gravité ⁽³⁾	21,7	19,2	15,0	23,6	27,2	20,4	21,6	14,9

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du risque d'accidents du travail avec arrêt, entre 2009 et 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ (en %)	-2,2	2,3	-7,6	-2,2	-3,8	3,7	-2,8	1,1
Taux de fréquence ⁽²⁾ (en %)	-2,8	1,4	-7,4	-2,2	-4,7	2,7	-3,0	1,0

⁽¹⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

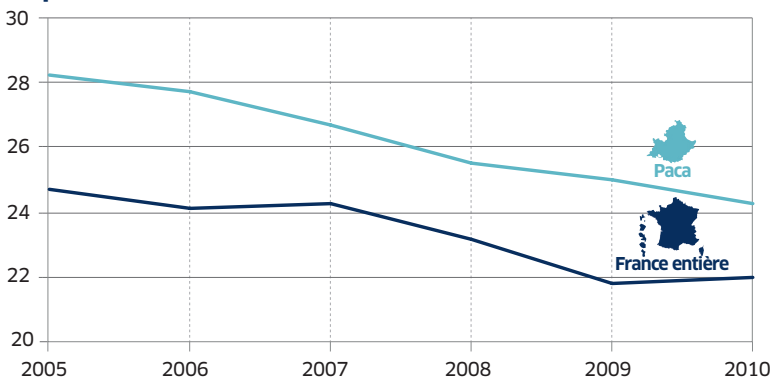
⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Taux de fréquence⁽¹⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Pour en savoir plus : "Les accidents du travail entre 2005 et 2010, une fréquence en baisse", Dares Analyses n° 10, février 2014 : http://e-stat.dares.travail.gouv.fr/principal/domaines/conditions_travail_sante/acctrav_malprof/etudes/2014-010.pdf

Risque d'accidents du travail avec arrêt selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité en Paca, en 2010

	2010			Évolution sur un an	
	Taux de fréquence ⁽¹⁾	Indice de gravité ⁽²⁾	Accidents du travail avec arrêt ⁽³⁾ (en nombre)	Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	Accidents du travail avec arrêt ⁽²⁾ (en %)
Âgés de 15 à 19 ans	40,6	8,5	1 840	-0,1	-5,0
Âgés de 20 à 29 ans	30,8	10,8	14 804	-2,6	-3,8
Âgés de 30 à 39 ans	23,3	18,3	12 465	-3,4	-4,7
Âgés de 40 à 49 ans	21,7	24,5	11 996	-3,4	-3,3
Âgés de 50 à 59 ans	20,6	34,0	8 307	-1,7	1,8
Âgés de 60 ans et plus	16,5	34,5	1 153	-0,4	9,5
Cadres et chefs d'entreprise	3,7	6,0	1 118	-13,7	-12,6
Professions intermédiaires	10,4	9,8	4 310	-1,9	0,0
Employés	19,1	13,2	14 684	-2,8	-1,3
Ouvriers	46,0	46,0	27 457	-5,6	-7,9
Agriculture, sylviculture et pêche	ns	ns	9	ns	ns
Industrie	20,7	18,0	5 221	-5,7	-7,2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	26,4	24,7	875	-4,9	0,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	25,7	18,6	1 118	-4,1	-4,5
Fabrication d'autres produits industriels	23,0	22,4	2 631	-8,1	-11,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	10,5	7,1	327	8,3	-7,4
Fabrication de matériels de transport	9,9	5,2	258	-13,2	0,4
Cokéfaction et raffinage	ns	ns	12	ns	ns
Construction	44,6	56,5	8 311	-2,5	-6,9
Services	22,5	18,2	37 020	-2,2	-1,1
Transports et entreposage	32,3	28,3	5 008	-0,1	0,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	28,0	18,5	8 795	6,8	8,1
Hébergement et restauration	26,3	13,8	4 306	-7,9	-6,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23,4	19,5	9 352	-4,3	-4,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	19,8	20,3	6 513	-4,0	-3,5
Autres activités de services	19,4	12,4	2 017	-6,2	-4,8
Activités immobilières	12,4	15,5	484	2,4	1,0
Activités financières et d'assurance	4,5	11,5	333	-0,8	-0,6
Information et communication	3,2	4,6	212	-17,2	-1,4
Total	24,2	21,6	50 565	-3,0	-2,8

⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

⁽³⁾ Accident ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

ns : non significatif

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par catégorie socioprofessionnelle d'une part, et la somme des accidents du travail par secteur d'activité d'autre part, ne correspondent pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements :** Dares, Direccte Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale, travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales). Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Carsat / Sud-est, ventilés selon certaines caractéristiques des salariés et de leurs emplois : secteur d'activité selon la nomenclature d'activité française, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Risque de maladies professionnelles indemnisées, en 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	67	70	418	1 458	464	294	2 771	50 034
Taux de fréquence ⁽¹⁾	12,4	12,8	8,4	15,9	13,7	13,1	13,3	16,8
Indice de gravité ⁽²⁾	48,6	74,1	33,2	238,5	59,0	45,8	130,3	127,7

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Évolution du risque de maladies professionnelles indemnisées, entre 2009 et 2010

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France entière
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	+5	-6	+54	+30	+67	-3	+147	+1 245
Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	7,4	-8,7	15,0	2,1	15,9	-1,9	5,3	2,5

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2010

	Effectif	Évolution sur un an (en nombre)
Troubles musculo-squelettiques	2 069	+207
dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires	1 857	+199
Pathologies causées par l'amiante	513	-65
Cancers	156	+17
Surdité	75	-14
Dermatoses	41	+11
Rhinites	23	+4
Total	2 771	+147

Note : la somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS - **Traitements** : Dares, Direccte Paca / Sese

Depuis mai 2014, l'Insee publie ses comptes nationaux (et régionaux) en base 2010 pour se conformer aux nouvelles normes de comptabilité nationale édictées par le Système européen de comptes (SEC 2010). Ce changement de base entraîne des révisions substantielles sur les niveaux du PIB et des valeurs ajoutées. En revanche, il joue moins sur les évolutions.

Produit intérieur brut (PIB) (données brutes, base 2010, en millions d'euros)

	Paca				France métropolitaine			
	PIB en volume	PIB en valeur	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾	PIB en volume	PIB en valeur	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾
2009	138 570	137 276	28 049	69 337	1 924 119	1 903 564	30 401	72 573
2010	143 276	143 113	29 161	72 183	1 961 746	1 961 746	31 180	74 903
2011	144 367	146 235	29 687	73 428	2 002 728	2 021 626	31 976	76 816
2012	146 516	149 946	30 337	75 190	2 009 162	2 052 553	32 317	77 903
2013	148 216	152 686	30 800	76 553	2 014 892	2 074 780	32 527	78 762

⁽¹⁾ Rapport entre le PIB en valeur et la population moyenne de l'année

⁽²⁾ Rapport entre le PIB en valeur et l'estimation annuelle d'emploi moyen

Note : données définitives en 2009, 2010 et 2011, semi-définitives en 2012 et provisoires en 2013

Source : Insee, comptes régionaux et nationaux base 2010, estimations de population et estimations d'emploi

Évolution annuelle du produit intérieur brut (PIB) (données brutes, base 2010, en %)

	Paca				France métropolitaine			
	PIB en volume	PIB en valeur	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾	PIB en volume	PIB en valeur	PIB par habitant ⁽¹⁾	PIB par emploi ⁽²⁾
2009	-1,3	-1,5	-1,6	-1,4	-3,0	-2,9	-3,4	-2,2
2010	3,4	4,3	4,0	4,1	2,0	3,1	2,6	3,2
2011	0,8	2,2	1,8	1,7	2,1	3,1	2,6	2,6
2012	1,5	2,5	2,2	2,4	0,3	1,5	1,1	1,4
2013	1,2	1,8	1,5	1,8	0,3	1,1	0,7	1,1

⁽¹⁾ Rapport entre le PIB en valeur et la population moyenne de l'année

⁽²⁾ Rapport entre le PIB en valeur et l'estimation annuelle d'emploi moyen

Note : données définitives en 2009, 2010 et 2011, semi-définitives en 2012 et provisoires en 2013

Source : Insee, comptes régionaux et nationaux base 2010, estimations de population et estimations d'emploi

Valeurs ajoutées par branche d'activité, en 2013 (données brutes, base 2010, prix courants)

	Montant (en millions d'euros)			Part (en %)		
	Paca	France de province ⁽¹⁾	France métropolitaine	Paca	France de province ⁽¹⁾	France métropolitaine
Agriculture	1 875	30 679	31 231	1,4	2,4	1,7
Industrie	14 774	209 489	259 768	10,8	16,2	14,0
Construction	8 756	85 469	111 495	6,4	6,6	6,0
Services marchands	75 136	641 458	1 035 871	54,8	49,5	55,6
Services non marchands	36 445	327 680	423 080	26,6	25,3	22,7
Total	136 987	1 294 775	1 861 444	100,0	100,0	100,0

⁽¹⁾ France métropolitaine hors île-de-France

Note : données provisoires

Source : Insee, comptes régionaux et nationaux base 2010

Entreprises actives du champ marchand non agricole selon la taille et le secteur d'activité, au 01/01/2014

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Industrie (en nombre)	886	779	5 060	7 827	4 430	2 792	21 774	247 924
0 salarié (en %)	64,0	65,2	63,3	58,3	63,1	60,0	61,1	53,8
1 à 9 salariés (en %)	30,1	29,9	29,3	31,7	30,1	29,9	30,5	31,9
10 à 19 salariés (en %)	2,8	2,7	3,8	5,6	4,4	5,8	4,7	6,4
20 à 49 salariés (en %)	2,3	1,8	2,3	2,5	1,6	2,9	2,3	4,6
50 salariés et plus (en %)	0,8	0,4	1,2	1,9	0,7	1,5	1,4	3,3
Construction (en nombre)	1 962	1 649	16 647	17 382	13 822	6 674	58 136	511 702
0 salarié (en %)	69,3	67,3	74,6	67,0	69,7	68,7	70,1	63,5
1 à 9 salariés (en %)	28,0	27,1	22,7	29,1	27,7	28,1	26,7	31,2
10 à 19 salariés (en %)	1,7	3,3	1,9	2,4	1,7	2,0	2,0	3,2
20 à 49 salariés (en %)	0,8	1,8	0,6	1,1	0,8	0,9	0,9	1,6
50 salariés et plus (en %)	0,1	0,5	0,2	0,4	0,1	0,3	0,3	0,5
Services (en nombre)	9 730	10 554	90 049	120 555	65 517	32 643	329 048	3 039 833
0 salarié (en %)	73,9	74,1	75,2	74,2	75,3	72,5	74,5	71,8
1 à 9 salariés (en %)	23,1	22,3	21,7	22,1	22,0	24,0	22,2	23,8
10 à 19 salariés (en %)	1,8	2,3	1,8	1,9	1,5	2,0	1,8	2,3
20 à 49 salariés (en %)	0,9	0,9	0,9	1,1	0,8	0,9	1,0	1,4
50 salariés et plus (en %)	0,3	0,4	0,4	0,6	0,4	0,6	0,5	0,8
Total (en nombre)	12 578	12 982	111 756	145 764	83 769	42 109	408 958	3 799 459
0 salarié (en %)	72,5	72,7	74,6	72,5	73,7	71,1	73,2	69,5
1 à 9 salariés (en %)	24,4	23,4	22,2	23,4	23,4	25,0	23,3	25,3
10 à 19 salariés (en %)	1,9	2,5	1,9	2,2	1,7	2,3	2,0	2,7
20 à 49 salariés (en %)	1,0	1,1	0,9	1,2	0,8	1,1	1,0	1,6
50 salariés et plus (en %)	0,3	0,4	0,4	0,7	0,4	0,6	0,5	0,9

Note : les auto-entreprises créées avant fin septembre 2013 qui n'ont déclaré aucun chiffre d'affaires au titre de l'année 2013 ne sont pas comptabilisées

Source : Insee, REE-Sirene

Taux de pérennité⁽¹⁾ à trois ans des entreprises artisanales et non artisanales créées en Paca au 1^{er} semestre 2010 par secteur d'activité (en %)

	Entreprises artisanales	Entreprises non artisanales	Ensemble
Transports et entreposage	78,8	71,2	74,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	72,9	77,1	76,8
Industrie	72,8	73,1	72,9
Commerce	72,6	63,4	64,7
Activités de services administratifs et de soutien	69,2	73,2	71,2
Autres activités de services	68,5	57,2	66,2
Information et télécommunications	66,4	64,8	64,9
Hébergement et restauration	64,8	67,9	66,9
Construction	62,9	52,6	61,5
Santé humaine et action sociale	-	85,3	85,7
Activités immobilières	-	69,6	69,0
Total	66,8	69,2	68,3

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre d'entreprises ayant atteint leur troisième anniversaire et l'ensemble des entreprises créées au 1^{er} semestre 2010
 Note : le taux de pérennité des entreprises artisanales n'est pas calculé dans les secteurs où celles-ci sont très peu représentées

Source : Insee, Sirene, Sine 2010

Emplois dans les entreprises artisanales et non artisanales créées au 1^{er} semestre 2010 par secteur d'activité, au 31/12/2013 (en nombre)

	Paca			France entière		
	Entreprises artisanales	Entreprises non artisanales	Ensemble	Entreprises artisanales	Entreprises non artisanales	Ensemble
Construction	3 282	501	3 783	32 051	4 472	36 523
Industrie	765	589	1 354	10 169	6 000	16 169
Autres activités de services	732	374	1 106	6 363	2 718	9 081
Commerce	691	3 963	4 654	7 183	37 038	44 221
Activités de services administratifs et de soutien	601	1 147	1 748	5 394	12 774	18 168
Hébergement et restauration	508	1 508	2 016	3 872	13 979	17 851
Transports et entreposage	191	958	1 149	2 183	5 435	7 618
Santé humaine et action sociale	187	1 269	1 456	996	12 019	13 015
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	120	2 172	2 292	1 310	25 714	27 024
Information et télécommunications	32	408	440	483	7 276	7 759
Arts, spectacles et activités récréatives	16	176	192	145	2 559	2 704
Activités immobilières	9	816	825	64	5 231	5 295
Activités financières et d'assurance	1	248	249	5	3 299	3 304
Enseignement	0	200	200	41	2 653	2 694
Total	7 135	14 329	21 464	70 259	141 167	211 426

Note : le nombre d'emplois n'est calculé que pour les entreprises toujours actives trois ans plus tard

Source : Insee, Sine 2010

Pour en savoir plus : Caste F., Domens J. (Insee Paca), D'Angelo V. (Directe Paca) (2015), "Entreprises créées en 2010 : deux sur trois existent toujours au bout de 3 ans", Insee Analyses n° 17, juin.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/themes/insee-analyses/pr_ina_17/pr_ina_17.pdf

Créations d'entreprises, en 2014 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	1 527	1 412	15 554	20 818	12 244	6 220	57 775	534 454
dont auto-entreprises (en %)	49,8	46,1	51,2	55,7	49,1	58,7	53,0	52,2
Évolution sur un an (en %)	-1,6	-2,7	-1,7	-2,1	-0,5	3,7	-1,1	2,6

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, REE-Sirene

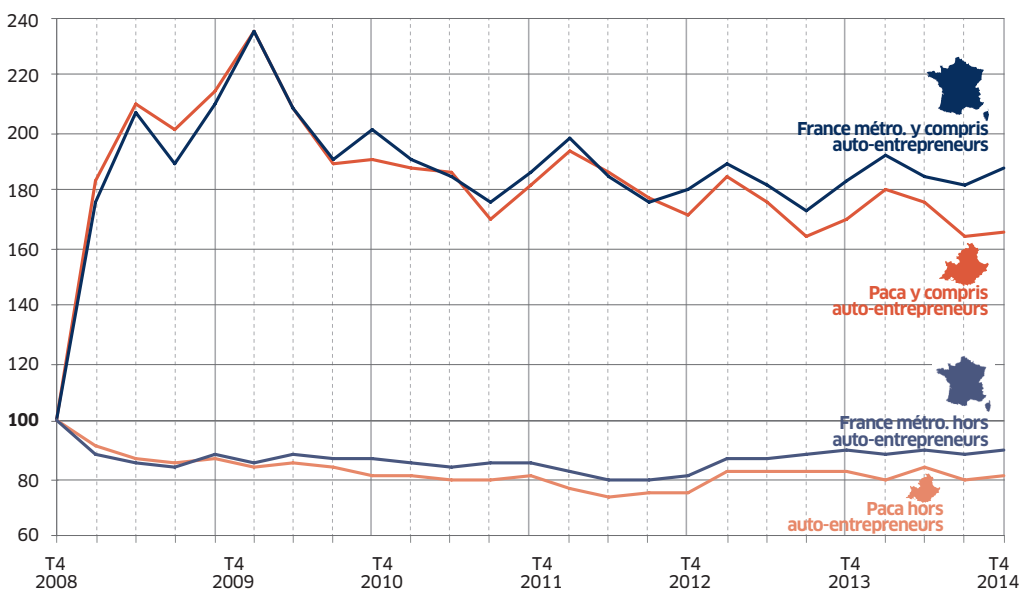
Créations d'entreprises par secteur d'activité en Paca, en 2014 (données brutes)

	Créations d'entreprises (en nombre)	Dont auto-entreprises (en %)	Évolution sur un an (en %)
Industrie	2 806	57,9	9,0
Construction	9 764	46,0	-4,9
Services	45 205	54,2	-0,8
Commerce, transports, hébergement et restauration	16 111	48,8	-1,1
Soutien aux entreprises	11 510	59,7	-0,3
Enseignement, santé, action sociale	6 564	55,0	3,2
Autres activités de services	5 587	71,2	-7,5
Activités immobilières	2 116	32,2	4,0
Information et communication	1 995	65,7	-3,4
Activités financières et d'assurance	1 322	14,6	7,7
Total	57 775	53,0	-1,1

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, REE-Sirene

Évolution trimestrielle du nombre de créations d'entreprises (base 100 au 4^e trimestre 2008)



Note : le régime d'auto-entrepreneurs s'applique depuis 2009 ; données CVS-CJO pour les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs et données brutes pour les créations sous régime d'auto-entrepreneurs

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, REE-Sirene

Défaillances d'entreprises, en 2014 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	142	128	1 603	2 458	1 282	705	6 318	60 548
Évolution sur un an (en %)	-6,0	-12,3	1,1	-0,6	-2,2	7,8	-0,1	-0,7

Note : défaillances d'entreprises en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en Paca, en 2014 (données brutes)

	Défaillances d'entreprises (en nombre)	Évolution sur un an (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	94	10,6
Industrie	398	-2,7
Construction	1 593	-2,1
Services	4 221	0,7
Commerce ; réparation automobile	1 430	-0,3
Hébergement et restauration	859	6,4
Soutien aux entreprises	697	5,4
Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages	600	-6,7
Activités immobilières	237	-3,3
Transports et entreposage	174	-7,0
Information et communication	115	-6,5
Activités financières et d'assurance	109	17,2
Total	6 318	-0,1

Note : défaillances d'entreprises en date de jugement ; la somme des défaillances d'entreprises par secteur d'activité en Paca ne correspond pas au total régional en raison de secteurs indéterminés

Source : Banque de France, Fiben

Évolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises (données brutes, base 100 au 4^e trimestre 2008)

Note : défaillances d'entreprises en date de jugement ; chaque trimestre correspond à la moyenne des quatre derniers trimestres

Source : Banque de France, Fiben

Avertissement : en 2012, le champ de Clap s'est élargi. Près d'un million d'entreprises non employeuses supplémentaires sont désormais prises en compte au niveau national. Il s'agit essentiellement des sociétés civiles immobilières, des personnes physiques des arts et spectacles ou encore des personnes physiques loueurs d'autres biens. Ces nouvelles unités n'ont pas vocation à être employeuses et leur introduction n'a donc aucun impact sur le tissu productif en termes de nombre de salariés et de masse de rémunérations.

Établissements actifs, au 31/12/2012

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	24 470	26 224	167 862	222 045	134 019	72 684	647 304	6 707 943
dont établissements sans salarié (en %)	77,4	78,6	76,0	73,4	76,4	74,1	75,1	72,4
dont établissements de la sphère pré-sentielle (en %)	58,7	58,7	64,3	61,0	63,2	57,4	61,7	55,7

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Répartition des établissements actifs employant au moins un salarié selon la taille et le secteur d'activité, au 31/12/2012

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	5 525	5 612	40 215	58 985	31 689	18 856	160 882	1 849 587
1 à 9 salariés (en %)	84,0	83,2	84,5	80,5	84,6	82,8	82,8	80,2
10 à 19 salariés (en %)	8,5	8,8	8,1	9,8	8,3	8,9	8,9	9,7
20 à 49 salariés (en %)	4,9	5,6	4,9	6,0	4,6	5,3	5,3	6,2
50 salariés et plus (en %)	2,7	2,4	2,5	3,8	2,5	3,0	3,0	3,9
Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	4,5	2,7	0,5	2,1	3,0	7,6	2,6	4,5
Industrie (en %)	7,3	6,3	5,5	7,0	6,5	7,4	6,6	7,8
Construction (en %)	11,9	10,4	11,0	10,7	13,9	12,1	11,6	10,9
Commerce, transports et services divers (en %)	59,5	65,4	72,5	68,3	65,5	61,8	67,6	62,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en %)	16,7	15,1	10,4	11,8	11,1	11,2	11,5	14,1

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Répartition des postes salariés dans les établissements actifs employant au moins un salarié selon la taille et le secteur d'activité, au 31/12/2012

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	45 282	46 141	372 201	715 561	268 478	176 854	1 624 517	22 130 336
<i>dont postes des établissements de la sphère présentielle (en %)</i>	77,5	86,4	73,6	67,1	78,8	68,7	71,6	65,2
1 à 9 salariés (en %)	29,1	29,1	25,2	19,6	28,0	25,8	23,5	19,9
10 à 19 salariés (en %)	13,7	14,0	11,7	10,9	13,0	12,7	11,8	10,9
20 à 49 salariés (en %)	18,2	20,7	16,0	15,1	16,3	17,1	16,0	16,0
50 à 99 salariés (en %)	14,7	12,8	10,9	12,8	13,2	13,4	12,5	12,8
100 salariés et plus (en %)	24,2	23,4	36,2	41,6	29,5	31,0	36,2	40,3
Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	1,7	1,2	0,2	0,6	1,4	2,7	0,9	1,1
Industrie (en %)	11,2	4,7	7,9	10,8	7,3	11,5	9,5	14,6
Construction (en %)	7,2	8,5	6,3	6,2	7,8	7,3	6,7	6,5
Commerce, transports et services divers (en %)	39,9	46,8	52,4	48,5	46,6	45,8	48,5	46,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en %)	40,1	38,8	33,1	33,9	36,9	32,8	34,4	31,6

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. Un poste correspond à un salarié dans un établissement ; un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes. L'effectif salarié au 31 décembre correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans l'établissement employeur

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Répartition de la masse salariale des établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité, au 31/12/2012

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France de province ⁽¹⁾
Total (en millions d'euros)	1 218	1 130	11 247	22 091	7 402	4 889	47 977	481 888
Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	2,2	1,6	0,2	0,6	1,3	2,6	0,9	1,1
Industrie (en %)	14,0	5,4	10,1	14,2	8,4	13,9	12,1	19,5
Construction (en %)	6,1	9,1	5,6	5,3	6,8	6,2	5,8	5,9
Commerce, transports et services divers (en %)	39,8	43,4	54,2	49,3	47,7	46,3	49,5	42,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (en %)	37,9	40,5	29,9	30,5	35,8	31,0	31,7	30,5

⁽¹⁾ France métropolitaine hors Île-de-France

Note : les données concernent les établissements actifs au 31 décembre, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année

Champ : ensemble des activités hors défense et activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques

Source : Insee, Clap

Établissements d'entreprises⁽¹⁾ membres d'un pôle de compétitivité de Paca, en 2012

Pôle de compétitivité	Thématique	Lieu de gouvernance du pôle	Établissements d'entreprises membres du pôle en 2012 (en nombre)	Dont part des établissements localisés en Paca (en %)	Postes salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle au 31/12/2011 (en nombre)	Dont part des salariés en Paca (en %)
Capenergies	Energie	Saint-Paul-lez-Durance	274	58,0	13 139	45,9
Mer Paca	Ecotechnologies - technologies marine	Toulon	262	72,1	23 790	40,7
SCS (Solutions communicantes sécurisées)	Technologie de l'information et de la communication	Sophia-Antipolis	222	86,0	19 498	67,7
Pégase	Aéronautique et spatial	Aix-en-Provence	177	72,3	15 396	78,7
Risques	Gestion des risques	Aix-en-Provence	165	58,8	12 910	44,6
Terralia (ex Pôle européen d'innovation fruits et légumes)	Agroalimentaire	Avignon	159	50,3	9 685	40,7
Eurobiomed	Pharmacie - santé	Marseille	145	53,1	7 633	33,3
PASS (Parfums, arômes, senteurs, saveurs)	Chimie	Grasse	126	80,2	5 132	95,2
Optitec	Optique - photonique - imagerie	Marseille	120	60,8	14 682	88,3

⁽¹⁾ Un pôle comprend des entreprises, mais aussi des organismes de formation, des établissements de recherche publics et privés, etc.
Note : un établissement peut être membre de plusieurs pôles. Un poste correspond à un salarié dans un établissement ; un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes

Champ : établissements d'entreprises membres d'un pôle dont le lieu de gouvernance est localisé en Paca

Sources : DGcis, enquête annuelle auprès de la gouvernance des pôles ; Insee, Clap

Les 15 premières activités des établissements d'entreprises⁽¹⁾ localisés en Paca membres d'un pôle de compétitivité, en 2012

	Établissements (en nombre)	Postes salariés (en nombre)	Répartition des salariés (en %)
Construction aéronautique et spatiale	5	10 429	20,1
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	57	4 861	9,4
Ingénierie, études techniques	180	4 451	8,6
Fabrication de composants électroniques	18	4 243	8,2
Fabrication d'huiles essentielles	19	2 657	5,1
Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	38	1 853	3,6
Construction de navires et de structures flottantes	3	1 551	3,0
Fabrication de préparations pharmaceutiques	7	996	1,9
Analyses, essais et inspections techniques	20	964	1,9
Captage, traitement et distribution d'eau	3	893	1,7
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	7	857	1,7
Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	13	844	1,6
Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	5	831	1,6
Autre transformation et conservation de légumes	4	615	1,2
Programmation informatique	50	521	1,0
Autres activités	598	15 263	29,4
Total	1 027	51 829	100,0

⁽¹⁾ Un pôle comprend des entreprises, mais aussi des organismes de formation, des établissements de recherche publics et privés, etc.
Note : un établissement peut être membre de plusieurs pôles. Un poste correspond à un salarié dans un établissement ; un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes

Champ : établissements d'entreprises membres d'un pôle dont le lieu de gouvernance peut être localisé dans toute la France

Sources : DGcis, enquête annuelle auprès de la gouvernance des pôles ; Insee, Clap

Hôtels par catégorie, au 31/12/2014 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Part Paca / France métro. (en %)
1 étoile	5	7	20	19	7	9	67	680	9,9
2 étoiles	58	73	164	126	131	71	623	4 944	12,6
3 étoiles	31	41	192	147	136	80	627	5 609	11,2
4 étoiles	5	6	104	45	41	18	219	1 524	14,4
5 étoiles	1	0	29	14	25	9	78	283	27,6
Non classés	37	54	150	83	132	59	515	5 068	10,2
Total	137	181	659	434	472	246	2 129	18 108	11,8

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Chambres d'hôtel par catégorie, au 31/12/2014 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Part Paca / France métro. (en %)
1 étoile	70	169	602	1 048	488	406	2 783	34 004	8,2
2 étoiles	1 288	1 650	4 359	4 110	3 200	1 920	16 527	143 397	11,5
3 étoiles	837	1 249	7 931	6 672	4 205	2 826	23 720	229 690	10,3
4 étoiles	144	217	8 594	3 066	2 066	919	15 006	110 999	13,5
5 étoiles	46	0	2 965	628	1 149	297	5 085	19 367	26,3
Non classés	599	904	2 648	2 298	2 030	1 046	9 525	104 334	9,1
Total	2 984	4 189	27 099	17 822	13 138	7 414	72 646	641 791	11,3

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Terrains de camping par catégorie, au 01/12/2014 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Part Paca / France métro. (en %)
1 étoile	10	13	5	4	15	3	50	541	9,2
2 étoiles	29	27	13	21	44	28	162	1 844	8,8
3 étoiles	45	38	33	27	76	22	241	2 335	10,3
4 étoiles	13	10	12	13	56	12	116	972	11,9
5 étoiles	3	0	0	0	12	1	16	188	8,5
Non classés	19	41	14	4	21	17	116	2 037	5,7
Total	119	129	77	69	224	83	701	7 917	8,9

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Emplacements de camping par catégorie, au 01/12/2014 (en nombre)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.	Part Paca / France métro. (en %)
1 étoile	444	1 877	253	294	1 348	327	4 543	36 230	12,5
2 étoiles	2 497	2 284	1 109	1 994	4 930	2 200	15 014	165 290	9,1
3 étoiles	4 885	4 403	3 301	4 064	12 331	2 715	31 699	299 344	10,6
4 étoiles	2 920	1 590	1 930	3 199	13 560	2 155	25 354	215 567	11,8
5 étoiles	682	0	0	0	8 000	76	8 758	66 503	13,2
Non classés	1 179	2 741	805	371	1 365	1 085	7 546	106 369	7,1
Total	12 607	12 895	7 398	9 922	41 534	8 558	92 914	889 303	10,4

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Nuitées en hôtel, en 2014

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en milliers)	674	920	8 682	5 629	3 513	2 278	21 695	198 509
Évolution sur un an (en %)	-2,1	-4,1	-2,6	-1,5	-2,5	2,8	-1,8	-1,4
Part des nuitées étrangères (en %)	23,2	16,4	55,1	30,4	29,6	38,4	40,2	36,7
Évolution sur un an du nombre de nuitées étrangères (en %)	-4,9	-6,8	-2,9	-0,1	-2,2	11,6	-1,1	-0,3

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

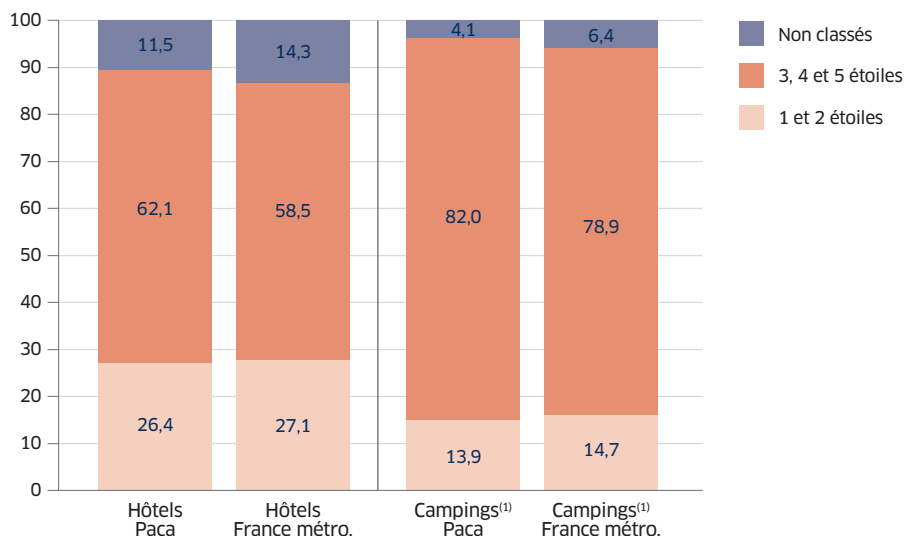
Nuitées en camping⁽¹⁾, en 2014

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en milliers)	1 853	1 159	1 043	1 693	7 853	1 633	15 233	109 743
Évolution sur un an (en %)	-1,3	-6,7	6,3	0,1	1,4	1,2	0,5	0,3
Part des nuitées étrangères (en %)	45,0	36,8	37,4	36,6	38,6	55,6	40,8	33,4
Évolution sur un an du nombre de nuitées étrangères (en %)	8,6	-7,0	10,3	-11,9	1,0	3,8	0,8	-1,8

⁽¹⁾ La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Répartition des nuitées par catégorie, en 2014 (en %)



⁽¹⁾ La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

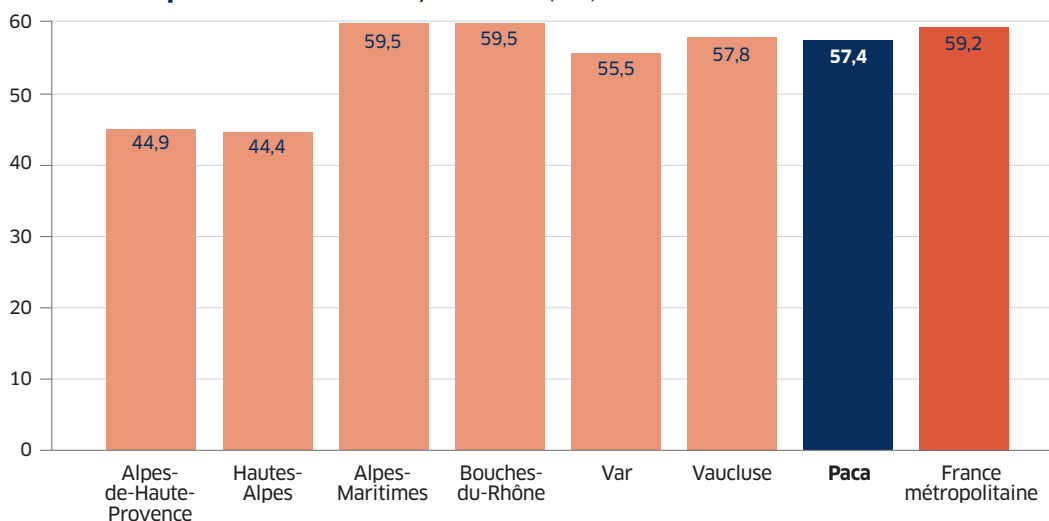
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Durée moyenne des séjours, en 2014 (en jours)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Hôtels	1,9	2,0	2,2	1,8	2,1	1,8	2,0	1,8
dont étrangers	2,1	2,2	2,4	2,1	2,8	2,0	2,3	2,1
Campings ⁽¹⁾	6,1	5,4	5,6	5,2	7,5	5,5	6,4	5,3
dont étrangers	6,5	5,8	5,0	4,9	7,8	5,8	6,5	4,9

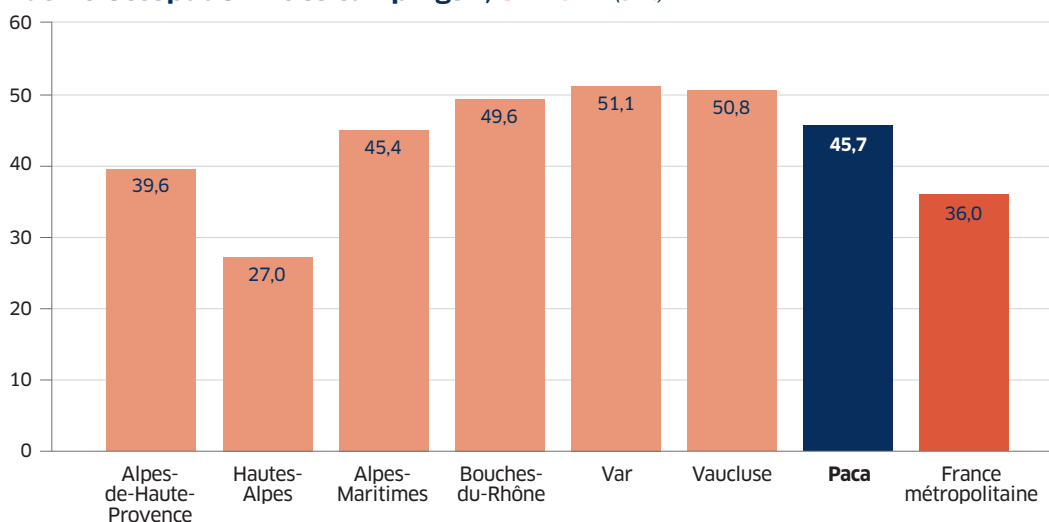
⁽¹⁾ La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Taux d'occupation⁽¹⁾ des hôtels, en 2014 (en %)

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

Taux d'occupation⁽¹⁾ des campings⁽²⁾, en 2014 (en %)

⁽¹⁾ Rapport entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre d'emplacements offerts par les campings ouverts

⁽²⁾ La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

1 POPULATION ET EMPLOI

1.1 LA POPULATION

La source de mesure de la population est le recensement de la population effectué par l'Insee. Le dernier recensement en date fournit des statistiques sur le nombre de personnes résidant en France et sur leurs caractéristiques pour l'année 2012. Les résultats présentés dans cette publication sont issus d'une nouvelle méthode appliquée par l'Insee à partir de 2004 : enquête exhaustive tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants et enquête annuelle par sondage auprès d'un échantillon représentatif pour les communes plus importantes. Ainsi, depuis fin 2008, la population légale de chaque commune est publiée annuellement. Un décret d'authentification légalise les chiffres de population chaque année, avec comme référence, le milieu des cinq dernières années. Par exemple, fin 2014 les populations légales publiées sont construites à partir des données collectées en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 avec une référence statistique au 1^{er} janvier 2012.

Par ailleurs, bien que des résultats soient produits et diffusés chaque année, les évolutions doivent être observées sur des intervalles d'au moins cinq ans afin que les échantillons enquêtés soient entièrement distincts. Dans cette publication, l'évolution de la population est observée entre 2007 et 2012.

L'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité suivante : variation totale de population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties).

Le solde naturel est connu de façon fiable grâce aux fichiers de l'état civil. Le solde migratoire est estimé par différence. Il est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population. C'est pourquoi il est qualifié de solde "apparent" des entrées - sorties.

1.2 LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

Le recensement agricole est effectué par les services statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Agreste), aux échelons national, régional et départemental. Il comptabilise toutes les personnes qui travaillent, à temps plein ou partiel, sur une exploitation agricole. La population permanente comprend les chefs d'exploitation et les coexploitants des exploitations en société (réputés fournir au moins un travail de gestion), les aides familiaux (membres de la famille des chefs d'exploitation) et les salariés permanents (non membres de la famille des chefs d'exploitation, qui effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée). La population non permanente comprend les salariés saisonniers ou occasionnels.

1.3 L'EMPLOI TOTAL

L'emploi total comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié. Il est exprimé en nombre de personnes physiques et non en nombre de postes de travail. Sa mesure, uniquement annuelle, est issue de la source Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées), qui produit par une synthèse ascendante de sources administratives, des estimations d'emploi cohérentes entre les différents échelons géographiques et les secteurs de la nomenclature d'activités.

Pour les salariés, Estel utilise les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) "grand format" : ce sont les DADS complétées par les données du fichier de paye des agents de l'État (SIASP - Système d'information sur les agents des services publics) et celles des particuliers employeurs. Pour les non salariés, les sources mobilisées sont les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et pour les non salariés agricoles, les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Ces estimations sont corrigées de la multi-activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Les dernières données disponibles datent du 31 décembre 2013 pour la France métropolitaine, Paca et ses départements et du 31 décembre 2012 pour les zones d'emploi.

Tout comme la partie sur la population active agricole (cf. 1.2), l'emploi total dénombre les emplois au lieu de travail.

1.4 L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

Les données sur l'emploi salarié marchand sont issues des estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee. Elles recouvrent l'emploi salarié des secteurs marchands hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Les estimations trimestrielles sont calées en niveau sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'à l'année de la dernière estimation provisoire. Au-delà, des indices d'évolution trimestriels (source Epure - Extension du projet Urssaf sur les revenus et l'emploi) sont appliqués aux derniers niveaux annuels. Pour calculer ces indices, deux sources sont mobilisées :

- les statistiques établies par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales ;
- les statistiques sur l'emploi intérimaire élaborées par la Dares, à partir des déclarations mensuelles des établissements de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Afin de permettre une meilleure appréciation économique des secteurs d'activité, la Direccte Paca a réaffecté les effectifs intérimaires à leur secteur d'activité employeur. En conséquence, les données d'emploi salarié par secteur d'activité présentées dans cette publication sont différentes de celles publiées par l'Insee, qui classe l'intérim exclusivement dans le secteur des services marchands.

Pour effectuer cette réaffectation, le Sese de la Direccte Paca a mis au point une méthode, inspirée de celle de la Direccte Nord-Pas-de-Calais. Cette méthode, explicitée dans la [Note de conjoncture n° 2](#) de la Direccte Paca, consiste à désaisonnaliser, pour chaque secteur d'activité, les séries départementales du nombre de contrats intérimaires en cours en fin de mois à l'agence d'intérim produites par la Dares, puis pour chaque département, à calculer la part que représente chaque secteur dans le nombre total de contrats intérimaires en cours en fin de mois. Ces proportions sont ensuite appliquées à la série régionale d'intérim estimée par l'Insee, indicateur de référence. On obtient ainsi, par département, une série d'effectifs intérimaires corrigée des variations saisonnières, cohérente avec les estimations trimestrielles d'emploi salarié de l'Insee. Les effectifs intérimaires au niveau de la région sont obtenus en sommant les effectifs départementaux. En ajoutant ces effectifs à ceux hors intérim diffusés par l'Insee, on obtient enfin une nouvelle série d'emploi salarié où chaque intérimaire est réaffecté à son secteur d'activité employeur. Ce sont ces données qui sont publiées dans ce présent *Chiffres clés*.

1.5 L'INTÉRIM À L'AGENCE, RÉAFFECTÉ AU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Ces séries rattachent l'intérimaire à l'agence qui l'emploie, même si l'établissement chez qui celui-ci réalise sa mission se situe dans une autre région. La Direccte Paca les utilise pour réaffecter l'intérim au secteur d'activité employeur (cf. 1.4). Elles permettent de rester en cohérence avec les estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee où l'intérim est calculé à partir de la série Dares du nombre de contrats en cours à l'agence d'intérim.

1.6 L'INTÉRIM À L'ÉTABLISSEMENT UTILISATEUR

Les séries d'intérim à l'établissement utilisateur sont les plus pertinentes pour observer l'intérim aux niveaux régional et infrarégional, puisqu'elles permettent de localiser précisément le salarié intérimaire à son lieu de travail. Elles ne doivent pas être confondues avec les données qui ont servi au calcul des chiffres de l'emploi salarié intérimaire (cf. 1.4), qui sont estimées à l'agence d'intérim.

Le nombre de contrats en cours est l'indicateur qui se rapproche le plus de la notion de stock d'intérimaires. C'est la moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution à la fin du trimestre, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents (généralement les 5 derniers jours ouvrés).

Il se différencie de la notion d'équivalent-emplois à temps plein (ETP), qui donne une idée de volume moyen d'intérim. L'ETP est le rapport entre le nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires et le nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'ETP, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Les contrats conclus mesurent le flux d'entrées de l'emploi intérimaire. Ce sont les missions dont la date de début appartient au trimestre ou à l'année considérée.

1.7 LES MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE

Le suivi statistique des mouvements de main-d'œuvre est issu de deux sources distinctes :

- l'Enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) où chaque trimestre, la Dares interroge les établissements de 1 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif ; environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié par zone d'emploi, secteur d'activité et taille ;
- la Déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) où chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus (entrées) ou résiliés (sorties) durant le mois précédent.

Les données de mouvements de main d'œuvre sont issues de la fusion des résultats des DMMO et de l'EMMO.

1.8 LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) concerne tous les établissements de 20 salariés et plus du secteur privé ainsi que les Établissements publics à caractère industriel ou commercial (Epic) de 20 salariés et plus. Depuis la loi du 11 février 2005, tout établissement qui emploie 20 salariés et plus au moment de sa création ou en raison de l'accroissement de son effectif dispose d'un délai de trois ans pour se mettre en conformité avec l'obligation d'emploi. La loi de 2005 a également étendu l'OETH aux établissements du secteur public (autres que les Epic), mais celle-ci fait l'objet d'un dispositif spécifique. La présente publication ne porte que sur les établissements de 20 salariés et plus du secteur privé ainsi que les Epic réellement assujettis à l'obligation d'emploi.

L'OETH impose aux établissements assujettis de porter la part des travailleurs handicapés à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure. Par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : $6\% \times 33 = 1,98$. L'obligation est d'une unité (c'est le cas limite). Pour le calcul de l'effectif d'assujettissement, les salariés en CDI présents au 31 décembre de l'année concernée sont pris en compte intégralement s'ils sont à temps plein ou au prorata de leur durée hebdomadaire du travail s'ils sont à temps partiel ; ils ne comptent pas du tout s'ils ont quitté l'établissement avant cette date. Les autres salariés (les titulaires de CDD, les travailleurs mis à disposition par une entreprise extérieure, les intérimaires, les saisonniers, les contrats aidés) sont pris en compte au prorata de leur temps de travail au cours des douze derniers mois.

Les établissements soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés peuvent s'en acquitter par des

modalités combinables : l'emploi direct de travailleurs handicapés, l'emploi indirect via des contrats de sous-traitance, de prestation de service ou de mise à disposition avec des établissements agréés du secteur protégé ou des entreprises adaptées (dans la limite de 50 % de l'obligation attendue), le recours à des stagiaires handicapés (peu fréquent et donc non présent dans les statistiques). Si le quota de travailleurs handicapés imposé par l'obligation n'est pas atteint, une contribution financière doit être versée à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph). Cette contribution est égale à 400, 500, 600 ou 1 500 fois le Smic horaire par unité bénéficiaire manquante, selon les actions menées ou non par l'établissement en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés au cours des quatre dernières années, et selon la taille de l'entreprise à laquelle l'établissement appartient. Enfin, pour les employeurs préférant s'organiser progressivement pour atteindre le quota, la dernière modalité consiste à conclure des accords de branche, de groupe, d'entreprise ou d'établissement prévoyant un programme annuel ou pluriannuel d'insertion professionnelle de travailleurs handicapés.

Les personnes pouvant être employées au titre de l'OETH doivent nécessairement appartenir à l'une des catégories de bénéficiaires ci-après :

- les travailleurs ayant obtenu la Reconnaissance de la qualité des travailleurs handicapés (RQTH) de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui remplace depuis le 1^{er} janvier 2006 les Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) ;
- les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle (AT-MP) ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
- les titulaires d'une carte d'invalidité ;
- les titulaires d'une Allocation adulte handicapée (AAH) ;
- les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 394, L. 395 et L. 396 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
- les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'accidents ou de maladies imputables au service.

2 MARCHÉ DU TRAVAIL

2.1 LE TAUX DE CHÔMAGE

Calculé par l'Insee, le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (personnes en emploi et au chômage). Ces deux grandeurs ne sont pas directement disponibles dans les statistiques courantes et font donc l'objet d'estimations.

Au niveau national, c'est l'enquête Emploi qui permet de mesurer le chômage sur la base de la définition établie par le Bureau international du travail (BIT), qui constitue la norme statistique internationale. Ainsi, est considérée comme chômeur toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois critères au moment de l'enquête : être sans emploi (c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence), être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Aux niveaux régional et infrarégional, la méthode d'estimation des taux de chômage dits "localisés" repose sur l'estimation d'une part du chômage et, d'autre part, de l'emploi :

- le nombre de chômeurs au niveau régional est obtenu à partir du nombre de chômeurs national (estimé par l'enquête Emploi) ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (fournie par les STMT Pôle emploi-Dares) ;
- l'emploi s'appuie quant à lui sur les estimations d'emploi au lieu de travail issues du dispositif Estel de l'Insee, et sur des matrices de passage du lieu de travail au lieu de résidence.

Il ne s'agit donc pas de chômage BIT à proprement parler, puisqu'on mêle le concept BIT à la mesure administrative du chômage.

2.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS INSCRITS À PÔLE EMPLOI

Tous les mois, la Dares et Pôle emploi publient conjointement une statistique des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi. Cette statistique est disponible rapidement, moins d'un mois après la fin de chaque mois. Elle est exhaustive, ce qui permet d'avoir des données détaillées significatives à des niveaux géographiques fins.

Toutefois, le fait de s'inscrire à Pôle emploi est une démarche administrative, et la situation des personnes qui s'inscrivent ne correspond pas directement aux critères statistiques définissant le chômage au sens du BIT. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les demandeurs d'emploi sont présentés selon un regroupement en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

C'est sur le regroupement des catégories A, B, C que le plus grand nombre de statistiques désaisonnalisées (CVS) sont disponibles : ventilation par âge, sexe, mais aussi ancienneté d'inscription, etc.

2.3 LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTRÉES SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI

Les données publiées dans cette partie concernent les flux d'entrée des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, au cours d'un mois. Elles sont à distinguer des données de la partie 2.2 qui correspondent à des stocks en fin de mois.

2.4 LES CARACTÉRISTIQUES DES SORTIES DES LISTES DE PÔLE EMPLOI

Les données publiées dans cette partie concernent les flux de sortie des listes de Pôle emploi, au cours d'un mois. Elles sont à distinguer des données de la partie 2.2 qui correspondent à des stocks en fin de mois.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif "cessation d'inscription pour défaut d'actualisation") ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

En décembre 2014, pour la France métropolitaine, 471 500 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux 41,2 % ont repris un emploi et 12,8 % sont entrés en formation.

2.5 LES INDEMNISATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS

Deux régimes d'indemnisation du chômage coexistent :

- un régime d'assurance, financé par les contributions des employeurs et des salariés et géré paritairement par leurs représentants ; celui-ci indemnise les personnes privées d'emploi (suite à un licenciement, une fin de contrat à durée déterminée, une rupture pour motif économique ou une rupture conventionnelle), sur la base de leur salaire antérieur soumis à contributions ;
- un régime de solidarité, financé par l'État et dont les règles sont élaborées par les pouvoirs publics, subsidiaire à celui de l'assurance chômage ; il prend le relais lorsque ce dernier ne peut pas ou plus intervenir. Les allocations versées dans ce cadre sont dites de solidarité. D'un montant forfaitaire, elles sont réservées aux demandeurs d'emploi dont les ressources (personnelles ou du couple) ne dépassent pas un certain plafond.

Les données de cette publication sont relatives aux allocations suivantes, conformément à la convention d'assurance chômage du 6 mai 2011 quelle que soit la catégorie dans laquelle est inscrit le demandeur d'emploi :

Pour le régime d'assurance chômage :

- l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et l'Allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF) sont des allocations "de base" à taux fixe dont la durée dépend notamment de la durée d'affiliation ;
- l'Allocation spécifique de reclassement (ASR) est versée aux salariés visés par une procédure de licenciement économique dans des entreprises de moins de 1 000 salariés ou en redressement ou liquidation judiciaire, ainsi qu'à ceux qui bénéficient encore de la Convention de reclassement personnalisée (CRP), dispositif arrêté le 1^{er} septembre 2011. Afin de bénéficier de l'ASR, il faut avoir exercé une activité permettant de s'ouvrir des droits à l'ARE (au moins 4 mois d'activité dans les 28 derniers mois pour la CRP 2009) ;
- l'Aide différentielle de reclassement (ADR) est versée aux allocataires qui reprennent une activité dont la rémunération, à volume d'heures égal, est inférieure d'au moins 15 % à celle de l'emploi précédent et qui ne peuvent prétendre au cumul allocation/rémunération. Pour en bénéficier, il faut percevoir une allocation chômage de type ARE, et pour les moins de 50 ans, avoir bénéficié de cette allocation depuis au moins 12 mois ;
- l'Aide aux repreneurs ou créateurs d'entreprise (ARCE) est destinée aux bénéficiaires de l'ARE qui créent ou reprennent une entreprise alors qu'ils sont en cours d'indemnisation. Elle s'adresse également aux personnes licenciées qui créent ou reprennent une entreprise pendant la période de préavis. Le versement de cette aide est conditionné à l'obtention de l'Accre (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) (cf. 3.1) ;

• L'Allocation de sécurisation professionnelle (ASP), dans le cadre du Contrat de sécurisation professionnelle (CSP), concerne les salariés visés par une procédure de licenciement économique qui ne peuvent bénéficier d'un congé de reclassement. Pour en bénéficier, il faut avoir exercé une activité permettant d'ouvrir des droits à l'ARE (au moins 4 mois d'activité au cours des 28 derniers mois).

Pour le régime de solidarité :

- L'Allocation de solidarité spécifique (ASS) peut être accordée aux personnes qui ont épuisé leurs droits au chômage, ou aux demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus qui la demandent à la place de l'allocation chômage. Pour en bénéficier, les demandeurs d'emploi doivent justifier d'au moins 5 ans d'activité (de formation ou de service national) dans les 10 ans précédant la fin du contrat de travail ;
- L'Aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise pour les bénéficiaires de l'ASS (Accre-ASS) financée par l'État, est destinée aux demandeurs d'emploi susceptibles de percevoir l'ASS créateurs ou repreneurs d'entreprise ;
- L'Allocation temporaire d'attente (ATA) versée à certaines catégories d'étrangers (en demande d'asile) et aux personnes en attente de réinsertion (ex-détenus), a pour objet de procurer un revenu de subsistance ;
- L'Allocation transitoire de solidarité (ATS) a été mise en place afin de prendre en compte la situation de certains demandeurs d'emploi ne pouvant, suite à l'augmentation de l'âge légal de départ en retraite, bénéficier d'une allocation entre la fin de leurs droits à l'ARE et la liquidation de leur retraite à taux plein. Elle remplace l'Allocation équivalent retraite (AER), abrogée en 2011. Les demandeurs d'emploi entrés en AER restent néanmoins bénéficiaires de cette allocation jusqu'au terme de leurs droits.

Le revenu de solidarité active (RSA), instauré depuis le 1^{er} juin 2009, est destiné à assurer aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu. Il s'inscrit dans une politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, exerçant ou non une activité. Le RSA a deux composantes : le RSA socle (anciennement RMI et API) et le RSA activité. Les personnes sans activité bénéficient uniquement du RSA socle, les personnes actives peuvent bénéficier du RSA activité seulement ou cumulé au RSA socle.

2.6 LES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où les besoins de recrutement des entreprises ne donnent pas systématiquement lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi. En effet, Pôle emploi occupe

une part de marché très faible sur les recrutements (environ 12 % en Paca). De plus, ce canal de recrutement cache de fortes disparités selon les secteurs d'activité, la qualification de l'emploi, la nature des contrats ou la taille de l'entreprise.

2.7 MÉTROPOLIS : LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les différents concepts de la demande d'emploi abordés dans cette partie, sont détaillés ci-dessus (cf. 2.2, 2.3, 2.4 et 2.6).

Paca comprend la métropole Nice-Côte d'Azur, créée le 1^{er} janvier 2012, et la métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) qui sera créée institutionnellement le 1^{er} janvier 2016. Pour mieux apprécier les caractéristiques du marché du travail de la métropole AMP, il est utile de la mettre en regard d'autres territoires comparables. Dans ce document, le choix a été fait de la comparer à la métropole du Grand Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015.

3 POLITIQUES DE L'EMPLOI

3.1 LES PRINCIPALES POLITIQUES D'AIDE À L'EMPLOI

Emploi marchand aidé

- ◆ Les contrats en alternance sont au nombre de deux :
 - le contrat d'apprentissage, dans le cadre de la formation initiale, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il relève essentiellement du secteur marchand ;
 - le contrat de professionnalisation, mis en place en 2005, s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou d'un CUI. Compte tenu de dysfonctionnements dans les remontées statistiques, les données relatives aux contrats de professionnalisation ne sont pas présentées dans cette publication.

Ces deux contrats répondent au même objectif de montée en compétences de l'alternant grâce à la combinaison de l'acquisition de savoirs généraux, professionnels ou techniques et de la pratique en entreprise pour parfaire sa formation. Cependant, les modalités d'exécution de ces contrats de travail diffèrent notamment sur la durée du contrat, la durée de la formation et la rémunération associée.

- ◆ L'aide à la création d'entreprise recouvre deux dispositifs qui peuvent se cumuler :

- l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) est l'une des mesures du dispositif d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté, etc. Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'Accre consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux ;
 - la Nouvelle aide à la création d'entreprise (Nacre), mise en place en 2009, est un dispositif d'accompagnement destiné aux demandeurs d'emploi, aux allocataires de minima sociaux et aux salariés repreneurs de leur entreprise. Ce dispositif comprend une aide au montage du projet de création ou de reprise et donne lieu à la signature d'un contrat entre le créateur ou le repreneur d'entreprise et un organisme d'accompagnement conventionné par la Direccte.
- ◆ Les exonérations de cotisations sociales peuvent prendre plusieurs formes :
- le Contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi (CUI-CIE), mis en place en janvier 2010, vise à favoriser le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché du travail. Les publics prioritaires sont définis au niveau régional. En Paca, sont ainsi prioritaires : les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi seniors, ceux de très longue durée et ceux qui sont reconnus travailleurs handicapés. Le CUI-CIE est un contrat de travail de droit privé conclu pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée de 24 mois au plus. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures ;
 - l'Emploi d'avenir, mis en place en novembre 2012, est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Ces emplois sont principalement créés dans le secteur non marchand pour des activités ayant une utilité sociale avérée ;
 - le Contrat de génération, mis en place en mars 2013, vise à faciliter l'insertion durable des jeunes, à favoriser l'embauche ou le maintien dans l'emploi des salariés âgés et à encourager la transmission des compétences et des savoir-faire. Ce dispositif prévoit une aide financière pour toute embauche effectuée par une entreprise de moins de 300 salariés sous certaines conditions. L'aide est majorée si l'entreprise embauche simultanément un jeune et un senior ;
- l'embauche en entreprise d'insertion concerne les personnes sans emploi, rencontrant des difficultés particulières d'insertion. Le demandeur d'emploi est recruté dans le cadre d'un véritable contrat de travail et bénéficie ainsi d'un statut de salarié à part entière. De son côté, l'entreprise d'insertion, employeur, bénéficie de différentes aides de l'État.

Emploi non marchand aidé

- Le Contrat unique d'insertion-Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE), mis en place en janvier 2010, a les mêmes objectifs que le CUI-CIE dans le secteur non marchand. En Paca, les publics prioritaires sont les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi jeunes, seniors, de très longue durée, reconnus travailleurs handicapés et ceux résidant en ZUS. Les personnes en chantier d'insertion ne font plus partie de cette mesure depuis le 1^{er} juillet 2014. Le CUI-CAE est un contrat de droit privé à durée déterminée de 6 mois minimum, renouvelable dans la limite de 24 mois. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Accompagnement des jeunes

- Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), mis en œuvre en 2005, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat de projet, conclu avec les Missions locales, dure un an et peut être renouvelé une fois. Les titulaires d'un Civis âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni autre allocation.

Accompagnement des mutations économiques

- Le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) s'adresse aux salariés de certaines entreprises visées par une procédure de licenciement économique. Il leur permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant un reclassement accéléré vers l'emploi. L'employeur est tenu de le proposer au salarié, qui peut refuser d'en bénéficier.

3.2 L'ACTIVITÉ PARTIELLE

L'activité partielle s'adresse aux entreprises qui font face à des circonstances exceptionnelles nécessitant une réduction du temps de travail, une fermeture totale ou partielle de l'un des établissements en raison de l'un des motifs suivants : conjoncture économique, difficultés d'approvisionnement, sinistre ou intempéries de caractère exceptionnel,

transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise, ou toute autre circonstance à caractère exceptionnel. Elle permet de compenser la perte de revenu occasionnée pour les salariés du fait de leur réduction de temps de travail en deçà de la durée légale. Elle constitue une aide pour l'employeur afin de financer cette compensation. La Loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 a réformé en profondeur le dispositif activité partielle afin d'améliorer sa mobilisation par les entreprises. Dans ses principales dispositions, elle institue un dispositif unique d'allocation activité partielle, permet un allègement substantiel des démarches des entreprises, et améliore l'attractivité financière du dispositif en proposant une meilleure indemnisation des heures chômées pour les entreprises et les salariés.

Pour chaque heure chômée, l'employeur verse au salarié une indemnité correspondant à 70 % de son salaire brut horaire (environ 82 % de son salaire net horaire), avec un minimum égal au Smic horaire net. Le salarié peut bénéficier d'actions de formation, auxquelles s'ajoute une majoration de l'indemnité versée à hauteur de 100 % du salaire net horaire. L'employeur perçoit une allocation financée conjointement par l'État et l'Unedic, modulée selon la taille de l'entreprise (jusqu'à 250 salariés, 7,74 € par heure chômée par salarié, contre 7,23 € au-delà de 250 salariés). En contrepartie du financement public, l'employeur s'engage à maintenir les emplois des salariés sur la période de l'activité partielle.

Les données présentées ici reposent sur le recours à l'activité partielle enregistré dans les unités territoriales des Direccte. Les heures d'activité partielle consommées sont des heures effectivement chômées. L'activité partielle classique et l'activité partielle de longue durée (APLD) ayant fusionné depuis juillet 2013, il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons avec les *Chiffres clés* antérieurs qui n'incluent pas les heures consommées d'APLD.

Par ailleurs, en raison des délais nécessaires à l'enregistrement des consommations d'activité partielle, les statistiques sont publiées avec un recul de neuf mois. Les données portant sur le 4^e trimestre 2014 ne sont ainsi pas connues au moment de la publication des *Chiffres clés*.

4 CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

4.1 LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Les textes signés dans les entreprises comprennent les accords, les renouvellements d'accords et avenants signés par les représentants du personnel (délégués syndicaux, salariés mandatés ou représentants élus), les procès-verbaux de désaccord, les textes ratifiés par référendum ainsi que les décisions unilatérales de l'employeur.

Les accords d'entreprise et d'établissement sont conclus en principe entre l'employeur et le ou les délégués syndicaux

représentatifs. La loi du 4 mai 2004 a généralisé le principe majoritaire, selon lequel la validité des accords est soumise à la signature par des organisations syndicales majoritaires ou à l'absence d'opposition de ces dernières. La loi du 20 août 2008 a ajouté une condition supplémentaire à partir de 2009 : l'obligation pour un syndicat signataire d'avoir obtenu 30 % des voix au 1^{er} tour des élections professionnelles dans l'entreprise. Des règles complémentaires s'appliquent depuis 2010 en cas d'absence de délégué syndical : sous certaines conditions, signature possible avec les élus au comité d'entreprise (ou délégués du personnel) ou avec des salariés mandatés par un syndicat représentatif. D'autres modalités sont également prévues pour les accords sur l'épargne salariale. Les accords doivent être déposés auprès des unités territoriales de la Direccte ainsi qu'au greffe du conseil de prud'hommes.

4.2 LES RUPTURES CONVENTIONNELLES DES CONTRATS DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE

La rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée a été mise en place par la loi portant modernisation du marché du travail n° 2008-596 du 25 juin 2008. Elle permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée, par une convention qui doit être homologuée par les unités territoriales de la Direccte.

4.3 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Sont définis comme accidents de travail, les accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail.

Différents accidents de travail peuvent être distingués :

- l'accident sans arrêt : la victime ne s'est vue prescrire aucun arrêt de travail et n'a subi aucune séquelle physique permanente ;
- l'accident avec arrêt : l'accident de travail a engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès.
Dans la présente publication, ce sont les accidents avec arrêt qui sont traités.

4.4 LES MALADIES PROFESSIONNELLES

La maladie professionnelle, contractée au cours du travail, est une atteinte à la santé qui résulte d'une série d'événements à évolution lente auxquels on ne saurait assigner une origine et une date certaine. Elle comprend principalement :

- les affections microbiennes contractées à l'occasion du travail ;
- les lésions résultant d'actions lentes d'agents extérieurs (comme le froid) ou d'actions continues de postures, gestes ou instruments de travail.

En France, la difficulté d'établir le lien entre exposition à un risque et maladie a été levée par le système des tableaux de maladies professionnelles. Toute maladie figurant dans l'un de ces tableaux et contractée dans les conditions mentionnées dans ce tableau est présumée d'origine professionnelle. Sans avoir à prouver le lien de causalité entre la maladie et le travail, la victime bénéficie alors de la présomption d'imputabilité au travail de la maladie et d'une indemnisation.

5 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

5.1 LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

- Le Produit intérieur brut (PIB) est ce que produit l'économie d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.

Le PIB en volume (ou "réel") est la valeur du PIB ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation (on dit qu'il est "à prix constants"). Le PIB en valeur (ou "nominal") est le PIB en volume augmenté ou diminué des variations de prix (on dit qu'il est "à prix courants"). Ses évolutions d'une année sur l'autre sont donc la résultante d'un double effet : un "effet volume" dû à l'augmentation réelle de la richesse et un "effet prix" dû à l'inflation.

- La valeur ajoutée est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite "consommations intermédiaires".

5.2 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ACTIVES

Le terme "entreprise" auquel il est fait référence renvoie à une unité légale exerçant une activité au sein du système productif, et non à une entreprise au sens du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 de la Loi de modernisation de l'économie (LME).

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Elle peut être une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres, ou une personne physique, qui en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique. Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (Greffes des tribunaux, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres de métiers, Organismes de sécurité sociale, DGFip, etc.). La réalité d'une telle unité peut ne dépendre que du choix des propriétaires ou de ses créateurs et n'exister que pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans le répertoire Sirene de l'Insee et connue des différentes administrations.

5.3 ARTISANAT

Les entreprises artisanales sont immatriculées au répertoire des métiers : ce sont des personnes physiques et des personnes morales, qui n'emploient pas plus de 10 salariés et exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret. Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de "droit de suite").

Le taux de pérennité des entreprises est calculé grâce au Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) développé par l'Insee. L'enquête Sine est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans (hors auto-entreprises), une même génération pouvant être interrogée à plusieurs reprises. En Paca, un échantillon représentatif de personnes ayant créé des entreprises au cours du 1^{er} semestre 2010 a ainsi été interrogé en septembre 2010, puis en décembre 2013. Ces créateurs le seront à nouveau à l'issue de 5 ans d'activité.

5.4 LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Depuis janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans le répertoire Sirene de l'Insee.

5.5 LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. La cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas lieu à des cessations et toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

5.6 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS

- ◆ L'établissement est une unité de production de l'entreprise géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche territorialisée de l'activité économique.

- ◆ **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) :** conçu par l'Insee, ce dispositif a pour objectif de fournir des statistiques localisées sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand, au lieu de travail et jusqu'au niveau communal.

Ce système d'information est alimenté par :

- le répertoire Sirene de l'Insee, qui constitue le référentiel d'entreprises et d'établissements ;
- une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation de plusieurs sources pour les données d'emploi salarié :
 - les DADS ;
 - les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf ;
 - les données de la MSA en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture ;
 - le SIASP.

Clap couvre l'ensemble des activités à l'exception des établissements relevant de la Défense nationale ainsi que les ménages employeurs de personnels domestiques.

Dans Clap, un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. Ainsi, il ne faut pas confondre l'emploi en nombre de postes de travail évalué dans Clap et l'emploi en nombre de personnes occupées au lieu de travail évalué dans les estimations d'emploi.

Les données présentées dans cette publication ne prennent en compte que les postes non-annexes. Un poste est considéré comme non-annexe si la rémunération annuelle est supérieure à 3 Smic mensuels ou si la durée d'emploi annuelle dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5.

- ◆ **Sphère présenteielle :** les activités présentesielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présenteielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone, et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle (appelées auparavant résidentielle et productive), permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus

d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

- ◆ **Masse salariale :** c'est le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement (hors cotisations patronales). Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice.

5.7 LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Mis en place en 2004, les pôles de compétitivité rassemblent, sur une thématique ciblée, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Associations reconnues par l'État, ils ont vocation à favoriser le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Par l'intermédiaire des Direccte, les pouvoirs publics soutiennent les pôles en octroyant des aides financières aux meilleurs projets de R&D, en finançant les structures de gouvernance des pôles et en aidant financièrement des actions collectives thématiques initiées par les pôles.

5.8 LE TOURISME

En 2014, le champ des enquêtes de fréquentation hôtelière se rapproche du champ Eurostat : les hôtels indépendants de cinq chambres ou plus sont désormais intégrés. De même, le champ de l'enquête de l'hôtellerie de plein air est étendu aux aires naturelles de campings, pourvues précédemment d'un classement spécifique "aires naturelles", et aux parcs résidentiels de loisirs classés par Atout France, dès lors que ces établissements comportent plus de 10 emplacements et au moins un emplacement de passage (norme Eurostat).

Pour ces deux enquêtes, l'ancien classement n'est donc plus pris en compte, à la faveur de la nouvelle classification.

SIGLES

AAH	: Allocation aux travailleurs handicapés
Accre	: Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise
Acoss	: Agence centrale des organismes de sécurité sociale
ADR	: Aide différentielle de reclassement
AER	: Allocation équivalent retraite
Agefiph	: Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
AMP	: Aix-Marseille-Provence
API	: Allocation parent isolé
APLD	: Activité partielle de longue durée
ARCE	: Aide aux repreneurs ou créateurs d'entreprise
ARE	: Allocation d'aide au retour à l'emploi
AREF	: Allocation d'aide au retour à l'emploi formation
ASP	: Agence de services et de paiements
ASR	: Allocation spécifique de reclassement
ASS	: Allocation spécifique de solidarité
AT	: Accident du travail
ATA	: Allocation temporaire d'attente
ATS	: Allocation transitoire de solidarité
BEP	: Brevet d'études professionnelles
BIT	: Bureau international du travail
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
Carsat	: Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CDAPH	: Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDD	: Contrat à durée déterminée
CDI	: Contrat à durée indéterminée
Civis	: Contrat d'insertion dans la vie sociale
Clap	: Connaissance localisée de l'appareil productif
Cnam-TS	: Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
Cotorep	: Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel
CRP	: Convention de reclassement personnalisé
CSP	: Contrat de sécurisation professionnelle
CUI-CAE	: Contrat unique d'insertion-Contrat d'accompagnement à l'emploi
CUI-CIE	: Contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi
CVS	: Corrigé des variations saisonnières
CVS-CJO	: Corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables
DADS	: Déclarations annuelles des données sociales
Dares	: Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
DGcis	: Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
DGE	: Direction générale des entreprises
DGEFP	: Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle
DGfip	: Direction générale des finances publiques
DGT	: Direction générale du travail

Direccte	: Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DMMO	: Déclaration mensuelle de mouvements de main d'œuvre
DOETH	: Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés
Draaf	: Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EMMO	: Enquête mensuelle des mouvements de main d'œuvre
Epic	: Établissements publics à caractère industriel ou commercial
Epure	: Extension du projet urssaf sur les revenus et l'emploi
Estel	: Estimations localisées
ETP	: Équivalent temps plein
Eurostat	: Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
Fiben	: Fichier bancaire des entreprises
Insee	: Institut national de la statistique et des études économiques
IPP	: Incapacité partielle permanente
LME	: Loi de modernisation de l'économie
MP	: Maladie professionnelle
MSA	: Mutualité sociale agricole
Nacre	: Nouvelle aide à la création d'entreprise
OETH	: Obligation d'emploi des travailleurs handicapés
Paca	: Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pacte	: Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État
PAP	: Projet d'action personnalisée anticipé
PIB	: Produit intérieur brut
R&D	: Recherche et développement
REE	: Répertoire des entreprises et établissements
RMI	: Revenu minimum d'insertion
RP	: Recensement de la population
RQTH	: Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RSA	: Revenu de solidarité active
SEC	: Système européen de comptes
Sese	: Service études, statistiques et évaluation
SI	: Système d'information
SIASP	: Système d'information sur les agents des services publics
Sine	: Système d'information sur les nouvelles entreprises
Sirene	: Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
Smic	: Salaire minimum interprofessionnel de croissance
STMT	: Statistiques du marché du travail
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
Urssaf	: Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
ZUS	: Zone urbaine sensible

Les principaux producteurs de données statistiques des chiffres clés

Organisme	Site Internet	Thématique
Agefiph	www.agefiph.fr	Travailleurs handicapés
Agreste	www.agreste.agriculture.gouv.fr	Agriculture
ASP	www.asp-public.fr	Politiques d'aide à l'emploi
Banque de France	www.banque-france.fr	Défaillances d'entreprises
Cnam-TS	www.ameli.fr	Accidents du travail, maladies professionnelles
Dares	www.travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76	Emploi, intérim, offre et demande d'emploi, politiques d'aide à l'emploi, conditions de travail et santé
DGE	www.entreprises.gouv.fr	Pôles de compétitivité, tourisme
DGEFP	www.emploi.gouv.fr	Politiques d'aide à l'emploi, activité partielle
Directte Paca	www.paca.directte.gouv.fr	Négociation collective, ruptures conventionnelles
Insee	www.insee.fr	Population, emploi, taux de chômage, PIB, stock et créations d'entreprises, établissements, artisanat, tourisme




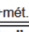





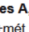
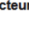

Les travaux du Service études, statistiques et évaluation

Le Service études, statistiques et évaluation de la Direccte Paca met à disposition sur Internet ses principaux travaux sur le marché du travail, les politiques de l'emploi, le travail et les relations sociales : www.paca.directte.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Ils se déclinent sous plusieurs formes :

Les indicateurs clés de la Direccte Paca

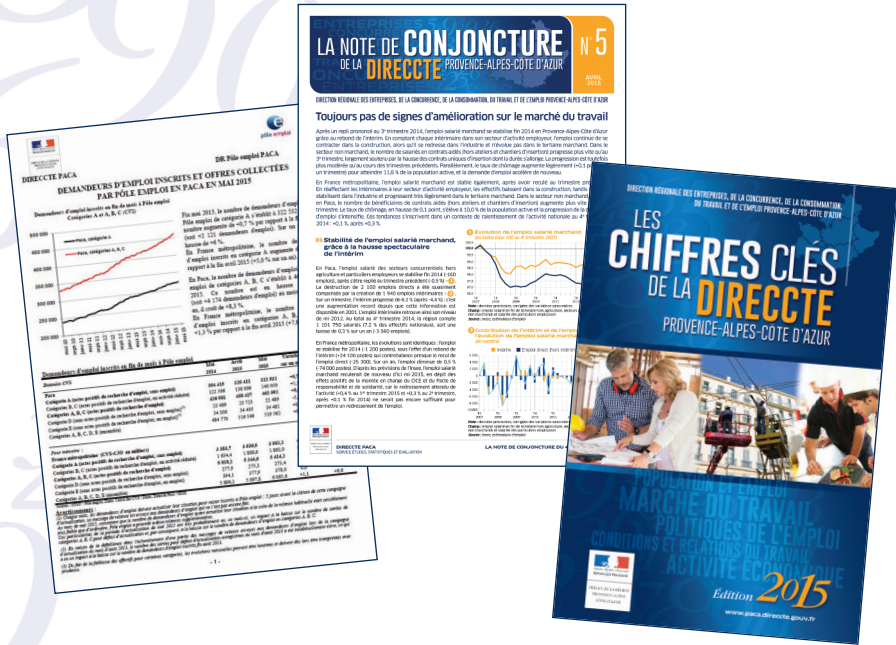
Rassemblés dans un tableau de bord régional, les indicateurs clés de la Direccte Paca sont mis à jour en continu, dès que les données sont connues. Ils portent sur les grandes thématiques traitées dans les Chiffres clés : chômage et demande d'emploi ; emploi ; politiques d'aide à l'emploi ; entreprises.

Indicateurs clés	Date de mise à jour	Périodicité	Dernière donnée disponible		Evolution période préc. ⁽¹⁾
			Date	Valeur	
CHOMAGE ET DEMANDE D'EMPLOI EN PACA					
Taux de chômage⁽²⁾					
dép.  ZE 	02/04/2015	Trimestrielle	T4 2014	11,6 %	+0,1 pt
Demande d'emploi catégorie A⁽²⁾ (dép. + mét.)   	24/06/2015	Mensuelle	Fin mai 2015	322 532	+0,7 %
Demande d'emploi catégories A,B,C⁽²⁾					
dép. + mét.   ZE 	24/06/2015	Mensuelle	Fin mai 2015	462 592	+0,9 %
Demande d'emploi catégories A,B,C,D,E⁽²⁾ (dép. + mét.)  	24/06/2015	Mensuelle	Fin mai 2015	519 562	+0,6 %
EMPLOI EN PACA					
Emploi salarié marchand avec intérim réaffecté au secteur⁽²⁾  	02/04/2015	Trimestrielle	T4 2014	1 101 747	0,0 %

Les publications du service

Elles peuvent être périodiques, thématiques ou réalisées en partenariat avec l'Insee et d'autres acteurs. Les dernières publications sont listées ci-dessous :

• Les dernières publications périodiques



• Les dernières publications thématiques

- D'Angelo V. et Meyer V. (2015), "Les emplois d'avenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Hausse des embauches en emploi d'avenir en 2014, liée à l'expansion du secteur marchand", Direccte Paca, juin
- Munoz D. (2014), "Les ruptures conventionnelles des salariés non protégés en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014 : Une hausse plus vive qu'en 2013, mais toujours modérée", Direccte Paca, avril
- Munoz D. (2014), "La négociation collective d'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 5 500 textes signés en 2012, forte hausse des accords sur l'épargne salariale", Direccte Paca, Théma n° 38, janvier.

• Les dernières études réalisées en partenariat avec l'Insee et d'autres acteurs

- Caste F., Domens J. (Insee Paca), D'Angelo V. (Direccte Paca) (2015), "Entreprises créées en 2010 : deux sur trois existent toujours au bout de 3 ans", Insee Analyses n° 17, juin.
- Insee et al., Chesneau MC. (Direccte Paca) (2015), "Le bilan économique : l'économie régionale perd de l'élan en 2014", Insee Conjoncture, mai.
- Arrighi JJ. (Insee Paca) (2014), "L'innovation tirée par les petites entreprises et les services technologiques", Insee Analyses n° 6, novembre
- Rubilioni E., Winnicki P. (Insee Paca), Belle R. (Direccte Paca) (2014), "De 2007 à 2010, l'économie régionale a mieux résisté à la crise", Insee Analyses n° 41, février.

Édition **2015**

POPULATION ET EMPLOI
MARCHÉ DU TRAVAIL
POLITIQUES DE L'EMPLOI
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL
ACTIVITE ECONOMIQUE



**Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

23/25, RUE BORDE
CS 10009
13285 MARSEILLE CEDEX 08
TÉL. 04 86 67 32 00
FAX. 04 86 67 32 01

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Patrice Russac

CHEF DE PROJET :
Marie-Christine Chesneau
marie-christine.chesneau@direccte.gouv.fr

CHEF DE SERVICE :
Rémi Belle
remi.belle@direccte.gouv.fr

RÉALISATION :
**Rémi Belle, Marie-Christine Chesneau,
Virginie D'Angelo, Virginie Meyer, David Munoz**
(Service études, statistiques et évaluation)

ISSN 1297-5109 - DÉPÔT LÉGAL : 23 JANVIER 2015